Nicolas Beau
Dominique Lagarde

L'EXCEPTION TUNISIENNE

Chronique d'une transition démocratique mouvementée

SEUIL

L'EXCEPTION TUNISIENNE

NICOLAS BEAU
et DOMINIQUE LAGARDE

L'EXCEPTION TUNISIENNE

Chronique d'une transition démocratique mouvementée

ÉDITIONS DU SEUIL
25, bd Romain-Rolland, Paris XIVe

ISBN 978-2-02-117302-4

© ÉDITIONS DU SEUIL, OCTOBRE 2014

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Introduction

Le 14 janvier 2011, le président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali[1], au pouvoir depuis 1987, quittait précipitamment le palais de Carthage et se réfugiait en Arabie Saoudite. En moins d'un mois, le soulèvement du peuple tunisien, le premier d'une longue série dans le monde arabe, avait eu raison du régime musclé et autoritaire qui régnait depuis vingt-trois ans. Un immense espoir gagnait ce petit pays de douze millions d'habitants qui avait tous les atouts pour réussir une transition démocratique en douceur : des élites politiques et intellectuelles éduquées, une ouverture traditionnelle vers l'étranger, notamment la France, une économie développée dopée par un accord de libre-échange conclu en 1995 avec l'Europe, une technostructure de qualité et, enfin, un parti islamiste, qui depuis sa création en 1980 sous le nom de Mouvement de la tendance islamique avait appris l'art de la négociation avec un pouvoir autoritaire et se disait prêt à tenter l'alliage entre la démocratie et la *charia,* la loi islamique.

Alors que les printemps arabes tournent à l'hiver en

1. Voir le *who's who* en annexe, qui présente l'ensemble des personnalités tunisiennes évoquées dans ce livre.

Syrie, en Égypte et en Libye toute proche, la Tunisie est devenue le dernier laboratoire d'une possible transition démocratique. Des élections législatives y sont en principe prévues le 26 octobre 2014, suivies par un scrutin présidentiel à deux tours en novembre et décembre. Malgré des rapports de force parfois violents et une économie exsangue, les principales forces politiques du pays ont réussi à se mettre d'accord sur une nouvelle Constitution, qui représente désormais une charte commune.

De façon paradoxale, ce texte d'inspiration républicaine, sinon laïque, a été voté par une assemblée constituante dominée par les islamistes, mais confrontée à une société civile qui s'est battue pied à pied. Voilà bien le paradoxe tunisien. «Le féminisme d'État» imposé d'en haut par le président Habib Bourguiba, « combattant suprême » et fondateur de la Tunisie moderne, s'est mué en un véritable mouvement de sécularisation de la société, alors qu'un mouvement inspiré par les Frères musulmans était au pouvoir.

Par quelles secousses, par quelles étapes, en est-on finalement arrivé, après presque quatre années d'une transition chaotique, à cet improbable pacte national qui devrait permettre à la Tunisie de transformer l'essai de la démocratie et du pluralisme ? La surprise, après une année 2013 marquée par deux assassinats politiques spectaculaires en février et en juillet, l'apparition de noyaux djihadistes et les rumeurs de coups d'État, c'est la capacité qu'ont toujours conservée les Tunisiens à jeter des passerelles, à se parler, même au bord du gouffre. Le vieux et rusé Béji Caïd Essebsi, l'ex-ministre de l'Intérieur de Bourguiba désormais à la tête du principal mouvement politique tunisien, peut ainsi s'entretenir à Paris avec Rached Ghannouchi, le leader charismatique des islamistes, pour préparer un avenir démocratique commun, avec l'appui de la diplomatie occidentale.

À Tunis, dans les semaines qui ont suivi le départ de Ben Ali, le grand hall de l'hôtel Sheraton, qui se prolonge par un bar un peu rétro, était devenu un vaste salon, convivial et animé, où se côtoyaient sans fausse pudeur d'anciens dignitaires du régime défunt, d'ex-opposants devenus ministres, des blogueurs, vedettes de la révolution, d'anciens détenus tout juste sortis de l'enfer pénitentiaire. On y croisait aussi, dans l'euphorie post-révolutionnaire, un Bertrand Delanoë, natif de Bizerte, professant, vite oublieux de sa proximité avec l'ancien régime, des cours de démocratie.

Empreintes d'urbanité et de tolérance, les élites intellectuelles et politiques de Tunis forment une immense agora dont le rôle dans la transition a été décisif. « L'élection d'une constituante en octobre 2011 est un détour inutile », confiait à l'époque l'ambassadeur de France, Boris Boillon[1]. Sans doute ce diplomate pressé, proche de Nicolas Sarkozy, ne voyait-il pas le formidable travail de maturation que la société politique tunisienne a pu accomplir à travers les palabres, parfois interminables, de ces députés novices qui apprenaient les règles de la vie démocratique après cinquante années de régime autoritaire.

Dans un ultime sursaut, une poignée de syndicalistes, d'avocats et de militants des droits de l'homme ont permis en janvier 2014 la nomination d'un gouvernement composé de personnalités indépendantes et dirigé par un ancien cadre du groupe Total, Mehdi Jomaâ. Un climat plus serein a permis d'organiser des élections législatives et présidentielle pour octobre et décembre 2014.

Reste une inconnue. La transition démocratique tunisienne est hypothéquée par une situation économique et sociale totalement plombée, qui pourrait à tout moment provoquer

1. Entretien avec l'auteur, Tunis, mars 2011.

de nouveaux débordements dans « la Tunisie des oubliés », ces villes de l'intérieur du pays d'où est parti le sursaut populaire contre la dictature de l'ancien président.

Ce livre d'histoire immédiate retrace ces presque quatre années de transition. Il raconte les véritables conditions du départ du président Ben Ali, les arcanes du parti islamiste et ses relations avec les extrémistes salafistes, les arrangements secrets et les compromis passés par les principales formations politiques, les intrigues de ce microcosme subtil mais parfois autiste face aux difficultés du pays réel, le rôle des puissances étrangères et les tentatives de déstabilisation.

Voici le carnet de route de cette marche vers la démocratie sans équivalent dans un monde arabe et musulman en pleine décomposition après les espoirs suscités par les « printemps arabes ».

Chapitre 1

Ce 14 janvier qui ébranla la Tunisie

La révolution tunisienne n'est pas seulement le fruit d'une mobilisation populaire exceptionnelle. Le 14 janvier 2011, personne ne s'attendait au départ précipité de l'ex-président Ben Ali. La défection d'une partie de ses proches a donné un sérieux coup de pouce au printemps tunisien.

Le 17 décembre 2010, un jeune marchand ambulant de fruits et légumes giflé par une policière, Mohamed Bouazizi, s'immole par le feu à Sidi Bouzid, une bourgade éloignée de Tunis de deux cent quarante kilomètres, mais à mille lieues de la vitrine touristique des villes côtières. À peine un mois plus tard, le 14 janvier 2011, le président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali quitte précipitamment le sol tunisien et se réfugie en Arabie Saoudite. Le dictateur y est accueilli par son ami le prince Nayef, autrefois ministre de l'Intérieur du royaume qui fut longtemps un grand adepte de la chasse au sanglier dans les forêts tunisiennes d'Ain Draham. En moins d'un mois, les mobilisations populaires ont enflammé Gafsa, Kasserine, Sidi Bouzid, Béja, ces villes oubliées de la Tunisie de l'intérieur. Une mythologie est née, celle du printemps arabe.

En cette fin de décembre 2010, personne ne pressent

vraiment la fin du règne de Ben Ali. Cinq jours après l'immolation de Mohamed Bouazizi, le chef de l'État et sa famille s'envoleront d'ailleurs pour Dubaï, une des destinations prisées par le clan présidentiel qui aime les galeries marchandes et les pièces d'eau de cet émirat en trompe-l'œil, artificiel et luxueux. Si ces vacances de Noël avaient été reportées de quelques jours, cela n'avait rien à voir avec l'immolation de Bouazizi, un non-événement à l'époque. Le changement de date était dû à la convalescence de Leila Trabelsi, l'épouse toute-puissante du président Ben Ali, qui se reposait d'une intervention de chirurgie esthétique réalisée quelques jours plus tôt dans la clinique aménagée dans le palais présidentiel de Sidi Dhrif.

À son retour de Dubaï le 28 décembre 2010, le président Ben Ali ne prend pas immédiatement la mesure des périls encourus et donne des instructions de grande fermeté. Début janvier 2011, la presse étrangère, qui ignore tout de la situation des villes rebelles de l'intérieur du pays, relaie à peine l'existence des troubles contre le pouvoir en place. Après tout, la classe politique française a voulu croire pendant vingt-trois ans que Ben Ali était le rempart contre la menace intégriste. Pourquoi changer de doctrine pour quelques jacqueries dans la Tunisie profonde ? Les troubles se poursuivant, le président Ben Ali tente ensuite de négocier avec les forces vives du pays. Les patrons du grand syndicat tunisien, l'UGTT (Union générale tunisienne du travail), qui fut depuis toujours un formidable contre-pouvoir aux régimes autoritaires de Bourguiba et de Ben Ali, ainsi que les principaux chefs des partis d'opposition, sont reçus au palais de Carthage. Même le chef du mouvement islamiste Ennahdha, Rached Ghannouchi, alors encore en exil à Londres, demande à son fidèle lieutenant, Hamadi Jebali, qui deviendra Premier ministre après l'élection de l'Assem-

blée nationale constituante d'octobre 2011, de rencontrer le président Ben Ali. Depuis 2008, en effet, des passerelles ont été jetées entre la mouvance islamiste et le pouvoir tunisien. Pratiquement tous les dirigeants d'Ennahdha ont été libérés lorsque éclate la révolte de décembre 2010 et beaucoup d'autres sont rentrés d'exil. Face à un peuple de plus en plus islamisé, le régime de Ben Ali aura eu l'intelligence politique, en toute fin de règne, de tenter un compromis avec les opposants « intégristes » de toujours. Personne ne veut jouer la politique du pire.

Nombreux en revanche sont les fidèles du régime, militants au Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le parti au pouvoir, ou membres de la technostructure, à l'origine des performances économiques tunisiennes, qui souhaiteraient voir le chef de l'État se démarquer des clans familiaux, les Trabelsi et les Materi notamment, qui ont fait main basse sur le pays. Mais un Ben Ali faible face à son épouse, Leila Trabelsi, une intrigante devenue la véritable « régente de Carthage[1] », hésite à remettre de l'ordre dans son entourage. On verra, en ce début janvier, un Mohamed Sakhr el-Materi, l'un des gendres de Ben Ali et son dauphin désigné, expliquer sans complexe aux députés à l'Assemblée nationale qu'il rachète la société Tunisiana pour un milliard de dinars, grâce à des prêts de la Banque centrale. Le pays brûle, mais le pillage continue !

Le mercredi 12 janvier, le ministre de l'Industrie, le technocrate moderniste Afif Chelbi, est reçu par le Premier ministre, Mohamed Ghannouchi, dont il est très proche : « Le gouvernement, lui explique-t-il, doit démissionner afin de ne pas endosser toutes les exactions commises. »

1. Cf. Nicolas Beau et Catherine Graciet, *La Régente de Carthage,* La Découverte, 2009.

Interpellé, le Premier ministre désigne du doigt le portrait de Ben Ali qui trône dans son bureau. Sortant ensuite de la pièce pour ne pas être écouté, il entraîne son ministre dans les escaliers attenants et, là, lui murmure : « Laisse-moi une semaine, tu verras... »[1]. Deux jours plus tard, le 14 janvier, la messe est dite. Le gouvernement n'a pas démissionné, mais le régime s'est effondré. Le ver était-il déjà dans le fruit ? Certains fidèles du régime avaient-ils déjà fait une croix sur le président Ben Ali ?

En s'exprimant à la télévision le jeudi 13 janvier au soir, veille de son départ, l'ex-président fait preuve à nouveau d'une certaine habileté tactique. Dans ce «je vous ai compris» gaullien concocté par quelques communicants en vue comme Jacques Séguéla, il donne des gages à la rue tunisienne. Le chef de l'État promet en effet de créer trois cent mille emplois, de libérer les réseaux sociaux et d'écourter son mandat, qui ne devrait pas se prolonger au-delà de 2014. Demain à Tunis, assure-t-il, on rasera gratis... Tard dans la soirée, l'ambassadeur de France, Pierre Ménat, connu pour son goût pour le karaoké et sa complaisance vis-à-vis du clan au pouvoir, signe un télégramme diplomatique particulièrement optimiste pour le régime en place[2]. « Ben Ali reprend la main, explique le diplomate en substance, seuls les casseurs manifestent à Tunis et pas question d'émettre la moindre critique qui aiderait les "durs" du régime. » L'essentiel du télégramme de l'ambassadeur se retrouvera, grâce à une fuite organisée, dans le journal *Le Monde* daté du vendredi 14 janvier, au

1. Entretien d'Afif Chelbi avec l'auteur, Tunis, février 2014.

2. L'ambassadeur de France sera particulièrement absent lorsqu'il s'agira de soutenir le moral de la communauté française quand les troubles éclateront à Tunis.

moment précis où le président tunisien monte justement dans l'avion pour quitter la Tunisie... Mauvaise pioche !

À la décharge de cet ambassadeur de France, qui poursuivra d'ailleurs une belle carrière au Quai d'Orsay, l'immense majorité des Tunisiens n'avait pas imaginé, un seul instant, un tel dénouement. Rien en effet ne laissait présager, ce vendredi 14 janvier, un départ aussi soudain. Dans la matinée, Ali Seriati, chef de la garde présidentielle depuis onze ans et homme de confiance du Palais, fait un point sur la situation pour Ben Ali.

- Le nombre des morts s'élève à vingt-huit, lui indique-t-il, des appels à une grande manifestation se multiplient sur les réseaux sociaux pour demander la chute du régime.

- Ne publiez surtout pas, répond un Ben Ali très présent, le chiffre des victimes[1].

Durant la manifestation du 14 janvier à Tunis, le ministre de l'Intérieur nommé deux jours auparavant en signe d'apaisement, l'universitaire pondéré Ahmed Friaâ, lance bien quelques messages alarmistes à la présidence. Du type : « La situation dégénère », « Les manifestants s'accrochent aux fenêtres, que faire ? ». Mais il en aurait fallu bien davantage pour déstabiliser un général Ben Ali qui, dans sa longue vie de militaire et de sécuritaire, a maté plus d'une révolte. Cette fois-ci, la mobilisation de la rue est singulièrement calme : pas un mort, pas un blessé et pas même une balle tirée. « La Révolution était une immense vague, sans leader, sans parti, sans référence, et de surcroît d'une grande banalité dans ses mots d'ordre : plus de justice, plus de liberté, plus de démocratie. Mais le départ de Ben Ali, le fameux vendredi 14 janvier, fut totalement

1. Entretien de Samir Seriati, fils d'Ali Seriati, avec l'auteur, Tunis, avril 2014.

fortuit », résume le constitutionnaliste Yadh Ben Achour, ex-doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis[1].

« Fortuit », en effet... De nombreuses questions se posent sur le départ précipité du président et des siens. Or la vérité qui apparaît aujourd'hui est plus complexe que l'épopée révolutionnaire qui fut saluée dans le monde entier. Certains dignitaires du régime défunt ont clairement joué, dans les coulisses, contre leur camp. L'histoire du printemps tunisien où un peuple en colère chasse le tyran a été largement réécrite. Quatre ans plus tard, les témoins commencent à s'exprimer, des accusations prennent corps et des acteurs sont désignés. Peu à peu, la journée mémorable du 14 janvier 2011, date de la fuite du président Ben Ali, livre ses secrets. Sur fond encore d'amnésie dans un pays privé de toute liberté d'expression depuis l'indépendance. Qui a joué le rôle du traître ? Quelle était l'étendue du complot au sein du sérail ?

Au centre des interrogations, l'armée tunisienne ne livre pas volontiers ses secrets sur son rôle exact, notamment après le départ de Ben Ali, lorsque de mystérieux snipers tirent sur la foule, causant plus de morts qu'il n'y en a eu jusqu'à la fuite du chef de l'État. Le rôle des militaires est désormais essentiel dans la lutte contre ie péril djihadiste et la défense des frontières. L'armée tunisienne est sanctuarisée, inatteignable.

Il ne fait aucun doute que la chute du régime a été accélérée par une intox savamment distillée qui a provoqué une panique grandissante au palais de Carthage. Durant les derniers jours du règne de Ben Ali, les rumeurs les plus folles courent à Tunis. Deux jours avant la fuite en Arabie

1. Entretien avec l'auteur, Tunis, février 2014.

Saoudite, le président Ben Ali s'adresse au général Ali Seriati : « On me dit qu'il y aurait une taupe au sein de la présidence[1]. » Le lendemain, des services de renseignement amis, notamment français, font passer des messages, *via* Marouane Mabrouk, l'un des gendres de Ben Ali, sur le « complot » fomenté par une partie de l'entourage présidentiel. Le jeudi dans la soirée, des groupes d'individus masqués s'en prennent aux demeures appartenant aux clans familiaux dans les riches banlieues de Carthage et de Gammarth. Le vendredi, des hélicoptères non identifiés survolent le palais de Carthage. Plus tard, on annonce qu'un bateau de la garde nationale aurait aperçu deux vedettes mystérieuses dans les eaux territoriales tunisiennes. Autant d'indications, vraies ou fausses, qui créent un début de panique, notamment chez les proches de Leila Trabelsi, les plus exposés parce que unanimement détestés.

Inquiets pour leur survie, dix-sept membres de ce clan prédateur cherchent à gagner l'aéroport pour quitter le pays. Au palais de Carthage, le général Seriati, muni de trois portables qui ne cessent de sonner, distribue des passeports à tour de bras. On assiste à la fuite de Varennes, version tunisienne.

À la fin de la matinée, le général Rachid Ammar, le chef d'état-major de l'armée de terre, arrive à la salle d'opération du ministère de l'Intérieur pour prendre lui-même la direction des forces de sécurité. Ce militaire est au coeur des interrogations concernant ces journées historiques. Quel rôle a joué le général ? A-t-il précipité le départ d'un Ben Ali qui s'est toujours méfié de l'armée ? Le général Ammar passe pour être fort proche des Américains, dont on connaît,

1. Abdelaziz Barouhi, « La véritable histoire du 14 janvier », *Jeune Afrique,* 25 janvier 2012.

grâce aux télégrammes de WikiLeaks, l'hostilité croissante envers le régime de Ben Ali[1].

Dès le début de l'après-midi, l'état d'urgence est décrété. Le général Ammar, sous l'autorité du ministre de la Défense, Ridha Grira, originaire comme lui de la région du Sahel, devient le seul véritable maître de la situation. « Ce n'est plus notre affaire, mais l'affaire de l'armée », explique le président Ben Ali, relativement rassuré, à son fidèle Seriati[2].

Or à ce moment précis, alors que le pouvoir est reconfiguré au profit de l'armée, se produit l'intervention la plus surprenante et la plus spectaculaire de la journée. Un obscur colonel, Samir Tarhouni, chef de la Brigade antiterroriste qui dépend théoriquement, *via* le ministère de l'Intérieur, directement de la présidence, prend l'initiative de se rendre à l'aéroport avec douze hommes pour arrêter les Trabelsi en fuite. Ce serait, selon ses déclarations publiques, sa propre épouse, travaillant à la tour de contrôle de l'aéroport, qui l'aurait averti de la présence des fuyards. Comment ce simple exécutant pouvait-il raisonnablement prendre seul une telle initiative ? Le général Ammar peut-il à ce stade ignorer une telle opération de commando ?

Alerté immédiatement de la situation, le président Ben

1. Robert F. Godec, l'ambassadeur américain à Tunis durant les dernières années du règne de Ben Ali, recevait volontiers les opposants et se montrait très critique vis-à-vis du régime. Dans les télégrammes diplomatiques révélés par WikiLeaks et signés par ce diplomate, il est question de « l'entourage quasi mafieux » du président tunisien. De retour au Département d'État à Washington en 2010, Robert F. Godec est promu à la tête de la cellule de lutte contre le terrorisme. C'est dire que la religion que se sont faite du régime les Américains n'a pas changé durant les journées révolutionnaires de décembre 2010 et janvier 2011.

2. Entretien de Samir Seriati avec l'auteur, Tunis, avril 2014.

Ali s'en inquiète auprès du ministre de la Défense : « Ce sont des infiltrés intégristes, des terroristes. » Lequel Grira insiste alors auprès du général Ammar : « Éliminez-les ! »' Or le résultat de cette opération coup de poing, le voici : le colonel Tarhouni place les Trabelsi en détention à la caserne militaire de Larouna, sous le contrôle précisément des hommes du général Ammar. Comment ne pas croire à une opération couverte par le haut commandement militaire ?

La panique submerge le palais de Carthage, et le président Ben Ali décide d'accompagner son épouse, Leila, à l'aéroport. Sur le chemin, les informations qui proviennent de la salle d'opération du ministère de l'Intérieur, sous le contrôle du général Ahmed Chabir, chef du renseignement militaire et proche du général Ammar, sont de plus en plus alarmistes. « Cinq mille personnes venant de la commune du Krarn se dirigent vers la présidence[2]... » Le général Seriati réussit finalement à convaincre le chef d'État de monter dans l'avion, le temps de rétablir l'ordre et de préparer son retour en Tunisie, tel de Gaulle revenant de Baden-Baden en 1968 après avoir consulté le général Massu.

Le vendredi 14 janvier à 17 h 30, l'avion présidentiel décolle de l'aéroport de Carthage. Tandis que le pilote met le cap sur Djeddah, la télévision nationale tunisienne interrompt brièvement la diffusion d'un reportage sur la robotique. Un présentateur gris et anonyme annonce, sans autre précision, une imminente « adresse au peuple tunisien ».

Dans la mêlée qui s'ensuit, les deux hommes forts du régime défunt vont se livrer une guerre sans merci. D'un côté, le général Rachid Ammar, devenu en vertu de l'état d'urgence l'unique patron des forces de sécurité. De l'autre,

1. Abdelaziz Barouhi, « La véritable histoire du 14 janvier », art. cité.
2. Entretien d'un sécuritaire tunisien avec l'auteur, Tunis, avril 2014.

le général Ali Seriati, l'ultime confident de Ben Ali qui lui a conseillé, au pied de l'avion, de prendre le large. Alors que le patron de la garde présidentielle se trouve dans le salon d'honneur, le ministre de la Défense donne l'ordre à l'armée de l'air de l'arrêter. Remis à la Sécurité militaire et emprisonné à la caserne militaire de Larouna, le général est transféré, le dimanche 17 janvier, au tribunal de Tunis, où il est inculpé pour « complot contre la sûreté de l'État ». Autant d'accusations qui, à ce jour, n'ont jamais été prouvées, même si un tribunal militaire le condamnera pour sa participation supposée à la répression contre « les martyrs de la Révolution » dans un procès bâclé.

Fidèle d'entre les fidèles, Ali Seriati, en relayant durant les dernières heures des nouvelles alarmistes, aurait-il été manipulé ? C'est ce que prétendent ses proches, notamment son fils[1], en pointant la responsabilité du haut commandement militaire dans les malheurs de son père. Ali Seriati, expliquent ses proches, est le bouc émissaire idéal des exactions commises durant les manifestations sanglantes de janvier 2011, dont les militaires ne sont pas exempts.

Par une pirouette dont l'histoire est coutumière, ni le général Ammar ni le général Seriati ne vont jouer les premiers rôles dans la transition qui s'annonce. Une demi-heure en effet avant la fuite du clan présidentiel, le téléphone sonne chez Abdallah Kallel, un ancien ministre de l'Intérieur en froid avec les Trabelsi, qui avait été nommé, après une disgrâce et sur le tard, président de la Chambre des conseillers, l'équivalent du Sénat en France. « On a besoin de vous, Si Abdallah. » La formule est celle qu'employait généralement le factotum du palais de Carthage quand le président Ben Ali convoquait un ministre ou un proche. Au

1. Entretien de Samir Seriati avec l'auteur, Tunis, avril 2014.

bout du fil se trouve le colonel Sami Sik Salem, numéro trois *bis* de la garde présidentielle dirigée par le général Seriati. Voici bien un nouveau rebondissement surréaliste dans cette journée mouvementée. Dans le tumulte général qui suit le départ de Ben Ali, un second couteau, inconnu et désormais seul dans le palais de Carthage déserté, appelle le Premier ministre, Mohamed Ghannouchi, ainsi que les présidents des deux assemblées.

Lorsqu'une Mercedes blanche, escortée par un garde du corps, s'arrête devant la villa d'Abdallah Kallel face au port punique de Carthage, ce dernier ne sait pas au juste pourquoi la présidence le convoque. Parvenu sur place, l'ancien ministre de l'Intérieur découvre le président de l'Assemblée, Fouad Mebazaâ, qui attend assis sur une chaise.

- Pourquoi nous a-t-on convoqués ? demande Kallel.
- Ben Ali s'est enfui, lui répond le colonel Sik Salem, il faut assurer la continuité de l'État[1].

Le numéro trois de la garde présidentielle a-t-il agi vraiment, comme il l'a prétendu, de sa propre initiative ? En l'absence du général Seriati et du numéro deux de la garde présidentielle, injoignable ce jour-là, le colonel Sik Salem affirme avoir agi seul. Il existe pourtant un autre scénario. Le général Seriati, alors qu'il venait d'être placé en détention par les militaires, avait conservé sur lui son troisième portable, qui lui aurait permis de joindre le colonel Sik Salem. Il est fort possible qu'il l'ait encouragé à lancer le processus constitutionnel, afin d'éviter que le général Ammar prenne le pouvoir et fasse de lui le chef d'un hypothétique complot.

Le colonel Sik Salem est un des rares à connaître les secrets de cette journée historique, mais il refuse de s'expri-

1. Entretien d'Abdallah Kallel avec l'auteur, Tunis, février 2014.

mer. Et on le comprend. Le 1er février 2014, des militaires sont venus frapper à sa porte pour l'embarquer, les yeux bandés, dans une caserne militaire où il a passé une quinzaine de jours sans égards particuliers. Un avertissement ?

Au palais de Carthage, le 14 janvier, se décide, en moins d'une heure, l'avenir constitutionnel de la Tunisie, lors d'une scène surréaliste. Selon l'article 57 de la Constitution qui porte sur « la vacance du pouvoir », Fouad Mebazaâ devrait assurer les fonctions de président intérimaire. Or ce bourgeois tunisois et bon vivant est connu pour son amour des cigares de qualité et des parties de cartes, mais pas pour sa témérité. « Pas question, proteste-t-il, de me nommer à la présidence, je suis malade et cardiaque[1]. »

La logique constitutionnelle aurait voulu que ce soit le président de la Chambre des conseillers, Abdallah Kallel, qui soit désigné. Mais il a aussi été le ministre de l'Intérieur de Ben Ali. « Pas question », tanche le colonel Sik Salem, décidément très interventionniste, sans autre forme d'explication[2]. Mohamed Ghannouchi propose alors de se rabattre sur l'article 56 de la Constitution qui envisage l'« empêchement provisoire » du chef de l'État et confie dans ce cas l'intérim au chef du gouvernement. Seul souci, le président du conseil constitutionnel peut seul déclencher cette procédure. Mais, ce jour-là où l'histoire est en marche, cet homme est lui aussi introuvable. Peu importe, Mohamed Ghannouchi impose cette solution de fortune qui fait de lui le gardien du temple. Immédiatement, cet homme qui a servi Ben Ali pendant vingt ans sort de sa poche un papier où figure, sans une rature, l'intervention qu'il avait

1. Entretien d'un proche de Fouad Mebazaâ avec l'auteur, Tunis, février 2014.

2. Entretien d'Abdallah Kallel avec l'auteur, Tunis, février 2014.

déjà préparée avec ses conseillers durant le court trajet qui l'a mené de la Kasbah, siège de la primature, au palais de Carthage. Un motard dûment escorté livre la cassette d'enregistrement à la télévision nationale.

À peine l'allocution diffusée, le téléphone sonne au palais de Carthage. Un garde passe le combiné à Mohamed Ghannouchi. « Le président de la République est en ligne. » Un Ben Ali furieux, en route vers l'Arabie Saoudite, hurle :

- Mais qu'avez-vous fait ? Démentez tout, annoncez-leur que mon départ du pouvoir est une erreur.

- Nous avons choisi d'appliquer l'article 56, répond un Ghannouchi obséquieux, vous êtes toujours président. Revenez quand vous le souhaitez.

Les vieux réflexes de courtisans n'ont pas disparu en quelques heures.

- Vous êtes le bienvenu, déclare Fouad Mebazaâ à Ben Ali avant de passer le combiné à Abdallah Kallel.

Mais la communication est interrompue, le téléphone sonne à nouveau.

- Si Abdallah, je vais revenir. Où se trouve le général Seriati ?

- Il n'est pas présent, lui répond Kallel, il est arrêté et nous sommes retenus contre notre gré.

- Ah oui ? se contente de conclure un Ben Ali en état de choc qui raccroche[1].

Au palais de Carthage, les trois hommes, Ghannouchi, Mebazaâ et Kallel, se dirigent alors vers la sortie. Les gardes les arrêtent : « Ne sortez pas ! » Le colonel Sik Salem appelle le général Ammar, *via* une ligne téléphonique sécurisée de la présidence, et le passe au président de la Chambre des conseillers. « Monsieur Kallel, vous êtes

1. Entretien d'Abdallah Kallel avec l'auteur, Tunis, février 2014.

libre, vous n'êtes le prisonnier de personne, lui explique le militaire, vous pouvez partir. »

Alors qu'il quitte les lieux, Mohamed Ghannouchi est rappelé par le général Ammar : « Oui, très bien, ce sera fait, répond-il, Monsieur le président. » Un simple lapsus ? Ou la preuve que le général Ammar est bien le maître de la situation ? Mais, dans une telle hypothèse, pourquoi ce militaire soutenu par les Américains n'a-t-il pas cherché à prendre le pouvoir ? Aurait-il préféré rester dans l'ombre, le temps de se fabriquer une image de général courageux, qui aurait refusé, malgré les ordres de Ben Ali, de tirer sur la foule ? « L'homme qui a dit non », titre l'hebdomadaire français *Jeune Afrique.* Étrangement, les principaux acteurs de cette journée historique, Mohamed Ghannouchi et son plus proche conseiller, l'ancien Premier ministre Hédi Baccouche, le ministre de la Défense et le général Ammar, sont tous du Sahel, la région la plus riche de Tunisie d'où sont originaires les présidents Bourguiba et Ben Ali, et qui fournit à la nation tunisienne ses plus hauts cadres. « Le 14 janvier est un complot des sahéliens », tranche Ahmed Bennour, un homme d'État qui fit ses classes sous Bourguiba comme secrétaire d'État à la défense et à l'intérieur avant de devenir un opposant à Ben Ali[1].

Le 14 janvier au soir, les rumeurs de coups d'État enflent, les snipers tirent sur la foule depuis les toits de Tunis et la situation devient incontrôlable. Tard dans la soirée, le général Ammar reçoit sur son portable un coup de fil de Ben Ali :

— C'est le Président. Quelle est la situation dans le pays ? Est-ce que vous la contrôlez ? Puis-je revenir ce soir ?

- Je ne peux rien vous dire, la situation n'est pas claire, répond Ammar,

1. Entretien avec l'auteur, Paris, juin 2014.

- Alors je vous rappellerai demain, mon général, conclut celui qui est encore chef de l'État[1].

Le lendemain, celui qui fut le maître de la Tunisie pendant vingt-trois ans ne rappellera pas le général Rachid Ammar. Les Saoudiens l'ont incité à une certaine réserve, s'il voulait bénéficier encore longtemps avec son épouse Leila et leur jeune fils Mohamed de leur généreuse hospitalité.

1. Cet échange savoureux est rapporté par l'hebdomadaire *Jeune Afrique,* dont les récits de ces journées historiques auront été particulièrement complets et précis.

Chapitre 2

La république thermidorienne

Pendant six semaines, les proches du dictateur déchu conservent encore l'essentiel des pouvoirs. Nommé en 1999 par Ben Ali, le Premier ministre Mohamed Ghannouchi va continuer à gouverner jusqu'au 27 février 2011. Avant de jeter l'éponge, sous la pression de la rue.

Lorsque, le vendredi 14 janvier au soir, Ghannouchi s'adresse au peuple tunisien, encadré par les présidents des deux chambres, ce technocrate légitimiste est encore le Premier ministre du président Ben Ali. Le lendemain, le même gouverne sous l'autorité de Fouad Mebazaâ devenu chef d'État par un ultime tour de passe-passe institutionnel, après une nuit folle au cours de laquelle les tirs de snipers créent un total sentiment d'insécurité. Cette nuit-là, le téléphone de Mebazaâ n'arrête pas de sonner.

Le samedi matin, tandis que des marches sont organisées dans plusieurs villes de province, le Conseil constitutionnel déclare le poste de président « définitivement vacant ». Conséquence : c'est l'article 57 de la Constitution, et non plus l'article 56, qui doit s'appliquer. Celui-ci confie l'intérim de la présidence de la République au président de la Chambre des députés, tenu d'organiser au plus tard dans

les deux mois une élection présidentielle. Fouad Mebazaâ, président depuis 1997 de la chambre basse, va donc devenir, sur le papier du moins, le nouvel homme fort de la Tunisie.

Cet apparatchik de 78 ans a toujours été un serviteur loyal du régime, d'abord sous la présidence d'Habib Bourguiba, puis sous celle de Ben Ali. Maire de Tunis de 1969 à 1973, il a ensuite collectionné les portefeuilles ministériels, de la santé à l'information en passant par la jeunesse et les sports. Il est bien entendu membre du bureau politique du RCD, le parti au pouvoir. Dans un premier temps, il tente de se récuser. Mais, s'il refusait, il faudrait, pour respecter le texte constitutionnel, se tourner vers le président de la Chambre des conseillers. Or la nomination de ce dernier, ancien ministre de l'Intérieur, mettrait le feu aux poudres...

La première décision du nouveau chef de l'État consiste à reconduire le Premier ministre Mohamed Ghannouchi, qu'il charge de constituer un gouvernement de transition. Économiste, ce fidèle du dictateur déchu a été ministre des Finances puis ministre à la Coopération internationale et aux Investissements avant de se voir confier les rênes du gouvernement en 1999. Personnage honnête mais falot, il va vite montrer qu'il n'est pas à la hauteur de ses responsabilités. « Sa seule force était d'appartenir au clan sahélien et de ne pas avoir pris dans la caisse », résume l'un de ses ministres[1]. Pour constituer son équipe, il va s'appuyer sur deux hommes : l'ancien ministre de l'Éducation et ex-directeur du cabinet présidentiel Ahmed Iyadh Ouederni et surtout Moncer Rouissi, l'un des plus proches conseillers de Ben Ali et l'un des rares intellectuels à avoir lié son sort à celui du dictateur.

Autant dire que les jours qui suivent le départ de Ben Ali s'inscrivent davantage dans la continuité que dans la rupture...

1. Entretien avec l'auteur, Tunis, février 2014.

À ce moment-là, face au RCD, un mastodonte devenu une sorte d'administration *bis,* ne subsiste qu'une poignée d'organisations indépendantes. Outre quelques associations, qui se comptent sur les doigts d'une seule main, seules trois petites formations politiques d'opposition bénéficient à l'époque d'une existence légale, tout en étant largement privées des moyens de se faire entendre : le mouvement Ettajdid (ex-parti communiste) dirigé par Ahmed Brahim, qui avait officiellement recueilli 1,57 % des voix lors de l'élection présidentielle de 2009 ; le Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL) dirigé par Mustapha Ben Jaâfar, vieux routier de la politique tunisienne et membre de l'Internationale socialiste ; le Parti démocrate progressiste, une formation de centre-gauche fondée par Néjib Chebbi, lui aussi depuis longtemps dans le paysage politique. Ils acceptent dans un premier temps tous les trois d'être associés, aux côtés du RCD, aux consultations qu'entreprend Mohamed Ghannouchi. Il en va de même, après quelques hésitations, de l'UGTT, la puissante centrale syndicale. En revanche, le Premier ministre choisit d'ignorer le Parti communiste des ouvriers de Tunisie, une formation non reconnue de la gauche radicale dont le chef, Hamma Hammami, a fait l'objet de multiples arrestations au cours des années Ben Ali, et le Congrès pour la République de l'ancien président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme Moncef Marzouki, rentré à Tunis le 18 janvier après plusieurs années d'exil en France. Les responsables islamistes du parti Ennahdha n'ont, pour leur part, pas encore fait leur retour sur la scène politique tunisienne.

Les consultations ne prendront que quelques jours. Le 17 janvier, Mohamed Ghannouchi annonce la composition de son gouvernement. Les trois chefs des partis d'opposition au régime de Ben Ali en font partie : Néjib Chebbi au Développement régional et local, Ahmed Brahim à l'Ensei-

gnement supérieur et Mustapha Ben Jaâfar, qui est un ancien médecin, à la Santé. Mais huit des membres du précédent gouvernement sont purement et simplement reconduits dans leurs attributions, à commencer par le ministre de l'Intérieur, Ahmed Friaâ... censé organiser les futures élections. « Quatre-vingt-dix morts, quatre semaines de révolution réelle, pour aboutir à quoi ? Un gouvernement qui n'a d'union nationale que le nom, parce qu'en réalité il est composé de membres du parti de la dictature ! » fulmine Moncef Marzouki.

Dès le lendemain, avant même d'avoir pris leurs fonctions, quatre des nouveaux ministres claquent la porte : Mustapha Ben Jaâfar et les trois représentants de l'UGTT. Au même moment, à Tunis, Sfax, Monastir, Sousse ou Bizerte, des centaines de manifestants descendent dans la rue pour exiger le départ de tous les ministres provenant du RCD. Une revendication partagée par les défenseurs des droits de l'homme ainsi que par le Conseil national de l'ordre des avocats. Convié à la passation de pouvoir entre le nouveau ministre de la Justice et l'ancien, le bâtonnier Abderrazak Kilani décline l'invitation en signe de protestation.

Mohamed Ghannouchi s'efforce de donner des gages d'ouverture. Il autorise les importations de livres et de journaux, promet que tous les partis auront désormais droit de cité, décrète, malgré les mises en garde de plusieurs de ses proches, une amnistie générale et la libération de tous les détenus politiques, y compris les plus violents que l'on retrouvera ensuite parmi les activistes salafistes. Sans convaincre. Les plus jusqu'au-boutistes, à l'extrême gauche, exigent la démission de tout le gouvernement. D'autres plaident, à tout le moins, pour un rééquilibrage qui passerait par le remplacement des ministres de l'ex-parti au pouvoir et l'arrivée de personnalités indépendantes ou représentatives d'autres courants. « Nous acceptons l'idée d'une continuité

constitutionnelle, mais il est urgent de réaménager cette équipe qui ne reflète en rien la diversité de la nation», estime le président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme de 2000 à 2011, l'avocat Mokhtar Trifi[1].

Parmi les ministres issus de l'ancien parti au pouvoir, quatre surtout font l'unanimité contre eux : le ministre de l'Intérieur, Ahmed Friaâ ; celui de la Défense, Ridha Grira, soupçonné d'avoir facilité la mainmise du clan Trabelsi sur de nombreux terrains publics lorsqu'il avait la charge des domaines de l'État ; le secrétaire d'État chargé de la fiscalité, Moncef Bouden, spécialiste des redressements fiscaux infligés aux entreprises se trouvant dans le collimateur du clan ; et le ministre des Affaires sociales, Moncer Rouissi, devenu le conseiller de l'ombre de Mohamed Ghannouchi après avoir fidèlement servi, jusqu'au bout, le dictateur déchu. Les islamistes sont à ce moment-là largement absents du débat. Leur porte-parole Ali Larib affiche certes sa préférence pour « un gouvernement de salut public avec des personnalités indépendantes ». Mais le parti Ennahdha doit d'abord obtenir une reconnaissance légale. Sa priorité est donc ailleurs : compléter le dossier qui lui permettra de demander aux nouvelles autorités le précieux visa qu'impose la loi sur les partis, toujours en vigueur malgré la révolution.

Au cours de la semaine qui suit, la pression de la rue ne cesse de s'accentuer. Le samedi 22 janvier, des centaines de jeunes originaires des régions de l'intérieur, celles d'où est partie la révolution, entament une marche sur la capitale. À chaque étape, le cortège grossit tandis que les réseaux sociaux relaient les appels à rejoindre cette « caravane de la liberté ». Dès le lendemain, les jeunes sont rejoints par des syndicalistes et des militants des droits de l'homme.

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

Au même moment, le syndicat tunisien des enseignants du primaire appelle ses adhérents à observer une grève illimitée pour exiger « la dissolution du gouvernement ».

Le lundi 24 janvier, ils sont des milliers à s'être rassemblés devant le palais de la Kasbah, qui abrite notamment les bureaux du Premier ministre, bien décidés à camper sur place jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction. Les banderoles disent la colère de ces laissés-pour-compte qui ont le sentiment qu'on est en train de leur « voler » leur révolution. Certains manifestants tiennent à bout de bras les portraits d'autres jeunes, victimes de la répression du soulèvement populaire, d'autres arborent le drapeau tunisien. En quelques jours, le sit-in - baptisé par la suite « Kasbah 1 » - va imposer ses revendications. Les premiers à démissionner, « dans l'intérêt de la Tunisie », sont les caciques du RCD qui avaient été maintenus à la tête de ministères régaliens. D'autres membres du gouvernement choisissent, quant à eux, de quitter l'ex-parti de Ben Ali. Et, dans la soirée du 27 janvier, Mohamed Ghannouchi annonce la constitution d'une nouvelle équipe dirigeante. Il indique que ce nouveau gouvernement aura pour tâche d'organiser des élections et s'engage à ce que celles-ci soient placées « sous le contrôle d'une commission indépendante, en présence d'observateurs internationaux, pour en garantir la transparence ». Si quelques technocrates franco-tunisiens, passablement déphasés, rejoignent la nouvelle équipe, l'UGTT et le FDTL de Mustapha Ben Jaâfar choisissent une nouvelle fois de rester à l'écart. Au cours des tractations, la centrale syndicale n'en a pas moins donné son accord pour le maintien de Mohamed Ghannouchi à la primature. Elle se chargera de faire accepter le compromis aux manifestants qui obtiennent du Premier ministre un nouveau gage avec l'annonce, le 6 février, de la dissolution du RCD.

Dans cette première phase, la transition s'organise autour

d'une idée-force, celle de la continuité institutionnelle. La Constitution de 1959 est maintenue, la période intérimaire doit déboucher sur la tenue d'une élection présidentielle. Mais cette idée de continuité va très vite s'avérer en décalage complet avec les attentes des forces politiques et sociales qui ont été maintenues à l'écart de la négociation de ce compromis.

Au moment de la constitution du premier gouvernement Ghannouchi, la mise en place d'une commission chargée de proposer les réformes juridiques nécessaires pour permettre des élections libres avait été annoncée, ainsi que l'allongement, de deux à six mois, du délai légal accordé au président par intérim pour organiser des élections. L'homme qui est alors chargé de mettre en musique cette réforme des institutions est une personnalité respectée, Yadh Ben Achour.

Même s'il est personnellement convaincu qu'il suffirait d'amender sur quelques points le texte de 1959, ce spécialiste du droit public est conscient qu'il faudra sans doute aller plus loin. Le schéma qui a sa préférence passe cependant par une élection présidentielle, au moins comme première étape. « Je serais assez favorable, confie-t-il, à ce que, dans un premier temps, seule la loi électorale soit modifiée, ce qui peut se faire par décret-loi, afin de permettre l'élection d'un président de la République. Ensuite, le chef de l'État élu appellera de nouveau les citoyens aux urnes afin d'élire une assemblée dont il décidera s'il s'agira d'une assemblée constituante, chargée d'élaborer une nouvelle Constitution, ou d'une assemblée législative qui amenderait le texte de 1959[1]. » Une démarche pragmatique qui, poursuit-il, vise à « permettre une transition avant qu'une assemblée souveraine et légitime puisse prendre des décisions définitives ».

Plusieurs autres scénarios sont envisagés, plus ou moins

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

conformes à la notion de continuité institutionnelle. Certains proposent d'organiser le même jour l'élection présidentielle et celle d'une assemblée constituante, d'autres suggèrent que le texte élaboré par la commission Ben Achour soit adopté par une convention nationale - dont la composition resterait à définir -, avant d'être soumis à l'approbation populaire par voie référendaire, d'autres enfin d'organiser, sans attendre, l'élection d'une assemblée souveraine, parlementaire et constituante, qui nommerait un gouvernement provisoire avant de doter le pays de nouvelles institutions.

Celui qui milite avec le plus de force pour le maintien de l'élection présidentielle, conformément à la Constitution de 1959, est Néjib Chebbi À 67 ans, le leader historique du Parti démocrate progressiste, opposant de toujours à la dictature, ne cache pas son ambition de devenir le premier président de la Tunisie démocratique. A-t-il, comme on le murmure à Tunis, le soutien, dans sa démarche, de l'ambassade américaine ? Lui s'en défend. « Si Ben Ali est parti, dit-il, l'État est encore là, et c'est de là qu'il faut partir pour aboutir à un changement de régime [...]. La Constitution ne peut être réformée pendant la période intérimaire. Les textes sont clairs. Il faut d'abord qu'il y ait un nouveau président élu[1]. » Un point de vue qui va devenir de plus en plus minoritaire, y compris parmi les élites intellectuelles et politiques. Celles-ci prennent peu à peu conscience que, nécessaire dans les tout premiers jours qui ont suivi la chute du dictateur afin de permettre la continuité de l'État, cette logique n'est plus adaptée, qu'elle est en déphasage complet avec le désir de rupture du peuple et que seule l'élection d'une assemblée constituante pourra convaincre ce dernier qu'on ne cherche pas à lui voler sa révolution. « Il faut jeter les bases d'un vrai changement de régime. Il

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

faut une nouvelle Constitution, donc une constituante. On ne fait pas de neuf avec du vieux », affirme Mustapha Ben Jaâfar. Mais avant d'en arriver là cette figure de l'opposition à Ben Ali souhaite une modification de « l'architecture de la transition» : «Le gouvernement doit se contenter de gérer les affaires courantes. Et il faut un contre-pouvoir qui pilote la transition. »'

Il n'est pas le seul à faire cette analyse. Les formations politiques qui sont restées à l'écart du gouvernement, associées à l'UGTT, à l'Ordre national des avocats et à la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme présentent, après plusieurs jours de tractations parfois houleuses, une revendication commune : la constitution d'un « Conseil national de protection de la révolution » chargé de contrôler l'activité du gouvernement, ainsi que les travaux des commissions nommées par ce dernier, dans l'attente de l'élection d'une assemblée constituante. Figurent en bas du texte vingt-huit signatures dont celles de l'UGTT, de l'Ordre national des avocats, de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme, du FDTL - bientôt rebaptisé Ettakatol -, du Congrès pour la République de Moncef Marzouki, du Parti communiste des ouvriers de Tunisie d'Hamma Hammami, ainsi que de plusieurs petits partis d'extrême gauche rassemblés au sein du Front du 14 janvier. En coulisses, ils ont le soutien d'Ahmed Mestiri, un ancien ministre de Bourguiba, qui fut le premier à s'opposer au parti unique et se verrait bien à la tête d'une telle institution... Ennahdha, dont le chef suprême, Rached Ghannouchi, est à Tunis depuis le 30 janvier, n'est toujours pas rentré de plain-pied dans le débat politique. Interrogé à la veille de son retour, le « Cheikh » se garde de prendre une position trop tranchée

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

sur les problèmes de l'heure : « Nous sommes conscients qu'une période de transition est nécessaire, mais celle-ci ne devrait pas être conduite par des gens qui ont essayé de casser le processus révolutionnaire. Nous sommes partisans d'une grande coalition rassemblant toutes les forces qui ont porté la révolution [...], ainsi que des personnalités indépendantes et respectées susceptibles d'apporter leur expertise et d'aider le pays à accomplir cette transition[1]. »

Au fil des semaines, la contestation gagne du terrain. Au cours des derniers jours de février, les manifestations se succèdent à Tunis, sur l'avenue Bourguiba. Puis, le 20 février, un second sit-in est organisé devant la place de la Kasbah, devenue le haut lieu de la contestation populaire. C'est « Kasbah 2 ». Les manifestants exigent la démission du gouvernement Ghannouchi, la suspension des deux assemblées législatives et l'élection d'une assemblée constituante. Pour la première fois depuis le début de la révolution, les islamistes sont présents, au cœur même de la contestation. À cet égard, le témoignage qu'apporte Abdallah Garam[2], un militant de l'UGTT, est particulièrement révélateur. Belle gueule burinée, encadrée par une barbe blanche, il a été, à 64 ans, de tous les combats depuis sa première grève comme jeune cheminot. « Jamais condamné, toujours torturé », résume-t-il. Bien sûr, le 14 janvier, le jour de la chute du dictateur, il est aux premières loges. Lui et ses camarades de la Régie nationale des tabacs et des allumettes se sont regroupés en haut de l'avenue Bourguiba, en face de l'ambassade de France. La veille, ils ont imaginé, à quelques-uns, le «plan d'action» qu'ils mettraient en œuvre si les forces de l'ordre tiraient sur les manifestants. Fort heureusement, ce scénario noir n'aura pas

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express* par e-mail, janvier 2011.
2. Entretien avec l'auteur, Tunis, avril 2014.

lieu. Abdallah Garam devient ensuite l'un des organisateurs de Kasbah 1, puis de Kasbah 2. Il est affirmatif : c'est à Kasbah 2 que les choses ont basculé. « Nous avons été dépassés par la capacité d'organisation et de mobilisation des islamistes alors que ceux-ci étaient largement absents en décembre et en janvier. À partir de Kasbah 2, le ver est dans le fruit, les Frères musulmans tiennent le haut du pavé. » L'ambiance, ajoute-t-il, n'était pas la même que lors des premières manifestations. «Le vendredi qui vit le départ du tyran fut un moment extraordinaire. Pas une pierre jetée, pas une vitre cassée, pas un slogan islamiste. Nous réclamions du travail, la liberté, l'égalité. Ce furent des jours magnifiques ! Puis, dans la foulée, sans que personne ne prenne vraiment la direction des opérations, nous avons installé quelques tentes sur la place de la Kasbah, en face de la primature. J'y ai passé plusieurs nuits, avec ma grande fille, dans le froid et dans l'enthousiasme. Je suis un peu devenu le patron informel de cette mobilisation improvisée. Il fallait négocier avec les marchands de la médina, qui se plaignaient d'être pillés. Calmer le jeu aussi avec les militaires... Une chose est sûre : les islamistes, à ce moment-là, n'étaient pas visibles. » Tout change avec Kasbah 2. Entre-temps, le 30 janvier, Rached Ghannouchi est rentré d'exil. Il a été accueilli à l'aéroport de Tunis par des milliers de partisans aux cris de « *Allah Akbar!*» (Dieu est le plus grand !) et aux accents de l'hymne national. Abdallah Garam, qui campe de nouveau sur la place de la Kasbah, y voit débarquer, entre autres, l'épouse du futur ministre de la justice du gouvernement d'Hamadi Jebali, Noureddine Bhiri, ainsi qu'un salafiste, Mohamed K, qui a fait ses classes dans les maquis du Front islamique du salut algérien. Des collectes sont organisées, des provisions distribuées... « Les islamistes, soupire le syndicaliste, sont plus organisés, plus arrogants et plus acharnés que nous, à gauche. »

Le vendredi 25 février, dans l'espoir de faire baisser la tension, le Premier ministre annonce la tenue d'élections avant le 15 juillet, la création d'une allocation mensuelle pour les jeunes sans emploi et des postes de fonctionnaires à pourvoir. Il promet aussi la création d'un « haut comité pour la sauvegarde de la révolution, des réformes politiques et de la transition démocratique » qui rassemblerait l'ensemble des forces vives et des partis, et serait chargé, entre autres, de choisir entre une élection présidentielle et l'élection d'une assemblée constituante. Mais c'est encore trop peu, et surtout trop tard. Le lendemain, samedi, le mouvement de protestation reprend de plus belle. Ils sont alors plusieurs dizaines de milliers devant la Kasbah. Cinq personnes sont tuées lors des affrontements qui opposent les manifestants aux forces de l'ordre. Quelques heures plus tard, dans la soirée du dimanche 27 février, Mohamed Ghannouchi, qui devait en principe, le lendemain, prononcer une allocution télévisée réitérant son refus d'organiser l'élection d'une assemblée constituante, démissionne. « Je n'en peux plus ! » aurait-il confié à l'un de ses proches. « Il a eu peur, estime ce dernier. La veille, à la télévision, lors d'un reportage sur la place de la Kasbah, on avait pu voir une pancarte avec l'inscription "Ghannouchi, à mort". »

Le président Fouad Mebazaâ annonce alors la nomination de Béji Caïd Essebsi, destourien[1] de 84 ans, plusieurs fois ministre sous Bourguiba. Avocat de formation, ce bourguibiste convaincu a une solide expérience. Il a fait partie du tout premier cabinet constitué, en mars 1956, par le « père de l'indépendance », puis occupé plusieurs postes ministériels, dont celui de ministre de l'Intérieur. Au début des

1. Le Néo-destour était le parti du père de l'indépendance, Habib Bourguiba ; le terme « destour » signifie « constitution ».

années 1970, il a été exclu du gouvernement et du parti pour avoir adhéré à un courant qui milite en interne pour une ouverture démocratique du régime. Après une traversée du désert de plusieurs années, il a réintégré le gouvernement en 1980 avec un portefeuille, celui des Affaires étrangères, qu'il conservera pendant six ans. Président de la Chambre des députés au début de l'ère Ben Ali, il ne cachait plus depuis longtemps, en privé, son hostilité au chef de l'État et à son clan. Lorsqu'il accède, ce 27 février 2011, à la primature, la place de la Kasbah est toujours occupée par des milliers de manifestants. Quelques mois plus tard, il résumera en ces termes l'état d'esprit qui était alors le sien : « Mohamed Ghannouchi n'avait plus accès à son bureau, il avait été obligé de se délocaliser à Carthage, au palais présidentiel. J'étais déterminé, quant à moi, à réinstaller à la Kasbah. Soit j'y parvenais, soit je jetais l'éponge[1]. »

Parmi les premiers à être reçus par le nouveau chef du gouvernement figurent une délégation de l'UGTT, ainsi que Mustapha Ben Jaâfar, puis Rached Ghannouchi. Au cœur de ces échanges : le partage des tâches entre le gouvernement de transition et les représentants des différents courants politiques du pays, en attendant que puisse être organisé le premier scrutin démocratique de l'histoire de la Tunisie indépendante. Sur ce que sera celui-ci, le débat est désormais tranché : c'est bien une assemblée constituante qui sortira des urnes. Le Premier ministre le laisse entendre dès sa nomination. Le président Fouad Mebazaâ le confirme dans la soirée du 3 mars lors d'une allocution télévisée. Les manifestants de la Kasbah, qui voient ainsi leur principale revendication satisfaite, peuvent lever le siège.

Il aura donc fallu un peu plus de six semaines pour que

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

triomphe la logique de la rupture institutionnelle. Le gouvernement de Mohamed Ghannouchi privilégiait en effet une tout autre approche, celle d'une ouverture démocratique sans véritable changement de régime, dans le cadre de l'« État RCD ». Dès sa nomination, le Premier ministre avait annoncé l'abrogation de toutes les lois antidémocratiques. En revanche, ce n'est que sous la pression de la rue que les caciques de l'ex-parti au pouvoir se sont résolus à abandonner leurs portefeuilles. Et le Premier ministre n'en décidait pas moins, peu après ce premier coup de semonce, de nommer une vingtaine de nouveaux gouverneurs issus des rangs du RCD ! Avant, là encore, de faire marche arrière sous la pression de la vague protestataire. Sans doute a-t-on cru, en haut lieu, au lendemain de la révolution, qu'il serait possible de dissocier le sort du parti de celui du dictateur et de son clan - c'était ignorer la force du désir de changement de l'opinion. Cela expliquerait, entre autres, ce très curieux communiqué du RCD appelant ses militants, quelques jours avant sa dissolution, à « contribuer au renforcement des liens de solidarité entre les Tunisiens et les Tunisiennes dans le contexte des principes de la révolution du peuple et en signe de fidélité à la mémoire de ses valeureux martyrs » !

Même s'il a souvent pris les bonnes décisions trop tard, sous la pression de l'opinion, et donné en permanence le sentiment de naviguer à vue, Mohamed Ghannouchi aura, malgré tout, mis la Tunisie sur les rails de la transition. Mais il portait le péché originel d'avoir été nommé par le dictateur et d'avoir couvert, pendant dix ans, ses turpitudes. « J'avais peur, comme tous les Tunisiens », répondait-il, au lendemain de la chute de Ben Ali, à un journaliste de la télévision qui lui demandait pourquoi il était resté aussi longtemps à ses côtés. Terrible aveu de faiblesse...

Chapitre 3

Le retour de Bourguiba

Quatre mois après la chute du régime, voici le temps des revenants. Compagnon de route du fondateur de la Tunisie moderne, Béji Caïd Essebsi entend restaurer l'autorité de l'État en s'inspirant de l'héritage politique du bourguibisme. Tandis qu 'il s'y emploie, la Haute instance, une assemblée pluraliste sans précédent en Tunisie, prépare les élections.

La garde d'honneur, en grand uniforme, a pris position autour du mausolée blanc surmonté d'une coupole dorée. Nous sommes à Monastir, le mercredi 6 avril 2011. Pour la première fois, l'anniversaire de la mort du père de l'indépendance tunisienne, Habib Bourguiba, décédé onze ans plus tôt, va être célébré en grande pompe. Toute la Tunisie politique est au rendez-vous, pas un ministre ne manque à l'appel. En tête du cortège, le président Fouad Mebazaâ, 77 ans, et son Premier ministre, Béji Caïd Essebsi, 84 ans. Quatre mois après la chute du régime, c'est à ces deux personnalités, purs produits du bourguibisme, qu'a été confiée la mission de gérer, jusqu'aux élections, la Tunisie post-révolutionnaire. « Le régime de Ben Ali est mort le 14 janvier, mais il y a un État. Parce que Bourguiba en avait bâti les fondations. On en a la preuve aujourd'hui

où l'on rend justice à celui qui représente l'intégrité et la grandeur de la Tunisie ! » clame le producteur de cinéma Tarak Ben Ammar, venu spécialement de Paris. Il figurait pourtant en bonne place, quelques mois plus tôt - c'était en août 2010 - sur une liste de soixante-cinq personnalités, signataires d'une pétition en faveur de la réélection du président Ben Ali pour un nouveau mandat... En ce printemps 2011, en Tunisie, les vestes se portent volontiers retournées.

Ce 6 avril, le gouvernement de Béji Caïd Essebsi a tout juste un mois d'existence. En quelques semaines, le Premier ministre est parvenu, malgré les impatiences, à asseoir son autorité. Fin politique, l'homme a toujours fait preuve d'une grande indépendance d'esprit. Il a le sens de la repartie et de la formule. Ses premières rencontres avec la presse sont un succès. Le ton, malgré les accents paternalistes, passe bien. Mais la magie du verbe n'a qu'un temps. Et sa priorité est de rétablir l'ordre. Il a maintenu l'état d'urgence proclamé le 14 janvier, qui limite les libertés individuelles, et n'hésitera pas, à plusieurs reprises, à faire intervenir la police contre les manifestants. « Les méthodes de nos forces de l'ordre laissent beaucoup à désirer, reconnaît-il. C'est une partie de l'héritage. J'en suis conscient, mais j'ai, aussi, le devoir d'assurer l'ordre public. » Habilement, il prend cependant soin, lorsqu'il dénonce les « fauteurs de trouble », de ne montrer du doigt que les salafistes « qui ne [lui] ont pas pardonné de leur avoir refusé le droit de se constituer en parti » et « les anciens du RCD qui avaient tout et ne supportent pas de n'avoir plus rien ». Tout en assurant « comprendre que des gens privés de travail descendent dans la rue pour protester »[1].

Pour le président par intérim Fouad Mebazaâ, peu préparé

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

à exercer une tâche aussi lourde dans de telles circonstances, la présence de Béji Caïd Essebsi à la primature est rassurante. Ce sont deux Tunisois et ils se connaissent depuis longtemps. En 1967, lorsque le second était ministre de l'Intérieur, le premier était directeur de la sûreté. À l'époque, sur fonds de guerre des Six Jours, la synagogue de Tunis avait été attaquée par des extrémistes. Furieux, Bourguiba avait exigé que des têtes tombent et Mebazaâ avait été limogé. Mais les deux hommes étaient restés proches. Après la chute de Ben Ali, Mebazaâ avait reçu à plusieurs reprises à Carthage son ancien patron... lequel ne cachait pas qu'à ses yeux le Premier ministre Mohamed Ghannouchi n'était pas à la hauteur. Si bien que, lorsque ce dernier remet sa démission, Mebazaâ a déjà en tête le nom de son successeur. Et il ne faudra que quelques heures à Béji Caïd Essebsi pour donner son assentiment. Le temps de s'assurer qu'il aurait le soutien des forces de sécurité, ce qu'il fera au cours de trois entretiens discrets avec le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Rachid Ammar, puis le ministre de la Défense, Abdelkrim Zbidi, et celui de l'Intérieur, Farhat Rajhi.

Dès son arrivée à la Kasbah, l'ancien ministre de Bourguiba devient le véritable chef de l'exécutif même si, sur le papier, Mebazaâ, qui occupe le fauteuil de Ben Ali, dispose de pouvoirs beaucoup plus étendus. Cela tient à la fois à la personnalité des deux hommes et à la nature de leurs relations passées. Pour le président par intérim, Béji Caïd Essebsi, qui a sept ans de plus que lui, restera toujours l'aîné.

Composé uniquement de techniciens qui se sont engagés à ne pas se présenter à l'élection de l'Assemblée constituante - en fait, la quasi-totalité de l'équipe de Mohamed Ghannouchi est reconduite à l'exception notable de Néjib

Chebbi qui n'a jamais caché ses ambitions présidentielles -, le nouveau gouvernement a une feuille de route limitée. Il est chargé de gérer le pays en attendant que des dirigeants issus des urnes puissent le faire. Concrètement, il a principalement en charge la sécurité ainsi que les affaires économiques et sociales. Béji Caïd Essebsi, qui veut restaurer « l'autorité de l'État », entend d'abord « combattre l'idée que l'on peut tout se permettre ». Sur le plan social, faute de moyens, il sait qu'il ne pourra prendre que des mesures symboliques pour répondre à l'impatience des jeunes révolutionnaires. «Il fallait, dira-t-il par la suite, montrer aux jeunes des régions déshéritées de l'intérieur, lourdement frappées par un chômage endémique, y compris parmi les diplômés, que nous étions conscients de leurs problèmes. Il n'était malheureusement pas possible de leur offrir des emplois. Nous avons dû nous contenter de répondre à l'urgence sociale avec une politique d'aide [...]. Je comprends qu'il y ait eu une part de déception. Je n'ai pas voulu promettre plus que je ne pouvais faire. » Le taux de croissance de l'économie tunisienne est à ce moment-là à peu près nul, le pays compte, de l'aveu même du Premier ministre, « sept cent mille chômeurs dont cent cinquante mille diplômés »[1].

Celui-ci s'efforce de convaincre les Occidentaux qu'ils ont tout intérêt à aider la Tunisie à se relever. Il prend contact avec la Banque mondiale, reçoit Hillary Clinton, alors secrétaire d'État américaine, à Tunis, se rend à Paris, puis obtient une invitation pour le sommet du G8 à Deauville, les 26 et 27 mai 2011. Il n'a beau être là que pour six mois, il y présente un plan de développement sur cinq ans. Pour le financer, la Tunisie aura besoin de 5 milliards

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

de dollars. Le document, sur lequel ont travaillé le ministre des Finances, Jalloul Ayed, celui du Développement régional et local, Abderrazak Zouari, et le gouverneur de la Banque centrale, Mustapha Kamel Nabli, est bien accueilli. Les Occidentaux s'engagent à débloquer des crédits pour la Tunisie et l'Égypte, les deux pays du « printemps arabe ». Dans son discours, Béji Caïd Essebsi parle d'islam et de démocratie. Une thématique chère au président américain Barack Obama qui l'invite en visite officielle aux États-Unis. L'ancien ministre des Affaires étrangères de Bourguiba boit du petit-lait... Mais les dollars promis n'arriveront jamais dans les caisses de la Tunisie. Après les élections, les crédits seront pour la plupart bloqués.

Porté au pouvoir par un consensus dont il connaissait la fragilité, Béji Caïd Essebsi aura plutôt bien rempli une mission qui consistait, pour une large part, à calmer le jeu dans l'attente d'un nouveau gouvernement doté d'une vraie légitimité. « Ma plus grande fierté, dira-t-il à l'heure du bilan, est d'avoir assuré la continuité de l'État et remis le pays sur les rails. Nous avons réussi à faire en sorte que l'année scolaire ne soit pas perdue et que le baccalauréat puisse être organisé normalement. Puis nous avons franchi sans encombre le cap du ramadan, alors que beaucoup craignaient un regain de tension, et négocié avec l'UGTT, que nous avons convaincue de respecter un moratoire sur les grèves jusqu'aux élections. » L'ancien ministre de Bourguiba s'est en revanche refusé à faire le ménage dans l'administration. Il est notamment resté sourd aux appels à « nettoyer » les ministères de la Justice et de l'Intérieur, se contentant, pour ce qui est de cette dernière institution, d'éjecter une quarantaine de directeurs de la police. À ceux qui le lui reprochaient, il répondait qu'il n'était pas là pour faire des réformes de fond et que le « ménage » ne pouvait se faire

que par étapes, dans la légalité. «Le gouvernement ne peut pas liquider tout le monde, l'idée d'une responsabilité collective n'est pas acceptable. Il faut enquêter, traduire devant les tribunaux », répétait-il[1]. Il sera en réalité toujours très réticent - il l'est encore aujourd'hui - à toute mesure visant, en tant que tels, les membres du RCD, s'opposant notamment à ce que soit prononcée l'inéligibilité des dirigeants de l'ancien régime.

Cette attitude lui vaut un été 2011 plutôt chaud. Le front des opposants réunit cette fois des militants d'extrême gauche, qui ont le sentiment, eux aussi, qu'on est en train de leur confisquer leur révolution, et les islamistes, dont la présence est maintenant très affirmée sur la scène politique aussi bien que dans la rue. Les manifestants ne réclament pas seulement des emplois mais la fin de l'impunité pour les serviteurs de l'ancien système. En juin, des manifestations, réprimées sans ménagement par les forces de l'ordre, éclatent dans la Tunisie de l'intérieur, à Metlaoui, Gafsa, Kasserine ou encore Sbeïtla. Puis le vendredi 15 juillet, après la prière, des centaines de personnes venues des villes du centre pour tenter d'envahir la place de la Kasbah. Leur but : organiser un sit-in sur le modèle de ceux de Kasbah 1 et 2, cette fois pour obtenir le départ des ministres de la Justice et de l'Intérieur qui symbolisent à leurs yeux un retour en arrière. Quelques dizaines de manifestants tentent d'investir les bureaux du Premier ministre. Béji Caïd Essebsi doit être exfiltré par les forces de l'ordre, qui le font sortir par une porte dérobée. Il se réfugie pour quelques heures au palais présidentiel de Carthage. « Les policiers recommencent à nous traiter comme avant, les anciens du RCD sont revenus partout,

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

dans les partis, les administrations. Et au lieu du développement, on ne nous parle que du pseudo-combat entre les laïcs et les islamistes, mais ça, ce n'est pas la révolution ! » déclare à l'envoyée spéciale du *Monde* Lamine Bouazizi, un professeur de Sidi Bouzid qui a fait le déplacement. Mais toutes les tentatives de prendre d'assaut la place échouent en raison de l'important dispositif policier qui y est déployé. Il n'y aura pas de « Kasbah 3 ».

Pour gouverner, Béji Caïd Essebsi s'appuie officiellement sur ses deux ministres délégués, Ridha Belhaj et Rafaâ Ben Achour, qui constituent sa garde rapprochée. Mais un autre personnage va jouer, dans l'ombre, un rôle clé pendant toute cette période : Kamel Eltaïef. Sans attribution officielle, il ne figure dans aucun organigramme. C'est un visiteur du soir. Et un conseiller qui sent le soufre. Originaire, comme l'ex-président Ben Ali, d'Hammam-Sousse, ce chef d'entreprise passionné de politique a été le principal instigateur du « coup d'État médical » du 7 novembre 1987 contre Bourguiba, avant de piloter la politique d'ouverture des premières années du règne de Ben Ali. Un rôle qu'il revendique sans ambiguïté, au lendemain de la chute du dictateur. Il précise même être « revenu plusieurs fois à la charge » parce que Ben Ali « avait peur » et « tergiversait »[1]… Au début des années 1990, il se brouille avec son poulain lorsque celui-ci décide de divorcer pour épouser Leila Trabelsi. Il tombe alors en disgrâce, au point même de passer quelques semaines en prison.

Eltaïef est d'abord un homme de réseaux. Il connaît tout le monde, d'un bout à l'autre de l'échiquier politique tunisien, des défenseurs des droits de l'homme aux politiciens, des intellectuels aux syndicalistes. Béji Caïd Essebsi, lui,

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

est resté éloigné des affaires pendant une bonne vingtaine d'années et doit refaire son carnet d'adresses. Les deux hommes ont quelques très proches amis communs. Eltaïef devient un conseiller écouté. Son terrain de prédilection, ce sont les nominations. C'est lui qui, le plus souvent, suggère au Premier ministre les noms de ceux qu'il convient de placer à la tête des grandes administrations, à commencer par les services de sécurité. C'est peu dire que son rôle agace. Sur les réseaux sociaux, les critiques les plus acerbes viennent d'abord des partisans de Moncef Marzouki - sans doute parce que cet opposant-là, qui a vécu en exil pendant toutes les années Ben Ali, ne fait pas partie des nombreuses relations de l'homme d'affaires -, puis des islamistes. Outre le fait d'avoir été le parrain de Ben Ali dans les années 1980, il lui est aussi reproché une approche régionaliste. En mai 2011, Farhat Rajhi, qui a été limogé par Béji Caïd Essebsi de son poste de ministre de l'Intérieur, l'accuse publiquement de s'activer en coulisses pour que le pouvoir reste aux mains des Sahéliens. Il en veut pour preuve la promotion de Rachid Ammar, devenu chef d'état-major des trois armées.

Tandis que le gouvernement gère et polarise de ce fait les revendications, les prochaines étapes de la transition sont mises en musique par une assemblée unique en son genre, « l'Instance supérieure pour la réalisation des objectifs de la révolution, de la réforme politique et de la transition démocratique ». Plus communément appelée « Haute instance », cette institution chargée de piloter les réformes politiques et électorales est composée de cent cinquante-cinq membres qui représentent une douzaine de partis, une vingtaine d'associations - dont l'Ordre national des avocats, la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme ou encore l'Association tunisienne des femmes démocrates -, des représentants de l'UGTT et quelques dizaines de « personnalités nationales ».

Pluraliste, sa composition est le fruit d'un compromis. On se souvient que le gouvernement de Mohamed Ghannouchi avait nommé une commission chargée de réformer les textes liberticides de l'ancien régime, qu'il avait placée sous la présidence du juriste spécialiste du droit public Yadh Ben Achour. Par la suite, plusieurs associations et partis s'étaient rassemblés pour créer, autour d'une charte commune, un « Conseil de protection de la révolution » destiné à devenir une sorte de tuteur du gouvernement, habilité à trancher notamment les questions importantes de la transition. Mohamed Ghannouchi souhaitait maintenir ce conseil dans un rôle purement consultatif, ce dont ses membres ne voulaient bien entendu pas entendre parler. Lors des tractations qui ont précédé l'intronisation de Béji Caïd Essebsi, il est finalement décidé de confier l'élaboration des textes nécessaires à l'élection d'une assemblée constituante à une sorte de parlement non élu, aussi représentatif que possible des différentes sensibilités du pays - en fait, l'équivalent du « conseil » proposé par les associations et les partis d'opposition -, mais de placer cette institution sous la présidence à Yadh Ben Achour. Ce dernier devient donc *de facto,* aux côtés de Fouad Mebazaâ et Béji Caïd Essebsi, le troisième personnage de l'État. L'homme n'est pas seulement un éminent juriste, il est aussi issu de l'une des plus grandes familles du pays : son père, Fadel Ben Achour, fut un grand cheikh de la Zitouna, l'université islamique de Tunis, et l'un des penseurs de l'islam tunisien moderne, ainsi que le compagnon de route de Farhat Hached, le fondateur de l'UGTT.

Le dispositif est complété par la création d'un autre organisme *ad hoc,* l'Instance nationale pour la réforme du secteur de l'information et de la communication. Composée de journalistes et de personnalités issues de la magistra-

ture, elle est présidée par Kamel Labidi, un journaliste indépendant contraint à l'exil qui fut longtemps le représentant au Moyen-Orient du Comité pour la protection des journalistes, une organisation non gouvernementale créée aux États-Unis en 1981.

La mise en place de la Haute instance est une étape clé dans le processus post-révolutionnaire tunisien. Sa composition met aussi en évidence le paradoxe de cette révolution. Les jeunes de Sidi Bouzid et des régions déshéritées du centre qui ont initié le mouvement n'avaient pas de leader. Dans les jours qui ont précédé, puis suivi, la chute du dictateur, leur message a été relayé par une nébuleuse d'associations, de partis et d'intellectuels qui ont littéralement monopolisé les micros. On est là au cœur de l'exception tunisienne : il existait dans ce pays, en dépit de la dictature, un vrai champ politique qui a très vite occupé le terrain. Ce dernier a transformé l'essai. Mais il l'a fait en recherchant le consensus, donc nécessairement en s'accommodant, au moins partiellement, du passé. Le processus a probablement à la fois épargné à la Tunisie le chaos que l'on a vu ailleurs et frustré ceux qui espéraient une véritable rupture révolutionnaire. Car, pendant toute cette période, la légitimité de ceux qui gouvernent la Tunisie, qu'il s'agisse du pouvoir exécutif ou de ce vrai-faux parlement, ne repose que sur ce consensus.

En dépit de débats souvent houleux, des désaccords avec le Premier ministre qui lui reproche de vouloir jouer les censeurs et des menaces répétées d'Ennahdha de claquer la porte - ce que le parti islamiste fera à deux reprises - ce mini-parlement finira par accoucher d'un vrai processus transitionnel : un nouveau code électoral, assorti d'un « pacte républicain », une institution *ad hoc* - encore une ! - chargée d'organiser le scrutin. Il est décidé que la prochaine

Assemblée constituante sera élue à la proportionnelle selon la méthode de répartition des sièges « au plus fort reste », ce qui devrait empêcher une formation politique d'accéder seule au pouvoir, que les listes devront toutes respecter la parité hommes-femmes, une première dans le monde arabe, et que les anciens cadres du RCD, jusqu'à l'échelon local, ne pourront pas être candidats. Par ailleurs, l'élection de cette assemblée, initialement fixée au 24 juillet puis reportée au 23 octobre 2011, ne sera pas pilotée par le ministère de l'Intérieur, de triste réputation, mais entièrement organisée par une « Instance supérieure indépendante pour les élections » (ISIE). Créée le 18 mai, elle a à sa tête une commission de seize membres présidée par Kamel Jendoubi, démocrate convaincu, ex-président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme.

En quelques semaines, c'est une véritable administration que ce dernier va forger de toutes pièces. L'ISIE gère à la fois les inscriptions sur les listes électorales, la logistique du scrutin, le dépouillement, les accréditations des observateurs, tunisiens ou étrangers, celles des contrôleurs des partis et des journalistes... Au total, elle compte quatre mille cinq cents agents, répartis sur l'ensemble du territoire, auxquels viendront s'ajouter les volontaires recrutés pour tenir les bureaux de vote, cinq mille personnes environ dont un grand nombre d'enseignants, qu'il faudra former. La sécurité des opérations sera assurée par des patrouilles mixtes de l'armée et de la police, et le transport du matériel par l'armée se fera sous la supervision de l'ISIE. « La crédibilité du processus électoral est essentielle pour l'avenir du pays », souligne Kamel Jendoubi à la veille du scrutin[1].

L'inscription sur les listes se heurte à la méfiance des

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express*, Tunis, octobre 2011.

citoyens. 40 % seulement des électeurs potentiels effectueront la démarche. La torpeur estivale et la communication parfois défaillante des organisateurs n'expliquent pas tout. L'émiettement de la classe politique - plus de cent partis - rend le choix difficile, d'autant que quelques figures de l'ancien régime sont soupçonnées de parrainer en coulisses une partie de ces groupuscules. Les plus jeunes se méfient de formations politiques qui font parfois partie du paysage depuis plus de trente ans. Beaucoup aussi sont déçus par le gouvernement de transition dont le capital de confiance s'est émoussé au fil des mois. « La corruption est toujours là, le fonctionnement de la justice n'a pas changé, beaucoup de gens sont dégoûtés », constate Sofiane Belhaj, qui fut l'un des blogueurs de la révolution avant d'intégrer la Haute instance. De l'issue du scrutin dépendront pourtant les choix institutionnels du pays.

Celui-ci a été divisé en vingt-sept circonscriptions auxquelles viennent s'ajouter les six circonscriptions réservées aux Tunisiens de l'étranger. Les électeurs auront le choix entre mille cinq cent soixante-dix listes, dont près de la moitié sont des listes indépendantes, ce qui représente au total plus de onze mille candidats. Chacune des listes a reçu une aide financière de 2500 dinars (1100 euros), une somme jugée insuffisante par les indépendants qui n'ont pas les mêmes moyens que les partis. Toutes ont pu enregistrer un spot de trois minutes destiné à la télévision. L'ISIE a choisi d'interdire, en dehors de ces messages, la publicité politique - au grand dam des partis les plus riches - ainsi que la publication des sondages pendant la campagne officielle. Pour éviter les fraudes, chaque électeur devra tremper son doigt dans une encre indélébile avant de quitter le bureau de vote.

Fin septembre, à quelques jours de l'ouverture de la

campagne officielle, les principales formations politiques du pays se mettent d'accord pour limiter à un an - on verra qu'il n'en sera rien - le mandat de la future Assemblée constituante. Avant d'engager ses travaux, celle-ci procédera à l'élection d'un nouveau chef de l'État qui nommera un Premier ministre.

Dès 7 heures du matin, ce dimanche 23 octobre, une foule nombreuse se presse devant les bureaux de vote. Ce n'est qu'à la dernière minute que beaucoup de Tunisiens ont réalisé le caractère historique de cette journée et qu'ils ont décidé d'en être. Et certains, qui ne sont pas inscrits, ont du mal à comprendre la procédure qui leur est réservée, laquelle suppose qu'ils envoient par texto le numéro de leur carte d'identité pour se voir attribuer un bureau de vote. L'ISIE veut un scrutin irréprochable et des résultats incontestables. D'où une rigueur parfois mal comprise. À Grombalia, une bourgade tranquille à vingt kilomètres de Hammamet, qui vit de l'agriculture et de la vigne, la fierté se lit sur les visages. Des « organisateurs » dûment badgés veillent au strict respect des consignes. De vieilles dames s'appuient au bras de leurs enfants et petits-enfants pour accomplir leur devoir électoral dans les écoles aux murs blancs. L'imam de la grande mosquée, nommé sous Ben Ali mais resté en place, salue, lui aussi, la ferveur des habitants. Des policiers et des militaires débonnaires, souvent très jeunes, veillent au calme.

Kamel Jendoubi et son équipe ont bien travaillé. Le satisfecit, du côté des observateurs, est général. « J'ai participé, confie Andréas Gross, un député suisse qui dirige l'équipe des observateurs dépêchée par l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, à plus de cinquante missions d'observation de ce type, je n'avais jamais vu de telles

conditions de justice et de transparence dans un pays [qui n'a pas de] tradition démocratique. La Tunisie a gagné[1]. »

Les islamistes d'Ennahdha aussi. Ce sont eux, avec 35 % des voix et 89 députés sur 217, les grands vainqueurs de ce premier scrutin démocratique en Tunisie. Ils sont largement en tête, suivis par un trio composé du Congrès pour la République de Moncef Marzouki et du parti Ettakatol de Mustapha Ben Jaâfar. Sidi Bouzid est la seule grande ville de l'intérieur à ne pas voir Ennahdha arriver largement en tête. Le mouvement islamiste y est devancé par Al-Aridha, la « Pétition populaire », une formation dirigée par le millionnaire Hechmi Hamdi, originaire de la région. Installé en Angleterre, Hamdi a su utiliser efficacement sa chaîne de télévision, Al-Mostakilla, diffusée depuis Londres pour s'adresser aux laissés-pour-compte de sa région natale. En promettant des soins gratuits pour tous ainsi qu'une allocation de 200 dinars (88 euros) pour les chômeurs en contrepartie d'heures de travail pour la collectivité et en s'appuyant, aussi, sur le clan des Hamama dont il est originaire, grâce à ses relais tribaux actionnés depuis Londres, l'homme a réussi à obtenir trois sièges à l'Assemblée. Provisoirement du moins, car ils seront finalement invalidés à la suite de découverte d'irrégularités dans le financement de sa campagne.

Plusieurs facteurs expliquent le succès des islamistes. L'émergence de nouvelles classes moyennes moins tournées vers l'Europe que celles qui ont vu le jour au lendemain de l'indépendance, formatées par une éducation largement arabisée, a sans doute joué, tout comme le sentiment d'abandon de la Tunisie de l'intérieur pour laquelle le refuge dans les valeurs religieuses traditionnelles est un recours. Les

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

« nahdhaouis » sont généralement considérés comme plus intègres, ou moins corruptibles, que les autres représentants de la classe politique. Mais la victoire d'Ennahdha, c'est aussi l'héritage de Ben Ali. En emprisonnant des centaines de jeunes islamistes, le dictateur en a fait des martyrs aux yeux de leurs familles, de leurs voisins ou de leur quartier. En cet automne 2011, Ennahdha est, pour de nombreux Tunisiens, le parti qui a payé le plus lourd tribut à la dictature, quasiment le seul à ne s'être jamais compromis avec l'ancien régime. En outre, privé d'existence légale jusqu'au 1er mars 2011, il a su très vite s'organiser et mobiliser la rue et les mosquées. Moins attendue, la percée du Congrès pour la République s'explique par un discours identitaire et des accents nationalistes qui ont séduit. Pour l'universitaire Hamadi Redissi, ce parti, «mélange de gauchisme, d'islamisme et de nationalisme[1] », est sans doute la formation qui a su le mieux convaincre les jeunes révolutionnaires. Autre atout et non des moindres : son rapprochement avec Ennahdha. Plus prévisible, le score d'Ettakatol est dû pour une large part à la personnalité de Mustapha Ben Jaâfar, figure respectée de la scène politique tunisienne. Les Tunisiens lui savent gré de ne jamais avoir dévié de sa trajectoire d'opposant. Ils ont aussi apprécié sa campagne consensuelle, sans attaques outrancières. Les perdants sont ceux dont le discours anti-islamiste était le plus virulent : le Pôle démocratique moderniste, constitué autour du mouvement Ettajdid, et surtout le Parti démocrate progressiste de Chebbi, longtemps donné dans les sondages au coude à coude avec Ennahdha.

Que vont faire les islamistes de leur victoire ? Avec qui gouverneront-ils ? Ils auraient dans un premier temps

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express*, Tunis, octobre 2011.

envisagé d'offrir la présidence de la République à Béji Caïd Essebsi, une solution notamment encouragée, en coulisses, par les Qataris. L'intéressé, à la veille des élections, disait lui-même « ne rien exclure » dès lors qu'il aurait « le sentiment d'être utile»[1]. En clair, il se serait bien vu à Carthage... Mais il n'est pas le seul. Deux partis seulement, ceux de Mustapha Ben Jaâfar et de Moncef Marzouki, ont accepté de former une coalition gouvernementale avec les islamistes. Cela mérite récompense. Il est acquis que la primature ira à Hamadi Jebali, secrétaire général d'Ennahdha, le parti arrivé en tête. Derrière, une course aux places s'engage entre les deux docteurs. Marzouki revendique avec force, pour lui-même, la présidence de la République. Jebali, qui ne l'apprécie guère, préférerait confier les clés de Carthage à Ben Jaâfar, moins imprévisible, qui s'y verrait bien lui aussi. Mais le parti de Marzouki a obtenu davantage de sièges qu'Ettakatol... C'est donc Marzouki qui ira à Carthage tandis que Ben Jaâfar se verra attribuer la présidence de l'Assemblée nationale constituante.

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

Chapitre 4

La Tunisie des oubliés

Chômage des jeunes, régions entières laissées, depuis l'indépendance, à l'écart du développement : les problèmes économiques et sociaux étaient au cœur de la révolution de janvier 2011. A la veille des élections, les laissés-pour-compte de Sidi Bouzid, Kasserine, Thala, Gafsa ou Gabès attendaient toujours de pouvoir récolter les fruits du soulèvement.

La « révolution de la dignité » visait d'abord le chômage et l'injustice économique, symbolisés par l'insatiable appétit d'un clan prédateur. Le soulèvement est parti des régions de l'intérieur, celles des laissés-pour-compte, tenues à l'écart de toutes les politiques de développement tant sous la présidence d'Habib Bourguiba que sous celle de Zine el-Abidine Ben Ali au profit de la capitale et des régions côtières. Ce sont ces oubliés - jeunes chômeurs, ouvriers des bassins miniers du sud du pays - qui, appuyés par des militants syndicaux issus le plus souvent de l'extrême gauche et du nationalisme arabe, sont à l'origine de la révolution tunisienne. « C'est la conscience d'être constamment brimé, poussé aux marges et condamné à mener une existence dépourvue de dignité qui a alimenté la révolte

puis la révolution, analyse Hamza Meddeb, jeune doctorant tunisien. Dans la Tunisie de Ben Ali, il fallait payer pour tout. Pour trouver un emploi dans la fonction publique, obtenir une attestation et déposer une demande de bourse, éviter la conscription, avoir une carte d'identité ou toucher les aides distribuées par le RCD, faire entrer et vendre de la marchandise dans les souks. [...] La révolte des Tunisiens est aussi le produit de l'accumulation des frustrations, du désenchantement, de l'humiliation et de la crise suscitée par l'absence d'avenir. L'incapacité à bénéficier d'un dû qu'on estime mériter et dont on a été privé parce que ne faisant pas partie des "élus" ou des "privilégiés" a généré un sentiment d'injustice d'autant plus fort que les politiques de redistribution s'amenuisaient[1]. »

Le géographe Habib Ayeb évoque pour sa part « deux Tunisie en décalage ». Celle qui a tout - le pouvoir, l'argent, les infrastructures, le confort - couvre les régions côtières, principalement la capitale et ses banlieues huppées, quelques grandes villes comme Bizerte et Sfax ainsi que la région du Sahel, notamment Sousse et Monastir dont sont originaires nombre de représentants de *l'establishment* politique. C'est la Tunisie du jasmin, celle des plages de Hammamet ou de Djerba, des ruelles de Sidi Bou Saïd, des riches villas de La Marsa. L'autre, pauvre et marginalisée, comprend en particulier les gouvernorats enclavés de Sidi Bouzid et Siliana ainsi que la région minière de Gafsa. La population y souffre d'un fort sentiment d'exclusion, à commencer par les plus jeunes. En 2007, entre ces deux Tunisie, les taux de chômage officiels - largement sous-évalués - accusaient jusqu'à quinze points de différence. Le littoral regroupait

1. Hamza Meddeb, «L'ambivalence de la "course à *el khobza"»*, *Politique africaine,* vol. 121, n° 1, mars 2011.

près de quatre-vingts des cent vingt-deux zones industrielles du pays et autant en emplois. À Sidi Bouzid, raconte Habib Ayeb, les eaux souterraines servent à irriguer de nombreux grands périmètres d'investissement et de grandes oliveraies modernes créées grâce à des investissements privés provenant de Sfax et du Sahel. Mais, en l'absence d'huileries industrielles, les olives sont acheminées et pressées à Sfax. Plus au sud-est, dans la Djeffara, l'eau est massivement exploitée dans les nouveaux périmètres irrigués mis en place par les investisseurs venus du nord ou pour les zones touristiques de Djerba et de Zarzis. L'accès à l'emploi s'est partout raréfié. Les jeunes surtout n'ont pratiquement plus aucune chance de trouver un emploi fixe et se sentent exclus[1].

La révolte couvait depuis longtemps. D'autant que les frustrations nées de la situation sociale étaient en même temps alimentées par le discours officiel sur le « miracle économique ». Dans les régions délaissées de l'intérieur, plusieurs mouvements de protestation avaient éclaté bien avant que Mohamed Bouazizi ne s'immole par le feu. Le mouvement le plus structuré fut sans aucun doute celui de Gafsa, en 2008. Le 5 janvier de cette année-là, l'annonce des résultats d'un concours d'entrée à la Compagnie nationale des phosphates met le feu aux poudres. Révoltés par le tripatouillage auquel a donné lieu l'établissement de la liste des candidats déclarés reçus, les jeunes descendent dans la rue avec le soutien de certains syndicalistes locaux pour dénoncer la corruption et le népotisme. Le mouvement s'étend rapidement aux communes environnantes, notamment celle de Redeyef, puis jusqu'à Feriana. Après

1. Habib Ayeb, « Géographie sociale et géopolitique de la révolution tunisienne : la révolution de l'Alfa», *Maghreb-Machrek,* vol 210, n° 4, hiver 2011-2012.

plusieurs semaines d'agitation, une centaine d'interpellations et trois morts, le pouvoir finit par temporiser. Une liste « complémentaire » de reçus est annoncée. Mais, quelques mois plus tard, en décembre 2008, une trentaine de syndicalistes sont condamnés, certains écopant de plusieurs années de prison ferme.

En 2008, le mouvement était resté circonscrit. Partie des régions de l'intérieur, d'abord pour obtenir du pain et le droit à la dignité, la révolte de décembre 2010 s'est, pour sa part, étendue au reste du pays lorsque les classes moyennes et les élites intellectuelles l'ont rejointe, au début du mois de janvier 2011, avec leurs propres revendications qui portaient davantage sur les libertés individuelles et les droits politiques. Les intérêts des uns et des autres ont convergé pour faire tomber le dictateur. Y compris ceux d'une bourgeoisie qui vivait de plus en plus mal les atteintes constantes à la liberté d'entreprendre du clan Trabelsi et les aléas d'une justice aux ordres. Mais le clivage entre les deux Tunisie est très vite réapparu, dès les premiers débats sur la transition, notamment à propos de l'ampleur et du rythme des réformes à entreprendre. Fallait-il privilégier la continuité de l'État et la stabilité afin de retenir investisseurs et touristes ? Ou bien au contraire démanteler l'ensemble du système ? Ces deux discours ont été très présents tout au long de l'année 2011, notamment lors des grandes manifestations organisées sur la place de la Kasbah par les jeunes chômeurs et diplômés venus de l'intérieur. Eux, exigeaient que tout change. Tandis que la bourgeoisie urbaine plaidait pour l'arrêt des manifestations et des grèves pour laisser le gouvernement travailler et remettre l'économie en marche. Lors de la seconde occupation de la Kasbah, une contre-manifestation a été organisée contre

l'anarchie, au nom de la « majorité silencieuse » dans un quartier aisé d'El-Menzah, dans la banlieue de Tunis.

Neuf mois après le départ de Ben Ali et à la veille des élections de l'Assemblée constituante, l'heure est déjà au désenchantement dans ces villes de l'intérieur qui sont l'envers du décor ou la face cachée du « miracle tunisien » si longtemps vanté par les thuriféraires du régime de Ben Ali.

Un monde sépare Tunis de Sidi Bouzid. La route qui s'enfonce à l'intérieur du pays laisse derrière elle tous les poncifs tunisiens ; la douceur des cafés chics de La Marsa, la plage dorée de Hammamet, les palaces de Gammarth, où à la belle époque de la dictature allaient se reposer, tous frais payés, Philippe Séguin et Charles Pasqua. Les vignes réputées du cap Bon, au sud de Tunis, laissent vite place aux figuiers de barbarie et aux terres arides. Une chaîne de montagnes pelées, trouées de carrières de pierre, accompagne le voyageur jusqu'à l'entrée de la petite cité enclavée, battue par le souffle ardent du sirocco. En suivant la grande avenue centrale qui perce la ville de part en part, on voyage à travers les mois passés. C'est ici que la révolution a débuté, devant les grilles noires du siège du gouvernorat de Sidi Bouzid, un imposant bâtiment administratif surmonté d'un cadre massif en pierre blanche et du croissant rouge tunisien. À cet endroit, le 17 décembre 2010, le jeune vendeur de rue Mohamed Bouazizi craquait une allumette après s'être versé un bidon de térébenthine sur le corps.

À Sidi Bouzid, contrairement à ce qui se passe à Tunis, on ne parle pas de « la révolution du 14 janvier », date du départ de Ben Ali, mais bien de celle du « 17 décembre ». La ville, berceau des révoltes qui ont emporté le monde arabe, soigne méticuleusement la légende Bouazizi qu'elle a gravée dans son marbre. Autour de la grande avenue, une

nuée de vendeurs ambulants se sont installés à la place du héros local. « C'est devenu une mode », plaisante un habitant un brin agacé par le désordre[1]. À quelques pas du gouvernorat, un immense portrait du jeune martyr veille sur les quelque quarante mille habitants de la ville. Au pied de l'icône, la statue d'une charrette en pierre a été érigée en son honneur. Tout autour, les murs couverts de graffiti retracent l'histoire de l'interminable transition tunisienne : « Ben Ali dégage », « Restez debout, les Tunisiens », « Le monde est fier de vous ».

Dans les ruelles pauvres qui bordent l'avenue principale, la frustration et la colère sont palpables. « Rien n'a changé ! » s'indigne Faïza, une habitante d'Ennour, l'un des quartiers populaires les plus actifs lors des soulèvements de décembre 2010 et de janvier 2011. Au milieu d'une petite cour cimentée à l'ombre d'un amandier, la jeune femme poursuit, le visage fermé : « L'État continue d'ignorer notre région comme il l'a toujours fait. Il n'y en a que pour Tunis, Sfax, et les gens de l'est du pays. Ici, il n'y a pas de travail, la pauvreté gagne du terrain. En plus, maintenant, il n'y a plus d'État. L'insécurité et les trafics augmentent. » Employée dans un établissement scolaire de la ville, Faïza gagne 230 dinars par mois, soit moins que le smic tunisien fixé à environ 300 dinars mensuels (132 euros). À quelques mètres de chez elle, au creux d'un lotissement en pierre blanche, on aperçoit l'ancienne maison de Bouazizi, laissée à l'abandon. Après avoir touché 20 000 dinars (quelque 8 800 euros) de compensation gracieusement offerts par Ben Ali, la famille a été déménagée de Sidi Bouzid à La

1. Les citations des habitants de Sidi Bouzid contenues dans ce chapitre proviennent d'un reportage réalisé par Nicolas Beau et Thalia Bayle et publié sur Mondafrique.com en juillet 2014.

Marsa, cette ville aisée de la banlieue de Tunis. « De l'enfer au paradis », ironise un passant.

Plombée par une économie qui tourne au ralenti, des salaires de misère et un taux de chômage proche de 25 % contre 16 % pour l'ensemble du pays, Sidi Bouzid vit aujourd'hui adossée au commerce parallèle. À la lisière de la cité, face aux plaines fertiles de la Gammouda où sont produits 25 % des fruits et légumes du pays, les grandes routes de la contrebande tunisienne se croisent dans un décor aride. Les panneaux indiquent Sidi Ali Ben Aoun, Bir el-Hafey, Sidi Salem, Jelma, Kasserine, autant de points de passage des marchandises en tout genre provenant d'Algérie et de Libye : électroménager, véhicules et, surtout, essence. Sur la route goudronnée qui mène au centre de Sidi Bouzid, un pick-up gris non immatriculé chargé de bidons file à toute vitesse.

Jamais simplifiées, les lourdeurs administratives datant de l'ancien régime continuent en effet de freiner le développement de la région. Difficile voire impossible par exemple de changer la vocation des terres agricoles en terres industrielles susceptibles d'accueillir des usines. « Quand bien même un entrepreneur souhaite investir, il est découragé d'emblée, explique Rachid. C'est pour cela qu'il n'y a pratiquement pas d'unités de transformation de fruits et légumes à Sidi Bouzid, malgré une production très importante. » Pire, 90 % des terrains ne sont pas titrés. « Ces terres sont gérées par l'État de manière non rentable. Des particuliers pourraient optimiser leur exploitation. Mais, pour l'instant, les agriculteurs ne peuvent ni les vendre ni accéder aux crédits », regrette-t-il.

Les années Ben Ali pèsent donc encore de tout leur poids sur la vie économique. La paralysie générale jure avec le développement immobilier frénétique de la ville. Partout au

bord des routes, sur la moindre parcelle de terrain vague, des constructions anarchiques sortent de terre. Inachevés, ces bâtiments de brique et de béton ouverts aux quatre vents donnent au berceau de la révolution tunisienne des airs de ville fantôme. Depuis la chute de Ben Ali, plus besoin de permis pour faire bâtir une propriété. « Avant, on payait un bakchich au RCD, le parti au pouvoir, et on obtenait l'autorisation de construire. Aujourd'hui, on fait ce qu'on veut», poursuit Rachid. Une aubaine pour les fortunes du pays qui souhaitent placer leur argent « Un bon moyen surtout pour les mafias locales de blanchir de l'argent sale », confie un investisseur proche de l'ancien pouvoir.

Une initiative sauve toutefois le bilan économique calamiteux de Sidi Bouzid. Posés au beau milieu des champs dans la zone industrielle de Lassoueda à l'orée de la ville, de grands bâtiments modernes semblent tout droit descendus de l'espace. C'est la toute nouvelle centrale laitière de la région inaugurée fin juin par le groupe industriel Délice. À la clé, deux cent vingt-sept emplois directs et dix mille indirects à pourvoir. Le patron de la société, Hamdi Meddeb, n'est autre que l'ex-associé de Mohamed Sakhr el-Materi, gendre de Ben Ali. Relativement épargné par les remous post-révolutionnaires, celui que l'on surnomme le « Monsieur lait » de la Tunisie est également parvenu à se maintenir à la présidence de l'Espérance sportive de Tunis, le club de football de la capitale qu'il dirige depuis 2007. À Sidi Bouzid, on applaudit les efforts de cet investisseur associé à la période Ben Ali. Mais beaucoup s'interrogent. Les hommes de l'ancien régime seraient-ils en train de se refaire une santé ?

En s'enfonçant plus loin encore dans la Tunisie profonde,

voici Kasserine[1], à quelques pas de la frontière algérienne et à quatre heures de Tunis. L'unique usine, une fabrique de pâte à papier, a été construite au tout début de l'indépendance. Entre 2005 et 2011, elle a fermé six de ses sept unités de production. Principale activité de la ville : la contrebande avec l'Algérie, dont la frontière n'est qu'à soixante-dix kilomètres. On y échange des paquets de macaronis et des boîtes de tomates en conserve *made in Tunisia* contre des bidons d'essence, des cigarettes, des pneus ou des tiges de fer. Il ne passe plus guère de trains sur la voie ferrée qui sépare les immeubles déglingués du centre-ville du quartier populaire d'Ezzouhour. Les égouts y sont à ciel ouvert et seule la rue principale est goudronnée.

Sur une petite place, un monument aux morts a été érigé en hommage aux « martyrs » de la révolution. Entièrement financé par les habitants, il porte les noms de dix-neuf jeunes gens tués par balles par les forces de l'ordre. « Ce sont ceux de Kasserine qui ont creusé la tombe de Ben Ali », affirme avec fierté Abdelwahab Homri, un professeur de mathématiques, militant syndical et membre du collectif local de sauvegarde de la révolution. Car la ville est celle qui a payé le plus lourd tribut avec celle, voisine, de Thala. Celle aussi où tout s'est joué, les 8, 9 et 10 janvier, trois journées particulièrement meurtrières qui ont fait plus de vingt morts et deux cents blessés, dont plusieurs dizaines par balles. Le chômage des jeunes est ici aussi un terrible fléau. « Il y a eu beaucoup de promesses, des ministres sont venus, ils ont parlé d'une zone industrielle, d'usines... Mais jusqu'ici nous n'avons rien vu de concret », déplore Issam. À 28 ans, titulaire d'une maîtrise de tourisme, il

1. Les citations des habitants de Kasserine reproduites dans ce chapitre proviennent d'un reportage de l'auteure pour *L'Express* en mai 2011.

est sans emploi depuis 2007. « On fait quoi, avec juste la liberté ? Sans travail, il n'y a pas de dignité ! » renchérit Adel. Lui, a un master en logistique, il a effectué l'an dernier un stage à Dubaï où il songe à repartir, malgré son attachement à la ville. En attendant, il milite au sein d'une toute jeune association qui tente d'aider les jeunes à postuler pour un emploi ou une subvention. Il se méfie des partis qui ont « mis le grappin » sur la révolution. Issam et Adel passent la plus grande partie de leurs journées à tuer le temps dans un café de la ville. Ils ne sont pas les seuls. Qu'ils soient « populaires » - entendez avec une terrasse et une clientèle exclusivement masculine - ou « mixtes » - un peu plus branchés et fréquentés également par quelques jeunes femmes -, les cafés de Kasserine sont le refuge préféré des chômeurs. Le petit noir y est à 15 centimes d'euros, le «direct» (café-crème) à peine plus cher. Et les cigarettes de contrebande se vendent à l'unité, au coin de la rue.

Dans les régions proches de la frontière libyenne, l'économie tunisienne bascule vers une zone grise qui échappe au contrôle de l'État et finance aussi bien des gangs informels que des cartels, d'origine tribale, puissants et organisés. Sur fond de corruption des douaniers et des intermédiaires. Le produit phare de ces trafics est le carburant qui arrive massivement des deux voisins de la Tunisie, la Libye et l'Algérie.

Conscient de l'impatience de ces populations oubliées, le gouvernement de Béji Caïd Essebsi s'efforce de prendre quelques mesures, largement symboliques. Outre la création de vingt mille postes et d'un statut de stagiaire dans la fonction publique, il met en place une aide aux jeunes diplômés chômeurs. Quelque deux cent mille d'entre eux reçoivent, grâce au programme Amal (« espoir »), une

allocation de 200 dinars (environ 90 euros). Le système, qui vise en principe à améliorer leur chance de trouver un emploi, servira surtout à acheter un semblant de paix sociale. « Ils veulent juste nous faire patienter », commente, sans illusions, l'un des allocataires de Kasserine. Le gouverneur de la ville ne dit d'ailleurs pas autre chose : « On ouvre des chantiers dont on n'a pas vraiment besoin dans le seul but de faire travailler les gens[1]. » Chaque matin, ils sont près de deux cents à se masser devant l'entrée de ses bureaux dans l'espoir d'obtenir une aide. « Le développement régional a toujours été conçu en Tunisie comme une politique d'assistance aux populations des régions déshéritées », souligne l'économiste Abderrazak Zouari, alors ministre du Développement régional et local dans le gouvernement de Béji Caïd Essebsi[2]. « Nous ne sommes, ajoute-t-il, qu'un gouvernement provisoire et on nous demande de résoudre des problèmes qui existent depuis cinquante ans ! » Lui qui enseignait avant la révolution dans des universités françaises avoue avoir découvert « à cinq kilomètres de l'autoroute, à cent cinquante kilomètres de Tunis », une misère dont il ne soupçonnait pas l'existence. Il profitera de son passage au gouvernement pour établir, dans un livre blanc, un état des lieux des disparités régionales et faire une série de propositions destinées à « accélérer la vitesse de convergence entre les régions ». Une étude saluée par l'Union européenne et l'Organisation de coopération et de développement économiques... que le gouvernement suivant s'empressera d'oublier.

Ni le gouvernement de Béji Caïd Essebsi ni celui de Mohamed Ghannouchi ne remettent fondamentalement en

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Kasserine, mai 2011.
2. Entretien avec l'auteure pour *L Express,* Tunis, mai 2011.

cause le modèle de développement du pays. N'ayant pas la légitimité des urnes, ces intérimaires n'avaient pas vocation à le faire. Il est cependant frappant de constater que, comme à l'époque de Ben Ali, l'ambition affichée par Jalloul Ayed, le ministre des Finances de Béji Caïd Essebsi, reste celle de faire de la Tunisie un autre Singapour. Sans s'interroger, pas plus d'ailleurs que les bailleurs de fonds, sur les conséquences, dans un pays aussi jeune, d'un modèle qui vise la performance macroéconomique sans répondre aux attentes en matière de créations d'emploi.

Touristes volatilisés, investissements en chute libre, croissance en berne : il faut dire qu'à la veille des élections l'économie du pays va mal, y compris dans les zones autrefois les plus prospères. Les événements en Libye où un millier d'entreprises tunisiennes étaient implantées ont achevé de fragiliser l'économie. Le nombre de chômeurs serait passé, au cours du seul premier trimestre 2011, de cinq cent à sept cent mille. « Lorsque le dictateur est parti, nous avons eu le sentiment d'être arrivés au sommet de la montagne. Nous étions enthousiastes. Mais en regardant au loin, depuis ce sommet, nous avons vu une chaîne immense et nous avons compris que nous aurions beaucoup d'autres montagnes à gravir », confie maître Ahmed Misarki, avocat au barreau de Kasserine.

Chapitre 5

Les Frères musulmans au pouvoir

Banni depuis plus de vingt ans, le parti islamiste de Rached Ghannouchi, vainqueur dans les urnes, entend occuper la première place. Aux côtés du Premier ministre, Hamadi Jebali, ses alliés de la « troïka », Mustapha Ben Jaâfar et Moncef Marzouki, doivent se contenter de jouer les figurants.

Le nouveau Premier ministre tunisien, Hamadi Jebali est un homme calme et affable. Pieux musulman, il porte au front une large tabaâ, la marque laissée par les prosternations des cinq prières quotidiennes. Si la victoire du parti Ennahdha, banni depuis plus de vingt ans, est pour tous les islamistes une revanche sur l'histoire, cet ancien prisonnier politique promet, au lendemain de sa désignation, qu'il saura rassembler. « Il n'est pas souhaitable, affirme-t-il, qu'il y ait un parti dominant, hégémonique, qui écrase les autres. Cela serait dangereux pour la démocratie [...]. Nous sommes partisans d'une approche douce et pédagogique, ménageant les étapes. Nous souhaitons qu'un gouvernement d'union le plus large possible puisse s'attaquer, dans la période transitoire, aux questions les plus urgentes, qu'il s'agisse

des questions économiques et sociales, de la justice ou de la police[1]. »

Les tractations, comme toujours en Tunisie, vont prendre du temps. Ce n'est que le 16 décembre 2011, presque un mois après la séance inaugurale de l'Assemblée nationale constituante, que la nouvelle équipe gouvernementale est rendue publique. On découvre alors que le parti Ennahdha s'est arrogé la quasi-totalité des ministères régaliens - l'Intérieur, la Justice, les Affaires étrangères, qui échouent à un gendre de Rached Ghannouchi -, ne laissant à ses deux alliés que quelques ministères techniques. À l'Assemblée, lors des débats du début du mois de décembre sur la « petite Constitution » - la loi qui organise la répartition des pouvoirs dans l'attente des nouvelles institutions -, les députés islamistes ont en outre pesé de tout leur poids pour raboter les prérogatives du chef de l'État et renforcer celles du gouvernement. De toute évidence, Ennahdha, vainqueur dans les urnes, est bien décidé à occuper la première place. Au sein de la « troïka », il y aura un premier rôle et deux figurants.

Mustapha Ben Jaâfar et Moncef Marzouki sont persuadés que c'est à ce prix que la transition démocratique réussira. « À ce stade, souligne le premier, la bipolarisation serait préjudiciable au processus. Nous ne voulons pas d'une stratégie de la peur conduisant à un front anti-islamiste, il faut reconstruire le pays avec tous les gens de bonne volonté[2]. » Ce médecin tunisois de 70 ans se serait certainement retrouvé, en France, dans les rangs des radicaux-socialistes. La politique est son oxygène, lui qui milite depuis son plus jeune âge. À Paris, pendant ses études de

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.
2. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, octobre 2011.

médecine, il s'active au sein d'un petit groupe de jeunes destouriens qui tentent de faire bouger les choses, à l'intérieur du parti unique, pour plus de démocratie. En 1978, il suit Ahmed Mestiri lorsque celui-ci décide de rompre avec Bourguiba pour créer le Mouvement des démocrates sociaux, première vraie force d'opposition en Tunisie, en dehors du Parti communiste et des groupuscules d'extrême gauche. Mais, lors de l'élection présidentielle de 1989, Mestiri choisit de ne pas opposer sa propre candidature à celle de Ben Ali. Ben Jaâfar conteste cette décision, contraire selon lui aux principes du pluralisme. Il fondera peu après son propre parti dont il obtiendra l'affiliation à l'Internationale socialiste.

Moncef Marzouki est aussi rigide et ombrageux que Ben Jaâfar est souple et rond. Cet ancien président de la Ligue de défense des droits de l'homme, opposant « historique » à la dictature, a le goût du verbe et celui du pouvoir. N'avait-il pas annoncé qu'il briguerait la présidence de la République dès son retour de France, en janvier 2011 ? À Carthage, il a délaissé le bureau de son prédécesseur, préférant poser son ordinateur dans celui qu'occupait Habib Bourguiba dont il a installé la photo près de sa table de travail. Elle est posée à côté de celle de Salah Ben Youssef, qui fut le principal adversaire au sein du mouvement nationaliste du fondateur de la République tunisienne et dont le père de Marzouki, un magistrat de Douz, était l'un des compagnons. Marzouki décrit son alliance avec Ennahdha comme un pari sur l'avenir. « Nous sommes profondément attachés, Mustapha Ben Jaâfar et moi, aux droits de l'homme et à la modernité, déclarait-il en juin 2012, mais nous voulons éviter une confrontation qui précipiterait le pays dans une guerre civile larvée. Si nous avons choisi de gouverner avec le parti Ennahdha dans le cadre de la troïka, c'est parce

qu'il était à nos yeux essentiel de parvenir à un terrain d'entente avec la fraction la plus conservatrice de la société, représentée par ce parti. Nous voulons négocier avec eux un compromis historique. Nous les rejoignons dans leur attachement à l'identité arabo-musulmane de la société, et ils nous rejoignent sur les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme[1]. »

Des trois personnages qui composent la troïka, Jebali est celui que les Tunisiens connaissent le moins. Né en 1949, il a fait ses études d'ingénieur en France, et sa rencontre avec Rached Ghannouchi remonte à la fin des années 1970, après son retour en Tunisie. Il a la réputation d'être un bon négociateur qui sait écouter et qui a le sens du compromis. En 1991, il a été condamné à un an de prison à la suite de la publication d'un article sur les tribunaux militaires dans le journal du parti. L'année suivante, il écope d'une peine de seize ans, dont dix à l'isolement, pour « appartenance à une organisation illégale » et « complot visant à changer la nature de l'État ». Il ne sera gracié qu'en 2006.

Si Jebali pilote le gouvernement, le nouvel homme fort de la Tunisie n'en reste pas moins le chef suprême d'Ennahdha, Rached Ghannouchi. L'homme est l'un des théoriciens de l'islam politique moderne. Né en 1941 dans le sud tunisien au sein d'une famille modeste, il a fait ses études secondaires à Tunis avant de se rendre au Caire, où il suit des cours d'agronomie, puis à Damas où il étudie la philosophie et les sciences sociales. D'abord séduit par le nationalisme arabe incarné par Gamal Abdel Nasser, il se convertit en 1966 aux idées des Frères musulmans qu'il a côtoyés en Égypte. Après un bref passage à la Sorbonne, il revient en 1969 en Tunisie où il enseigne pendant dix

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, juin 2012.

ans la philosophie dans un lycée de la capitale. Il est alors membre de l'Association pour la sauvegarde du Coran, dont il prend la tête en 1979 avant de créer le Mouvement de la tendance islamique qui prendra en 1989 le nom d'Ennahdha. À l'époque, la gauche occupe en Tunisie l'essentiel de l'espace politique et culturel. Ghannouchi donne des conférences dans des mosquées, organise ses premières manifestations de rue. En même temps, le Mouvement de la tendance islamique développe une importante activité sociale, crée des comités de quartiers, des associations de bienfaisance... «Notre opposition était aussi radicale que celle des marxistes, comme eux nous parlions de justice sociale, mais en plus notre discours était identitaire. Nous avions la clé du succès », commentera, quelques années plus tard, Habib Mokni, l'un des responsables du mouvement[1]. Très tôt aussi - c'est l'une des particularités de l'islamisme politique tunisien -, Ghannouchi opte pour une approche légaliste en revendiquant son insertion dans le débat politique. Habib Bourguiba s'y refuse. En 1987, le vieux président exige même la condamnation à mort du chef islamiste qui n'aura la vie sauve que grâce au « coup d'État médical » fomenté par Ben Ali. Pour les élections législatives d'avril 1989, les islamistes sont autorisés à se présenter sur des listes indépendantes. Les listes «violettes » - c'était la couleur qui leur avait été attribuée - sont officiellement créditées de 13 % des voix - elles en auraient obtenu en réalité 30 %. Mais rapidement s'ouvre une seconde phase, caractérisée par la répression. « Il n'y a pas de place en Tunisie pour un parti religieux », clame, en novembre 1989, le président Ben Ali. La guerre du Golfe va radicaliser un peu plus les positions. Les islamistes

1. Entretien avec l'auteure, Paris, 1996.

tentent de l'utiliser pour occuper la rue. Au moment où, en Irak, Saddam Hussein perd la guerre, Ben Ali passe à l'offensive. À partir du printemps 1991, les rafles se multiplient. Des centaines de suspects sont emprisonnés. Ghannouchi est contraint à l'exil. Ce sera Alger d'abord, puis Khartoum et enfin Londres, où il restera jusqu'à son retour triomphal à Tunis le 30 janvier 2011.

Si la pensée des Frères musulmans constitue le socle idéologique du mouvement islamiste tunisien, Ghannouchi est l'un des penseurs de ce courant qui ont le plus réfléchi à l'émergence d'un modèle susceptible de concilier modernité - notamment les droits de la femme et les libertés publiques - et identité arabo-musulmane. Il en a même fait, en 1981, une thèse de doctorat. En exil, les représentants d'Ennahdha rencontrent à plusieurs reprises, notamment en France, les opposants appartenant à la gauche ou à l'extrême gauche. En 2003, à Aix-en-Provence, des assises de l'opposition planchent sur un « projet démocratique pour l'après-dictature ». Ces contacts débouchent le 18 octobre 2005, en marge de la tenue à Tunis du Sommet mondial sur la société de l'information, sur une plate-forme politique qui fait de la défense des libertés publiques une priorité. On y trouve, entre autres, les signatures de Mohamed Nouri Jouini et Samir Dilou, membres de la direction d'Ermahdha, aux côtés de celles de Néjib Chebbi, Hamma Hammami ou encore Abderraouf Ayadi, proche de Moncef Marzouki. Tandis qu'en Tunisie, interdits d'activité politique, certains militants islamistes se rapprochent des organisations de défense des droits de l'homme.

Lorsqu'ils accèdent au pouvoir, les islamistes paraissent donc parfaitement aptes à inscrire leur action dans un jeu démocratique. Ils sont favorables à un régime parlementaire, prônent la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et

judiciaire. Mais ils sont aussi totalement dénués d'expérience et vont vite accumuler les erreurs.

Ni Ghannouchi ni Jebali, pas plus d'ailleurs que les chefs des deux autres partis membres de la troïka, n'avait mesuré l'ampleur de la tâche. Ni anticipé le manque de moyens auquel ils seraient confrontés. Ennahdha avait, semble-t-il, au départ, tablé sur une aide importante du Qatar. Le parti espérait que l'émirat, principal bailleur de fonds des Frères musulmans, lui accorderait des subsides grâce auxquels il pourrait financer une généreuse politique sociale, laquelle lui assurerait une confortable majorité lors des premières élections législatives de la nouvelle République, en principe un an plus tard, après l'adoption de la Constitution. Les islamistes tunisiens ont-ils péché par naïveté ? Les Qataris, par ailleurs très actifs en Syrie et en Égypte, ont-ils revu leurs priorités ? Toujours est-il que l'aide de l'émirat s'est avérée beaucoup plus chiche que ce que les responsables d'Ennahdha avaient espéré. Ils se sont alors retrouvés sans plan B, avec une marge de manœuvre d'autant plus étroite que l'idée selon laquelle la Libye révolutionnaire pourrait offrir des débouchés aux chômeurs tunisiens, un temps mise en avant par Moncef Marzouki, s'est vite avérée un leurre, au fur et à mesure que ce pays sombrait dans le chaos.

Le gouvernement navigue donc à vue et la Tunisie s'enfonce. La croissance est en berne, le chômage explose, l'impatience, partout, grandit. L'économie parallèle prospère. Le commerce informel avec l'Algérie s'intensifie. Un cours parallèle s'installe entre les deux dinars : les Algériens spéculent sur la monnaie tunisienne, ce qui leur permet d'investir dans l'immobilier, de s'offrir des vacances ou de contourner le contrôle des changes qui existe dans leur pays. Les investisseurs étrangers quittent le navire. La majorité des mille deux cents chefs d'entreprise français séduits par

le paradis social et fiscal de Ben Ali s'en va, ou songe à le faire. Même les grands groupes hôteliers comme Accor révisent à la baisse leurs projets tunisiens. A Tabarka, charmante station balnéaire située à la frontière, rendue célèbre fin 2010 par Michèle Alliot-Marie qui y passa ses vacances, on songe à fermer l'aéroport international.

Parallèlement, les critiques de l'opposition et des syndicats se font de plus en plus acerbes. Ces derniers sont dans leur rôle. Mais les islamistes, qui n'ont aucune tradition démocratique, crient au complot. Ainsi, en février 2012, des militants nahdhaouis déposent des ordures devant les principaux locaux de l'UGTT pour protester contre une grève des éboueurs. Les ministres, qui se méfient de leurs administrations, s'efforcent de verrouiller l'ensemble de la machine étatique en plaçant des gens à eux à tous les échelons. La reprise en main du ministère de l'Intérieur fait évidemment figure de priorité. Nul ne conteste d'ailleurs la nécessité de faire le ménage au sein de l'appareil répressif de Ben Ali. Mais le ministre, Ali Larayedh, qui a passé de longues années en prison, ne fait pas dans la dentelle. Au point de se brouiller avec les syndicats qui se sont créés depuis la révolution au sein de cette administration sensible. Sur les soixante-dix hauts cadres qui dirigent le ministère, soixante au moins sont priés de prendre leur retraite d'office afin de laisser la place à des hommes sûrs. Autant de promotions brutales qui désorganisent cette administration. D'autant que dix mille policiers supplémentaires sont par ailleurs embauchés par Larayedh. En même temps, quelque trois mille fonctionnaires qui avaient été chassés pour malversation par Ben Ali - paradoxalement, celui-ci veillait à la probité, toute relative, de ses troupes de choc - sont réintégrés.

Du côté du ministère de la Justice, ce sont quatre-vingt-

deux juges qui sont limogés en mai 2012 sans que le Conseil de la magistrature ait pu donner son avis. De nombreux cadres proches d'Ennahdha sont également promus dans les ministères techniques. Et quasiment toutes les nominations dans les gouvernorats et les municipalités se font au bénéfice des islamistes. Au total, selon Aziz Krichen, ancien conseiller - démissionnaire - de Marzouki, ces mouvements auraient concerné « plusieurs milliers d'individus » avec pour résultat « un maillage fonctionnel et territorial » du pays[1]. Là encore, il n'est certes pas anormal que les nouveaux ministres aient cherché à s'assurer la loyauté des cadres administratifs en remplaçant les plus fidèles serviteurs de la dictature. Mais le problème est qu'ils emploient les mêmes méthodes clientélistes que leurs prédécesseurs et usent de la même arrogance... parfois pour promouvoir d'anciens serviteurs de l'ancien régime qui avaient eu l'à-propos de retourner leur veste à temps afin de faire oublier leurs états de service.

Le cas de la presse est emblématique. Des manifestations orchestrées par Ennahdha sont organisées pour réclamer l'épuration des médias, jugés hostiles au gouvernement. En janvier 2013, Jebali nomme Néjib Ouerghi à la tête des deux quotidiens publics, *La Presse* et *Essahafa,* puis Mohamed Taïeb Youssefi à la direction de l'agence de presse tunisienne. Le premier dirigeait, dans les années 2000, le quotidien du RCD, *Le Renouveau.* Le second était en 2010 chef du cabinet de Mohamed Ghannouchi à la primature... La décision provoque un tel tollé que le Premier ministre est obligé de faire marche arrière. Mais, quelques mois plus tard, la même logique prévaut lorsqu'il s'agit de nommer de nouveaux directeurs à la tête des

1. Interview à *Jeune Afrique,* 26 mars 2014.

radios. Et c'est un ancien policier, Lotfi Touati, cheville ouvrière en 2009 de la prise de contrôle du syndicat des journalistes par le RCD, qui se voit confier les rênes du groupe de presse Dar Assabah... Des grèves éclatent. En juillet 2012, Kamel Labidi annonce la fin de l'Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication, qu'il présidait et qui était censée réfléchir à une réforme des médias. Ses membres ont décidé de démissionner collectivement pour protester contre l'attitude des autorités. « L'instance ne voit pas l'utilité de continuer son travail », déclare Kamel Labidi, avant d'accuser, dans un communiqué, le gouvernement de « recourir à des moyens de censure et de désinformation ».

Les deux autres partis de la coalition gouvernementale, Ettakatol et le Congrès pour la République, satellisés, perdent, l'un et l'autre, députés et militants. Pas moins de dix élus sur les vingt obtenus en octobre 2011 pour Ettakatol... Car ni Ben Jaâfar ni Marzouki n'ont sérieusement voix au chapitre. En juin 2012, le Premier ministre se permet même d'expulser l'ancien chef du gouvernement libyen Baghdadi al-Mahmoudi, malgré l'opposition de Moncef Marzouki qui refuse de signer le décret d'extradition. L'affaire provoque une crise ouverte entre le palais de Carthage et la primature. Pour quelques semaines... Quant à Ben Jaâfar, il n'a pratiquement aucune prise sur les travaux de l'Assemblée qu'il préside.

Revenant sur les débuts de la troïka, Aziz Krichen, l'ancien conseiller de Marzouki, dresse début 2014, dans une interview à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, un constat sévère. «Ennahdha était la première force politique du pays. Elle n'a pas su maîtriser sa victoire. Elle a succombé à la tentation hégémonique, s'appropriant tous les postes et monopolisant tous les pouvoirs. Au lieu de chercher à

désamorcer leurs craintes, elle a conforté dans leurs préventions les Tunisiens qui n'avaient pas voté pour elle. Elle a piétiné ses partenaires, qui ont fini par apparaître aux yeux de l'opinion comme des supplétifs, voire comme de simples larbins. Ce qui a provoqué des remous et des vagues successives de défections au sein d'Ettakatol et du Congrès pour la République. Mais ces deux formations ne peuvent s'exonérer de leurs responsabilités. Elles avaient l'obligation de faire bloc pour contenir les débordements d'Ennahdha. Mais chacun a essayé de jouer sa partition en solo, pensant récolter davantage de bénéfices ou de faveurs que le voisin. Et ce fut la débandade. »

Outre l'inexpérience, les errements d'Ennahdha viennent aussi de la pression exercée par la base du parti, plus radicale que les cadres et les intellectuels qui ont pris conscience des conséquences de la globalisation du monde lors de leurs années d'exil. Un autre facteur va peser de plus en plus lourd : la montée en puissance du mouvement salafiste, qui concurrence Ennahdha sur le terrain de l'islamisme militant. Les salafistes recrutent sur le même terreau social que le parti de Rached Ghannouchi, celui des cités populaires des banlieues déshéritées. Or c'est une frange de l'électorat qu'il convient de ménager dans la perspective des prochains combats, d'où une certaine complaisance des responsables d'Ennahdha et du gouvernement à l'égard de ces extrémistes, que dénonce régulièrement l'opposition et que soulignent aussi nombre d'observateurs. En avril 2013, dans une note pour l'Institut français des relations internationales, l'ancien diplomate français Denis Bauchard pointe «un décalage suspect entre les manifestations de l'opposition qui se terminent souvent par des incidents provoqués par des voyous non identifiés et une intervention brutale de la police, et celles organisées par des mouvements

islamistes ou salafistes qui se déroulent sans incidents ou répression». Il relève aussi «un climat de haine et de menaces qui se développe sur les réseaux sociaux, sur les sites internet, dans les médias proches d'Ennahdha ou dans les prêches des imams, sans que le gouvernement prenne de quelconques mesures à leur égard ».

Jusqu'à l'attaque de l'ambassade des États-Unis, menée le 14 septembre 2012 par des salafistes, et la grosse colère des Américains, pourtant bien disposés à l'origine à l'égard du gouvernement Jebali, personne ne semble vraiment prendre la menace au sérieux. Pour le président Marzouki, les salafistes sont « un phénomène bruyant, nocif pour l'image de marque de la Tunisie et dissuasif pour les touristes dont [la Tunisie a] grandement besoin, mais finalement peu dangereux pour la société[1] ». Et Rached Ghannouchi les considère comme ses « enfants ». Peu après l'attaque de l'ambassade américaine, deux vidéos, vraisemblablement filmées avec des téléphones portables, vont susciter une polémique. Elles remonteraient au printemps 2012. Le chef suprême d'Ennahdha s'y entretient avec des salafistes : « Nous sommes passés en un an de sous terre au pouvoir. Nous devons compléter ce capital en envahissant le pays avec des associations, des écoles. Partout! [...] Maintenant, on n'a pas une mosquée, on a le ministère des Affaires religieuses ! On n'a pas une boutique, on a l'État ! Donc il faut attendre, ça n'est qu'une question de temps. Aujourd'hui, vous, les frères salafistes, vous avez le contrôle des mosquées. Celui qui veut créer une radio, une télé, une école, qu'il le fasse ! »

De quoi troubler nombre de Tunisiens, y compris parmi les démocrates qui sont conscients qu'Ennahdha représente

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, juin 2012.

une force incontournable. D'autant plus que le débat politique, au fil des mois, se polarise sur la question identitaire, bien loin des revendications véhiculées par la révolte des régions marginalisées et des jeunes chômeurs. La sociologue Khadija Cherif, militante des droits de l'homme et ancienne présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates, témoigne de cette inquiétude : « Les islamistes font partie du paysage politique. Nous savions qu'ils feraient un bon score et qu'ils pèseraient de tout leur poids. Mais nous voulions croire qu'en Tunisie les islamistes, du fait notamment de leur proximité, dans l'exil, avec les démocrates, avaient intégré les règles de la démocratie, qu'ils étaient prêts à jouer le jeu. Leur discours, pendant la campagne électorale, allait d'ailleurs dans ce sens. Double langage ? Aujourd'hui, il est clair, même si quelques-uns de ses dirigeants font exception, que nous avons affaire à un parti arrogant et hégémonique, qui n'admet pas de contre-pouvoirs. Nous avons aussi découvert une société que nous ne connaissions pas, parce que nous n'y avions pas accès. L'ampleur de la pauvreté, l'échec de l'école à véhiculer les valeurs de progrès, l'exclusion sociale, autant de facteurs qui poussent au repli identitaire[1]. »

Car Ennahdha n'en conserve pas moins, un an après son arrivée au pouvoir, la confiance d'une part importante de la population. En février 2013, un sondage réalisé par l'institut Sigma place le parti islamiste toujours en tête des intentions de vote avec un score de 37,7 %, proche de celui qu'il avait obtenu lors des élections d'octobre 2011. Quelques mois auparavant, le 16 juillet 2012, le mouvement tenait son neuvième congrès au palais du Kram, dans le nord de Tunis. Des milliers de militants et de sympathisants, mille

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, avril 2012.

deux cents délégués, toute la vieille garde du parti assise au premier rang, quatre jours de débats : après plus de vingt ans d'exil, la démonstration de force se devait d'être éclatante. Le corps diplomatique au grand complet était présent, y compris les ambassadeurs des principaux pays occidentaux, qui choisiront cependant de s'éclipser lors du passage à la tribune du représentant du Hamas Khaled Meshal, invité d'honneur de ces assises.

Chapitre 6

La résistance des modernistes

Les islamo-conservateurs tentent d'imposer un nouvel ordre moral et de criminaliser les atteintes aux « valeurs du sacré». Les modernistes sont décidés à ne rien lâcher sur le terrain des libertés. Le débat politique se polarise autour de ces thématiques.

Alors que les revendications sociales étaient au cœur du soulèvement populaire de décembre 2010, la thématique religieuse et identitaire va dominer le débat politique après la victoire d'Ennahdha aux élections d'octobre 2011. Il en résulte une polarisation de la société entre deux blocs opposés mais également légitimes pour avoir, l'un et l'autre, combattu l'ancien régime. Les islamo-conservateurs, convaincus d'être dans leur bon droit depuis leur victoire lors des premières élections libres du pays, veulent prendre leur revanche sur les «mécréants» qui ont, selon eux, gouverné depuis l'indépendance. Les modernistes, ou sécularistes, quant à eux, n'entendent pas se laisser faire, qu'il s'agisse des militants de la démocratie qui se sont battus pendant des années contre la dictature de Ben Ali, de la gauche syndicale ou des jeunes blogueurs qui ont investi les réseaux sociaux.

Des milliers de manifestants pro-islamistes convergent, ce samedi 3 décembre 2011, vers le palais du Bardo, siège de l'Assemblée constituante, où campent depuis trois jours des centaines d'enseignants et de sympathisants de gauche. Les deux camps se font face, séparés par une rangée de policiers. Les insultes fusent, de part et d'autre. Ces manifestations rivales sont les premières du genre depuis la chute de la dictature, le 14 janvier. Elles ont pour origine l'occupation, le 28 novembre, des bureaux de l'administration de la Manouba, la faculté des lettres, des arts et des humanités de Tunis, par un petit groupe de salafistes qui exigent des salles de prière et le droit pour les étudiantes de porter le *niqab,* le voile intégral, en classe comme pendant les examens. Ils sont une trentaine, pour la plupart tout juste sortis des geôles de Ben Ali.

Trois semaines plus tôt, le 2 novembre, le conseil scientifique de la faculté, après ceux d'autres établissements universitaires, a pris position contre la présence en cours d'étudiantes entièrement voilées, à la fois pour des raisons de sécurité et pour des raisons pédagogiques. Les tentatives de conciliation menées par le doyen, Habib Kazdaghli, et le secrétaire général de la faculté n'ont rien donné. Une trentaine de jeunes barbus en tenue afghane déboulent donc, ce 28 novembre, sur le campus. À leur tête, Mohamed Bakhti, 26 ans, condamné à douze ans de prison pour un accrochage meurtrier avec l'armée en 2007 et libéré en mars 2011 dans le cadre de l'amnistie générale post-révolutionnaire. Les autres ont à peu près tous le même profil. Le 6 décembre, face aux tensions croissantes, le conseil scientifique décide de fermer la faculté et de renvoyer chez eux ses huit mille étudiants. Le 4 janvier, alors que l'établissement est toujours fermé, une manifestation d'enseignants et de fonctionnaires est organisée devant le

ministère de l'Enseignement supérieur. Le lendemain, la police intervient, à la demande du doyen, pour déloger les occupants. Après négociations, ce dernier finit par les autoriser à s'installer dans la cour de la faculté. Ils vont y rester pendant des mois. Le 24 janvier, cependant, malgré le harcèlement des sit-inneurs, les examens se déroulent normalement.

Ni le doyen, longtemps membre du Parti communiste, ni le conseil scientifique n'entendent céder sur le *niqab.* Début mars, des sanctions sont prises contre deux étudiantes qui refusent d'ôter leur voile intégral en cours. Le 6 mars, l'une d'elles débarque avec une amie dans le bureau du doyen, que les deux filles mettent à sac. Le doyen porte plainte, l'étudiante aussi, affirmant que celui-ci l'a giflée. Le lendemain, un groupe de salafistes arrive en renfort. Ils manifestent devant les grilles de la faculté avant d'envahir le campus. L'un d'entre eux arrache le drapeau tunisien du fronton de la faculté, après avoir repoussé sans ménagement une étudiante qui tente de l'en empêcher. La jeune femme sera décorée pour son geste de bravoure par le président Moncef Marzouki. Un nouveau règlement intérieur précisera par la suite que le *niqab* est toléré sur le campus et dans les couloirs, mais reste interdit dans les salles de classe, en cours comme lors des examens. Une dizaine de mesures disciplinaires seront prises au total avant que les choses ne retrouvent leur cours normal. Mais le doyen, lui, reste poursuivi pour « acte de violence commis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions » à la suite de la plainte de l'étudiante. Il sera finalement acquitté le 2 mai 2013.

Pendant toute l'affaire, Habib Kazdaghli s'est battu sans le soutien de son ministre de tutelle, Moncef Ben Salem, qui a au contraire tout fait pour l'isoler. Interrogé au début de

la crise par l'hebdomadaire français *Le Nouvel Observateur,* le ministre de l'Enseignement supérieur trouvait d'ailleurs « dommage que certaines filles soient empêchées de passer leurs examens parce qu'elles portent le *niqab* ». D'autant, ajoutait-il, que « leur refus d'accepter des étudiantes voilées se trouvera peut-être un jour contraire à des lois futures ».

19 avril 2012 : des dizaines d'avocats, dont plusieurs ténors du barreau tunisien, des défenseurs des droits de l'homme, certains venus tout exprès de Paris, et quelques poids lourds de l'opposition tunisienne comme Néjib Chebbi se pressent dans la grande salle d'audience du palais de justice de Tunis. À la barre des accusés, un petit homme aux cheveux gris : Nabil Karoui, patron d'une agence de publicité et de la chaîne privée de télévision Nessma TV. Il comparaît ce jour-là pour avoir diffusé, le 7 octobre 2011, en pleine campagne électorale, le film d'animation franco-iranien *Persépolis.* Allah y apparaît en rêve à la jeune héroïne, sous les traits d'un vieillard barbu. Une séquence jugée « blasphématoire » par les islamistes pour qui toute représentation de Dieu est interdite. Deux jours après la diffusion du film, quelque trois cents salafistes ont attaqué le siège de la chaîne, puis tenté de mettre le feu au domicile de son PDG. Nabil Karoui a eu beau présenter ses excuses au public, il n'en a pas moins été mis en examen pour « atteinte au sacré », « atteinte aux bonnes mœurs » et « troubles à l'ordre public ». Pour la première fois depuis la révolution, le problème de la liberté d'expression et de création est posé. L'affaire cristallise les tensions entre modernistes et islamistes, dans une société de plus en plus clivée. Lors d'une première audience, en janvier 2012, deux intellectuels, l'universitaire Hamadi Redissi, auteur de plusieurs ouvrages sur le péril wahhabite, et le journaliste Zied Krichen, rédacteur en chef du

magazine moderniste *Le Maghreb,* avaient été violemment pris à partie par un groupe de salafistes devant le palais de justice. Ce 19 avril encore, des petits groupes de manifestants des deux camps, maintenus à distance par un cordon de policiers, sont présents aux abords du palais. Les juges, finalement, ne retiendront pas l'accusation d'« atteinte au sacré ». Mais Nabil Karoui n'en sera pas moins condamné à une amende de 2 400 dinars (environ 1 000 euros) pour « atteinte aux bonnes mœurs et troubles à l'ordre public ». Un responsable de la production et un technicien de la chaîne écopent également d'une amende de 1 200 dinars (près de 530 euros) chacun. Un verdict prononcé le 3 mai... date de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

S'il est le premier à avoir fait les frais du nouvel ordre moral que cherchent à imposer les tenants de l'islamo-conservatisme, le patron de Nessma TV n'est pas le seul. Le 8 mars 2012, le directeur du quotidien *Ettounsia,* Nasreddine Ben Saïda, a été condamné à 500 euros d'amende pour avoir publié une photo de nu. Le 25 mars, l'Association tunisienne des diplômés des instituts d'art dramatique avait décidé de célébrer la Journée mondiale du théâtre en organisant sur l'avenue Bourguiba, l'artère principale de Tunis, des spectacles de rue. Les comédiens se sont heurtés à des salafistes, auxquels le ministère de l'Intérieur avait donné l'autorisation de manifester au même endroit et à la même heure. « Le seul fait d'être là pour faire du théâtre était déjà à leurs yeux une provocation ! » déplore Moez Mrabet, le président de l'association organisatrice. « Avec Ben Ali, affirme pour sa part Ezzeddine Gannoun, qui fait vivre un théâtre expérimental situé à deux pas de la médina de Tunis, on connaissait l'ennemi. Maintenant, c'est plus sournois. On est à la merci d'une réaction de la rue, d'une manifestation, au nom de la religion ou des

"valeurs du sacré". »' Le 28 mars, deux jeunes chômeurs ont écopé de sept ans et demi de prison pour avoir posté sur leurs pages Facebook des caricatures de Mahomet.

« Ennahdha a introduit la religion dans le débat public afin d'excommunier ses rivaux politiques», accuse le dessinateur Z[2]. Connu pour ses caricatures de Ben Ali, largement diffusées sur internet pendant la révolution, il s'attache, après l'accession des islamistes au pouvoir, à ridiculiser « la bigoterie ambiante ». Il n'est pas le seul. En ce printemps 2012, du 14 avril au 5 mai, une vingtaine de dessinateurs de presse et de caricaturistes exposent leurs œuvres dans une petite galerie, au-dessus de la librairie des Mille Feuilles dans la banlieue chic de Tunis La Marsa. Parmi eux, Nadia Khiari, qui vient de recevoir en France le prix Daumier pour son *Willis from Tunis 2,* ou encore Yassine Ellil, auteur de *Good Bye Ben Ali,* première bande dessinée « post-révolutionnaire ». Tous ces jeunes artistes illustrent la fragilité de la liberté d'expression. Ce qui ne les empêche pas de se moquer de la troïka au pouvoir et des salafistes en embuscade. D'autres préfèrent s'exprimer sur les murs de la capitale. Un certain ZED, *alias* Zied Ben Cheikh, se déchaîne dans ses graffiti contre « l'école de la *burqa* », des groupes de Street Art émergent...

Combats d'élites occidentalisées qui ont longtemps tenu le haut du pavé et peinent à admettre qu'elles sont minoritaires dans un pays dont les couches populaires sont profondément traditionalistes ? Sans doute y a-t-il de cela. Mais les islamistes ne se sont pas seulement aliéné l'intelligentsia des beaux quartiers : en quelques mois, l'UGTT, la puissante centrale syndicale nationale forte de quelque

1. Entretiens avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, avril 2012.
2. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, avril 2012.

sept cent cinquante mille adhérents, est clairement passée dans l'opposition, se posant même en rempart contre la volonté hégémonique des nahdhaouis.

Fondée par Farhat Hached, un compagnon de route de Bourguiba, l'UGTT est, depuis l'indépendance, l'un des acteurs clés de la scène tunisienne. La centrale syndicale s'est toujours comportée non seulement comme une force de revendication sociale mais aussi comme une force de proposition, voire un véritable contre-pouvoir politique. Ce fut le cas sous Bourguiba, face au parti unique, puis pendant les premières années du règne de Ben Ali. Et même par la suite, lorsque la direction du syndicat a choisi de composer avec le régime, beaucoup de sections locales, notamment dans la Tunisie de l'intérieur, sont restées des bastions de résistance. Forte à la fois de sa légitimité historique et du rôle qui a été le sien lors du soulèvement populaire - encadrant, dès le mois de décembre 2010, les jeunes révolutionnaires de Sidi Bouzid ou de Kasserine -, elle a ensuite participé à tous les grands moments des débuts de la révolution : Kasbah 1, puis Kasbah 2, la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution... En décembre 2011, elle a tenu un congrès dont elle est sortie revigorée, avec un bureau exécutif plutôt à gauche et un nouveau secrétaire général, Houcine Abassi, un instituteur de 64 ans, militant syndical depuis plus de trente ans. Avec un objectif aussi : « S'engager aux côtés de la société civile et du peuple tunisien dans sa diversité pour défendre non seulement la classe ouvrière mais aussi et surtout la République et ses institutions. » Un discours ambivalent que les islamistes, forts de leur légitimité démocratique, récusent. En février 2012, un local de la centrale est brûlé à Feriana. Afin de montrer sa capacité de mobilisation, l'UGTT organise alors une grande manifestation sur l'ave-

nue Bourguiba à Tunis. Au cours de l'été 2012, elle lance un mouvement de grève à Sfax pour protester contre la nomination d'un proche du parti Ennahdha à la tête d'un hôpital. En décembre 2012, le jour de la commémoration de l'assassinat de Farhat Hached, des sympathisants du parti islamiste manifestent devant le siège de l'UGTT, à Tunis. Des heurts ont lieu. La provocation débouche sur une menace de grève générale qui ne sera levée qu'après de laborieuses tractations.

Sonnés par leur échec aux élections de 2011, les partis modernistes vont mettre quelques mois avant de tirer les leçons de leur déroute. Au printemps 2012, trois fronts émergent sur la scène politique. Le Parti démocrate progressiste de Néjib Chebbi puis Maya Jribi - qui lui a succédé en 2006 à la tête du parti - se rapproche d'une demi-douzaine d'autres petites formations centristes ou sociales-libérales pour créer Al-Joumhouri (le Parti républicain). Un peu plus à gauche, le mouvement Ettajdid et le Parti du travail tunisien d'Abdeljelil Bedoui fondent avec quelques intellectuels indépendants Al-Massar, tandis que la gauche radicale se rassemble au sein d'un Front populaire sous la houlette de Chokri Belaïd et Hamma Hammami. Mais la grande affaire de ce printemps 2012, c'est la naissance de Nidaâ Tounes.

C'est peu de dire que Béji Caïd Essebsi, après avoir conduit le pays aux élections à la tête du gouvernement de transition, a été déçu par le verdict des urnes. Il était persuadé que les islamistes n'obtiendraient pas plus de 15 % ou 20 % des voix ! Convaincu que l'incapacité des autres sensibilités à faire front ensemble a pesé sur le résultat, il déplore publiquement Péparpillement des voix sécularistes. Plusieurs de ses anciens ministres le pressent alors d'agir. Le 24 mars 2012, il annonce officiellement son intention de fédérer autour de sa personne ceux qui

veulent défendre l'héritage moderniste d'Habib Bourguiba. Pour le symbole, il le fait à Monastir, la ville natale du père de l'indépendance. De nombreux représentants de la « famille destourienne », y compris d'anciens membres du RCD - le parti de Ben Ali - ont fait le déplacement. Trois mois plus tard, le 16 juin, un grand meeting est organisé au Palais des congrès de Tunis en présence de quelque six à sept mille personnes. Nidaâ Tounes (« l'appel de Tunisie ») est né. Cette nouvelle formation néo-bourguibiste va rapidement devenir le principal rival, sur la scène politique, d'Ennahdha. Le discours est directement inspiré des principes destouriens - thématiques de la modernité, du droit de la femme, ou encore de la séparation de l'État et de la religion -, mais les références sont celles des premiers temps de l'indépendance, comme si le benalisme n'avait été qu'un accident de l'histoire. Afin de se démarquer de l'ancien parti au pouvoir, Béji Caïd Essebsi s'est, habilement, entouré d'un comité exécutif dominé par des personnalités de l'ancienne opposition issues du centre-gauche. Ils sont onze qui font figure de fondateurs, dont Taïeb Baccouche qui fut secrétaire général de l'IJGTT dans les années 1980, Mohsen Marzouk, qui à la même époque était un membre actif de l'Union des étudiants de Tunisie, Lazhar Akremi, avocat engagé dans la défense des droits de l'homme, Boujemaâ Remili, ex-membre du Parti communiste tunisien, ou encore Khemaïs Ksila, ancien prisonnier politique, réfugié en France pendant plusieurs années et transfuge d'Ettakatol. Béji Caïd Essebsi a également fait appel à d'anciens membres de son gouvernement comme Ridha Belhaj, Rafaâ Ben Achour ou Mohamed Ennaceur, ainsi qu'à des personnalités issues de la société civile comme l'avocate féministe Bochra Belhaj Hmida, qui rejoindra les instances dirigeantes un peu plus tard, ou des

hommes d'affaires, notamment Wafa Makhlouf Sayadi et Salma Elloumi Rekik, membres l'une et l'autre du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. En revanche, au fil des mois, la base du parti va gonfler, attirant de plus en plus de militants issus de l'ex-RCD, notamment des cadres qui appartenaient à la technostructure destourienne au pouvoir depuis l'indépendance et vivent mal leur disqualification. Ceux-ci, dans un premier temps, adoptent un profil bas : ils savent que les députés d'Ennahdha et du Congrès pour la République envisagent de leur interdire toute activité politique pendant cinq ans dans le futur texte constitutionnel. Exclus du premier cercle, ils ne font qu'une timide apparition au comité national élargi du parti. Ce n'est qu'une fois la menace écartée qu'ils vont se rebiffer. Au printemps 2014, ils demandent l'organisation d'un congrès électif qui leur permettrait d'entrer en force dans les instances dirigeantes du parti. Béji Caïd Essebsi, qui ne veut pas prendre le risque de voir sa formation éclater avant les élections, leur oppose une fin de non-recevoir. La bataille pour les têtes de liste sera rude... Ce courant est notamment animé par le propre fils de Béji Caïd Essebsi, Hafedh Caïd Essebsi, dont le mentor n'est autre que Mohamed Ghariani, un ancien secrétaire général du RCD. Y figure aussi l'homme d'affaires Faouzi Elloumi, l'un des principaux financiers du parti dont il préside la commission électorale. Les sous-commissions qu'il met en place dans les régions rassemblent bien souvent les animateurs des anciennes cellules du RCD. « Le but de Béji Caïd Essebsi, souligne l'un de ses proches, était de créer un rassemblement qui permette de rééquilibrer la vie politique face à l'islamisation et à l'absence de politique économique et sociale. Mais Béji n'est pas un homme d'appareil. De fait, la base du parti est de plus en plus

RCD et nombre de ces nouveaux adhérents ont encore des réflexes de parti unique[1]. »

Nidaâ Tounes se voit évidemment reprocher par ses adversaires de représenter un passé dont il faudrait faire table rase. Les choses sont plus complexes. La sensibilité destourienne reste très ancrée en Tunisie. Elle fait partie de l'histoire du pays - du mouvement réformiste des Jeunes Tunisiens de 1907 naîtra le courant nationaliste du Destour, puis en 1934 celui du Néo-Destour conduit par Habib Bourguiba - et trouve aujourd'hui encore un large écho auprès des élites ainsi que dans certaines régions, à commencer par le Sahel, dont étaient originaires les deux premiers présidents du pays. Les démocrates qui étaient dans l'opposition au temps de la dictature réalisent peu à peu qu'il n'y aura pas de vrai contrepoids à Ennahdha sans un rapprochement entre tous les modernistes, destouriens compris. D'où la naissance, en décembre 2012, de l'Union pour la Tunisie, une coalition électorale regroupant cinq partis du centre gauche dont certains, comme Al-Massar et Al-Joumhouri, sont déjà le fruit de regroupements. Al-Joumhouri s'en retirera cependant assez vite, les ambitions présidentielles de Néjib Chebbi n'étant guère compatibles avec celles de Béji Caïd Essebsi...

Du côté du pouvoir, cette montée en puissance d'une opposition moderniste passe mal. À plusieurs reprises, les partisans d'Ennahdha descendent dans la rue pour manifester leur soutien au gouvernement face à la mobilisation des « laïcs » et des « benalistes ». Puis à l'automne 2012 apparaissent les « Ligues de protection de la révolution ». Les salafîstes cessent d'avoir le monopole de la violence politique. Issues des comités de quartier de l'après-Ben

1. Entretien avec l'auteure, Paris, juin 2014.

Ali, ces ligues sont en effet composées, sous la houlette de petits caïds, de jeunes sympathisants d'Ennahdha et du Congrès pour la République, souvent des voyous dont certains travaillaient avant la révolution pour le compte de la police du régime. Elles n'ont pas de lien organisationnel avec Ennahdha ou le RCD, mais leurs rapports avec ces formations sont ambigus. « Leurs représentants, note le journaliste et écrivain Samy Ghorbal, sont reçus dans les allées du pouvoir par des conseillers haut placés, dont certains partagent leur discours stigmatisant contre une opposition "contre-révolutionnaire" qui ne rassemblerait que "des débris du RCD" et des "laïcards aliénés"[1]. » Il faut dire que le secrétaire général du Congrès pour la République, Mohamed Abdou, voit dans ces gros bras « la conscience vive de la révolution»... Ces derniers constituent à ses yeux « un moyen de pression sur le gouvernement pour lutter contre le retour de la dictature et ne pas dévier des vrais objectifs de la révolution »[2].

Discours de haine sur les réseaux sociaux, menaces contre plusieurs dirigeants de l'opposition... les exactions, surtout, vont se multiplier. Le 18 octobre 2012 à Tataouine, le représentant local de Nidaâ Tounes, Lotfi Naguedh, est lynché à mort lors d'un affrontement avec les ligues venues conduire une « marche de l'assainissement ». Le 4 décembre, c'est l'UGTT qui est visée. La manifestation organisée devant le siège de la centrale syndicale fait plusieurs dizaines de blessés. Quatorze jours plus tard, le 18 décembre, les militants de la ligue locale de Sousse jettent postes de télévision et journaux sur la plage de Boujaâfar pour protester

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Paris, février 2013.

2. Déclaration faite lors de l'inauguration du nouveau siège du parti à Tunis, en décembre 2012.

contre le « manque d'objectivité » des médias. Le 22 du même mois, un meeting de Nidaâ Tounes à Djerba doit être annulé : devant le déferlement de fureur, la police fait évacuer les lieux. Le 29, l'Association tunisienne de soutien des minorités est menacée de représailles musclées pour avoir commémoré la déportation des Juifs tunisiens pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 2 février 2013, ce sont deux réunions du parti de Néjib Chebbi qui sont perturbées. Le même jour, au Kef, un meeting présidé par Chokri Belaïd, l'un des principaux leaders de la gauche, est interrompu et onze personnes sont blessées au cours :es affrontements.

Sur la page Facebook de la coordination nationale de :es ligues, des personnalités de l'opposition sont menacées, ."journalistes, syndicalistes, militantes féministes et membres de l'opposition sont régulièrement insultés sur les réseaux sociaux. Ces appels à la haine sont relayés à l'heure de la prière dans certaines mosquées. Dans ce climat délétère, l'assassinat, le 6 février 2013, de Chokri Belaïd va ébranler le pays dans ses profondeurs.

Chapitre 7

Guerre de religion au sommet de l'État

Confrontés à l'épreuve du pouvoir, les islamistes sont tiraillés entre le pragmatisme de certains de leurs dirigeants et une base très salafiste. Nombreuses et subtiles, les lignes de fracture qui traversent la mouvance sont à la fois historiques, idéologiques et régionalistes.

« Nos élus feraient mieux de s'occuper des vraies questions au lieu de perdre leurs temps à argumenter sur la protection du sacré ou la complémentarité entre les sexes ! Ils ont pour mission de rédiger une Constitution qui garantisse les droits et les libertés et nous fournisse un socle sur lequel construire un État civil et démocratique[1]. » Un an après les élections d'octobre 2011 qui ont porté le parti Ennahdha au pouvoir, Samir Dilou, ministre des Droits de l'homme et de la Justice transitionnelle et porte-parole du gouvernement d'Hamadi Jebali, ne mâche pas ses mots. Il estime que « les poursuites engagées contre les artistes entachent l'image de la Tunisie et de sa révolution », que le gouvernement auquel il appartient a « manqué de fermeté » face aux salafistes et qu'il ne faut pas « réviser à la baisse

1. Entretien avec l'auteure pour *L'Express,* Tunis, septembre 2012.

les acquis de la Tunisie ». Les Tunisiens, poursuit-il, « ont fait la révolution pour conquérir la liberté, pas pour changer de mode de vie ». Même si le propos est, en partie au moins, formaté pour un public occidental, il n'en traduit pas moins les réelles divergences au sein du parti islamiste tunisien dont l'échiquier interne va des tenants du modèle turc aux sympathisants salafistes.

Non seulement le mouvement n'est pas monolithique mais son fonctionnement est pluraliste. Ainsi, lors du congrès du parti en juillet 2012, les deux tiers des cent cinquante membres du *majlis al-Choura* - le « parlement » d'Ennahdha - ont été élus au suffrage direct par les mille deux cents délégués présents, parmi quelque cinq cents candidats, les cinquante restants étant ensuite cooptés par l'Assemblée élue. Et le très charismatique Rached Ghannouchi n'a, lui, été réélu à la tête du mouvement qu'avec 73 % des voix face à une dizaine d'autres candidats.

Le fonctionnement du parti islamiste s'apparente en réalité au centralisme démocratique des belles années du communisme : des débats houleux à la base, des courants qui s'expriment, des sensibilités opposées, des ego qui prospèrent, des votes enfin qui départagent les concurrents. La synthèse est dégagée au sommet grâce à l'art du consensus et de la dialectique du cheikh, Rached Ghannouchi. Ses arbitrages sont ensuite relayés sans états d'âme. « De véritables éléments de langage, constate un diplomate occidental, apparaissent dans les discours que nous tiennent les principaux dirigeants d'Ennahdha[1]. »

Cette capacité à élaborer un consensus ne doit pas masquer la complexité des rapports de force. Nombreuses et subtiles,

1. Entretien d'un diplomate occidental avec l'auteur, Tunis, mars 2012.

les lignes de fracture qui traversent la mouvance nahdhaouie sont de trois ordres : historiques, idéologiques, régionalistes. On assiste à des oppositions, voire des conflits, entre les exilés, comme Ghannouchi, et les dirigeants islamistes qui ont connu la prison, la torture ou encore l'isolement. Des conflits peuvent exister en second lieu entre les modernistes et les passéistes, comme Sadok Chourou, le président du *majlis al-Choura* et le plus salafiste des élus de l'Assemblée nationale constituante. Enfin, les affinités régionales opposent les sudistes, qui ont fourni de gros bataillons d'électeurs au parti, à ceux des banlieues de Tunis, du Kef ou de Kasserine. Que dire de l'appartenance du Premier ministre Hamadi Jebali à la région du Sahel, le fief de Bourguiba d'où sont originaires, depuis l'indépendance, les dirigeants de la Tunisie ? Cette identité régionale lui a permis de nouer de discrets contacts avec quelques personnalités de l'autre camp, notamment avec Kamel Eltaïef.

Des solidarités sont nées durant ces années, des clivages persistent. Ce n'est pas un hasard si les fidèles collaborateurs du cheikh d'Ennahdha comme Lofti Zitoun, conseiller du Premier ministre auprès duquel il sera l'œil de Ghannouchi jusqu'à sa démission en février 2013, ou Ameur Larayedh, chef du bureau politique du parti, se sont exilés eux aussi pendant les années noires. Zitoun, fidèle d'entre les fidèles, a vécu auprès du Cheikh pendant les quelque vingt années de son exil à Londres. Mais lorsque, le 30 janvier 2011, Ghannouchi, qui fut en 1989 l'un des premiers à quitter le pays, revient en Tunisie, il éprouve le besoin de se faire pardonner ses années d'exil durant lesquelles il n'a pas connu les geôles de Ben Ali.

Le comité d'une cinquantaine de militants qu'il désigne peu après est constitué presque uniquement d'anciens détenus. Face au Guide, Hamadi Jebali, Premier ministre, ou

Ali Larayedh, son ministre de l'Intérieur, ont la légitimité de leurs années de cauchemar pénitentiaire. C'est en partie afin de mieux les contrer que le Cheikh cultive des liens ambigus avec la mouvance salafiste. Les mille excuses qu'il trouve aux extrémistes, au sein du mouvement ou à l'extérieur, ont d'abord pour but de conforter son pouvoir. Autres alliés de poids pour Ghannouchi, qui font partie des « faucons » d'Ennahdha, les anciens étudiants de l'Union générale tunisienne des étudiants, le syndicat islamiste réprimé par Ben Ali, sont choyés par le Guide. C'est le cas d'Abdelkarim Harouni, fondateur du syndicat, qui deviendra ministre des Transports dans le gouvernement de Jebali, ou encore d'Abdelatif el-Maki, ministre de la Santé dans ce même cabinet, un moment donné comme possible successeur de Jebali à la primature. El-Maki est de ceux qui ont obtenu le plus de voix pour entrer au *majlis al-Choura* lors du congrès de juillet 2012.

Pendant toute l'année 2012, une lutte d'influence souterraine oppose Ghannouchi aux pragmatiques qui gèrent l'action gouvernementale. Les arbitrages ultimes ne se prennent pas lors du conseil des ministres. La réalité du pouvoir est ailleurs. Deux fois par semaine, après la prière du matin, le chef suprême d'Ennahdha et le Premier ministre ont un entretien. Hamadi Jebali est le plus souvent renvoyé dans ses cordes par un Ghannouchi devenu une sorte d'omniprésident, qui tire dans l'ombre les ficelles de la machine gouvernementale. Ce mode de fonctionnement explique l'extrême lenteur du processus de décision. « Lorsque je demande un arbitrage au cabinet du chef du gouvernement, confiait alors un ministre, je peux rester des jours sans obtenir de réponse. Et encore, quand il y a une réponse[1]... »

1. Entretien avec l'auteur, Tunis, mars 2012.

Les dissensions entre Jebali et les faucons du parti, souvent soutenus par Ghannouchi, vont s'aggraver au fil des mois. Car le Premier ministre, après des débuts peu encourageants, a pris la mesure de la gravité de la situation économique - 3 milliards de dinars (1,3 milliard d'euros) ont été retirés du système bancaire dans la période qui a suivi l'arrivée des islamistes au pouvoir - et des attentes de la population, dans un pays miné par le chômage. Il a compris qu'il lui fallait élargir sa base politique et tenter de composer une équipe gouvernementale plus compétente, écarter à tout le moins les plus désastreux de ses membres. Dans les derniers mois de l'année 2012, le chef du gouvernement avait pris l'habitude de réunir chez lui, généralement tôt le matin, une équipe d'experts. Il avait aussi commencé à contacter des personnalités de la société civile susceptibles d'entrer au gouvernement. Mais Ghannouchi oppose une fin de non-recevoir à ce projet de remaniement ministériel. En janvier, la démission de Lofti Zitoun marque le coup d'envoi d'une campagne contre le chef du gouvernement. Ce fidèle collaborateur du Cheikh assure dans sa lettre de démission ne plus avoir confiance en Jebali. Il lui reproche de ne pas avoir tenu compte de ses conseils et l'accuse de porter atteinte au parti.

Au lendemain de l'assassinat de Chokri Belaïd en février 2013, Jebali revient à la charge et propose la formation d'un « gouvernement de compétences » afin de gérer les affaires courantes jusqu'aux prochaines élections. Il annonce qu'il donnera sa démission si ce gouvernement ne voit pas le jour. Ce qu'il fera finalement devant le refus des instances dirigeantes d'Ennahdha. Hamadi Jebali, comme Samir Dilou, plaide pour que le caractère pluraliste de la Tunisie soit pris en compte. Après plusieurs mois passés à la primature, il sait aussi qu'Ennahdha n'a pas une expérience suffisante du pouvoir pour faire face, seul, aux défis

de la Tunisie. Pour les faucons du parti et, à ce moment-là encore, pour Rached Ghannouchi, Ennahdha, consacré premier parti de Tunisie par les électeurs en octobre 2013, a le droit de régner sans partage.

Autre pomme de discorde entre les différents courants nahdhaouis : l'attitude à avoir vis-à-vis des salafistes. Les plus radicaux les considèrent comme une mouvance à la fois idéologiquement proche et concurrente sur le marché de l'islam politique. D'autres au contraire mettent en garde contre les dangers d'une complaisance coupable. Parmi eux, quelqu'un dont la voix porte au sein du parti : Abdelfattah Mourou, cofondateur en 1989, avec Rached Ghannouchi, du Mouvement de la tendance islamique, l'ancêtre d'Ennahdha, brillamment élu vice-président du mouvement lors du congrès de juillet 2012. « Après le 14 janvier, regrette-t-il, des jeunes et les anciens détenus ont été seuls à être cooptés au sein d'un comité de cinquante-sept personnes. Je n'en étais pas. Un seul critère semblait l'emporter, le nombre d'années passées en prison. » Une exclusion qui le conduira à se présenter aux élections d'octobre 2011 sur une liste indépendante. En janvier 2013, ses propos à l'égard du mouvement sont sévères : « Je suis véritablement inquiet de la position adoptée par Ennahdha à l'égard des salafistes. Et je le leur ai clairement dit. Lorsque ces extrémistes s'en prennent violemment à des citoyens tunisiens, cela n'est pas acceptable. Je leur ai dit : "Vous gouvernez depuis des mois, vous devez agir contre ce fléau salafiste, cet islamisme de droite qui gangrène la société". » Pour ce dialecticien habile, que ses adversaires décrivent parfois comme un tartuffe, « le mouvement de prédication qu'a été Ennahdha doit se transformer en mouvement politique »[1]. En

1. Entretiens avec l'auteur pour Mondafrique.com, Tunis, mars 2013.

août 2012, alors qu'il donnait à Kairouan une conférence sur « la tolérance en islam », il a été violemment agressé par un jeune extrémiste, furieux de l'entendre défendre la liberté de parole des intervenants.

Autre voix modérée, celle d'Habib Mokni. Rond et consensuel, il est l'un des rares à réfléchir sur les raisons de l'échec d'Ennahdha, animant un vif courant de contestation au sein du mouvement. Lui, estime qu'Ennahdha a voulu aller trop vite en se positionnant, dès le départ de Ben Ali en janvier 2011, comme candidat au pouvoir : « Après tant d'années de clandestinité, il fallait faire le point sur nos positions en organisant un congrès. Or, dès son retour, Ghannouchi a fait un coup de force, un putsch, en créant ce bureau d'une cinquantaine de militants choisis par lui. Ghannouchi était assoiffé de pouvoir, mais il ne pouvait pas et ne devait pas gouverner tout de suite. C'était prématuré, trop risqué, nous n'étions pas aptes, après toutes ces années de répression. Il fallait d'abord faire notre propre bilan, savoir pourquoi Ben Ali était parti. Sauver le pays et non partir en guerre[1]. »

Ghannouchi finira par accepter, début 2014, de s'éloigner du pouvoir dans l'espoir sans doute de permettre à Ennahdha de se refaire une virginité et de mieux rebondir lors des élections prochaines. Et d'éviter de faire les frais d'un scénario à l'égyptienne - l'éviction par l'armée des Frères musulmans portés au pouvoir par les urnes. Une décision soutenue par les pragmatiques du mouvement comme Hamadi Jebali ou Habib Mokni, avec lesquels le Cheikh a renoué, mais critiquée par les plus radicaux. Ces derniers, emmenés par Sadok Chourou et Habib Ellouze, reprochent aussi à Ghannouchi sa rencontre avec Béji

1. Entretien avec l'auteur pour Mondafnque.com, Tunis, avril 2014.

Caïd Essebsi, à la mi-août 2013 à Paris, et son recul sur la *charia,* qui ne sera finalement pas mentionnée comme référence principale du droit dans la Constitution promulguée le 26 janvier 2014. Et ils ne manquent aucune occasion de lui rappeler que le pouvoir réel, au sein du parti, appartient au *majlis al-Choura.*

S'il est peu probable que le mouvement éclate, ces dissensions internes brouillent le projet islamiste. On aurait cependant tort de croire que celui-ci n'existe pas. Pour Michaël Ayari, analyste à l'International Crisis Group, c'est avant tout son « conservatisme » qui caractérise le programme d'Ennahdha : «La plupart des responsables de ce mouvement poursuivent des objectifs modérés : une islamisation de basse intensité de la société tunisienne, un renouvellement profond des élites, un partage de la rente pétrolière grâce à des relations privilégiées avec les pays du Golfe, le Qatar et l'Arabie Saoudite, et une économie libérale, à l'image du projet islamiste en Turquie[1]. »

1. Entretien avec l'auteur pour Mondafrique.com, La Marsa, février 2014.

Chapitre 8

La montée des violences

Les assassinats, à quelques mois d'intervalle, de deux personnalités de gauche, Chokri Belaïd le 6 février 2013 et Mohamed Brahmi le 25 juillet 2013, ébranlent le pays en profondeur. L'apparition de groupes armés djihadistes fait craindre une dérive à l'algérienne. Tandis que des pans entiers de l'économie tunisienne basculent vers une zone grise, favorisant la naissance d'un « islamo-banditisme ».

Chokri Belaïd était un homme en colère. Le 6 février 2013, cet avocat, porte-voix de la gauche radicale, est abattu en pleine rue devant son immeuble du quartier de Menzah VI, à Tunis. Trois balles ont été tirées à bout portant, dont une dans la tête et une autre dans le cou. L'assassin a pris la fuite, avec un complice, à moto. Transporté dans une clinique, Belaïd décède presque aussitôt. Malgré le dispositif policier déployé dans le centre de Tunis, des centaines de manifestants envahissent alors l'avenue Bourguiba, entonnant sous une pluie battante l'hymne national. Toute la journée, les affrontements avec les forces de l'ordre se poursuivent alors que dans plusieurs villes de province - Gafsa, Sfax, Monastir - des permanences du parti Ennahdha sont attaquées et incendiées. Deux jours

plus tard, l'opposant est enterré dans les effluves des gaz lacrymogènes, en présence de plusieurs dizaines de Tunisiens venus lui rendre un dernier hommage. Une grève générale est observée dans tous le pays à l'appel de plusieurs partis politiques et de l'UGTT, une première depuis 1978 si l'on excepte le débrayage national de deux heures du 14 janvier 2011, jour de la chute de Ben Ali.

Militant farouche à la voix rocailleuse, Chokri Belaïd était, à 48 ans, l'un des leaders les plus charismatiques du Front populaire, une alliance de douze partis d'extrême gauche et nationalistes arabes. Lui-même était secrétaire général du Watad - le Mouvement des patriotes démocrates -, une petite formation marxiste et panarabiste. Mais sa voix portait bien au-delà de ce cercle restreint. Il était, sur les plateaux de télévision, l'un des opposants les plus virulents des islamistes, dont il était devenu la bête noire. Depuis des semaines, il dénonçait le rôle joué par les Ligues de protection de la révolution dans la montée des violences. La veille de son assassinat, il avait accusé sur la chaîne Nessma TV le parti Ennahdha d'avoir donné « un feu vert officiel aux agressions ».

Une partie de l'opposition et les proches du défunt, dont sa veuve, Besma Khalfaoui, mettent directement en cause le parti au pouvoir, politiquement responsable à leurs yeux de l'assassinat et coupable de laisser la violence se banaliser. Chokri Belaïd se savait en effet menacé. Il y avait eu des appels au meurtre sur Facebook, ainsi que dans plusieurs mosquées. Quelques jours avant son assassinat, il avait échappé à une tentative de lynchage lors d'un meeting au Kef. Et les autorités savaient qu'il était une cible. Le président Moncef Marzouki l'en avait personnellement averti. Il avait alors lui-même alerté les services de renseignement et le ministre de l'Intérieur, Ali Larayedh. « Il défendait

la liberté, la justice, la dignité, la démocratie. Sa mort ne doit pas tuer l'espoir de voir ces valeurs triompher. Il ne faut pas qu'un iota de ce qu'il a accompli soit détruit », confie Besma Khalfaoui[1]. Le jour des obsèques, du haut du véhicule funéraire, elle appelle les femmes à enfreindre la tradition et rejoindre le cortège funèbre. Trois jours plus tard, elle participe à une manifestation, devant le siège de l'Assemblée constituante, appelant à la démission du gouvernement.

Le crime est sans précédent depuis le début de la révolution et l'onde de choc immense. Le Premier ministre, Hamadi Jebali, qui l'a compris, apparaît à la télévision quelques heures après le drame, dans la soirée du 6 février. Il annonce son intention de former « un gouvernement de compétences nationales sans appartenance politique, qui aura un mandat limité à la gestion des affaires du pays jusqu'à la tenue d'élections dans les plus brefs délais ». L'initiative est aussitôt critiquée, sur les réseaux sociaux, par les radicaux d'Ennahdha au nom de la « légitimité des urnes ». Dès le lendemain, Sahbi Atig, le chef du groupe parlementaire islamiste à l'Assemblée, assure que la proposition du chef du gouvernement, « prise sans consultation de la coalition ni du bureau exécutif d'Ennahdha », est refusée. «Nous avons gagné les élections, nous devons assumer nos responsabilités », clame Chaker Sayari, l'un des responsables de l'Union générale tunisienne des étudiants proche d'Ennahdha, venu, au lendemain des obsèques de Chokri Belaïd, « défendre » le siège du parti dans le quartier de Montplaisir, au centre de Tunis.

En réalité, Jebali plaidait depuis plusieurs mois déjà, au nom de l'intérêt national, pour un remaniement ministé-

1. *Jeune Afrique,* 24 février 2012.

riel. Il avait notamment suggéré que la formation islamiste abandonne, dans un souci d'ouverture, les portefeuilles clés de la Justice et de l'Intérieur ainsi que celui des Affaires étrangères, confié à Rafik Abdessalem Bouchlaka, un gendre de Ghannouchi qui s'était avéré à la fois incompétent et peu soucieux des deniers de l'État. Mais, sa copie ayant été retoquée par les instances dirigeantes d'Ennahdha, il avait dû, le 26 janvier, jeter l'éponge. Il espère que, cette fois-ci, compte tenu de la gravité de la situation, Rached Ghannouchi choisira son camp plutôt que celui des faucons.

Il adresse une lettre à l'ensemble des partis, leur demandant de lui proposer des candidats qui aient les compétences requises, ne soient affiliés à aucune formation politique, soient prêts à s'engager à ne pas se présenter aux prochaines élections législatives et n'aient pas occupé de postes à responsabilité sous l'ancien régime. Afin d'appuyer sa démarche, il s'entoure d'un « comité des sages » réunissant seize personnalités. Parmi eux, d'anciennes figures du mouvement national comme Ahmed Mestiri, Abdelfattah Mourou, mais aussi le juriste Yadh Ben Achour, l'ancien président de la Haute instance durant la première période de la transition, et surtout Rachid Ammar, le chef d'état-major des armées. Tous ont montré dans le passé leur attachement à l'intérêt national, ils constituent donc autant de cautions indiscutables. La démarche est plutôt bien accueillie dans l'opinion puisqu'un sondage montre que 71 % des Tunisiens y seraient favorables.

Cela ne suffira pas. Le jeudi 14 février, lors de la séance plénière à l'Assemblée, le parti Ennahdha confirme qu'il rejette la proposition du Premier ministre. A en croire le chef du groupe parlementaire du parti, Sahbi Atig, il y a eu, le 6 février, «deux catastrophes», l'assassinat de Chokri Belaïd et… l'allocution d'Hamadi Jebali. Ultime

baroud d'honneur, le Premier ministre publie alors une brève déclaration dans laquelle il indique qu'il ira «jusqu'au bout », qu'il invitera le lendemain « tous les partis » afin de leur proposer « la dernière forme » de son projet et que, si celui-ci est rejeté, il présentera sa démission au chef de l'État. Le 16 février, quelque quinze mille militants islamistes défilent sur l'avenue Bourguiba, étendards du parti Ennahdha en tête, pour défendre leur « légitimité ». Et Ghannouchi oppose une fin de non-recevoir à Jebali. « Ennahdha, déclare-t-il, ne cédera jamais le pouvoir tant qu'il bénéficiera de la confiance du peuple et de la légitimité des urnes. » Trois jours plus tard, le 19 février, Hamadi Jebali annonce sa démission.

Appelé à choisir entre plusieurs prétendants, le conseil exécutif d'Ennahdha écarte assez rapidement les candidatures des ministres de la Santé et de l'Agriculture, Abdellatif el-Mekki et Mohamed Ben Salem, jugés trop radicaux. Il songe à promouvoir le ministre de la Justice, Noureddine Bhiri, proche de Ghannouchi, mais se heurte à une opposition farouche du parti Ettakatol de Mustapha Ben Jaâfar, membre de la troïka. Pourquoi ne pas reconduire Hamadi Jebali ? Celui-ci, contacté, refuse cependant de reprendre sa démission. C'est finalement un autre proche du Cheikh, Ali Larayedh, ministre de l'Intérieur dans le gouvernement sortant, qui est désigné par le parti puis nommé, le 22 février, par le président de la République, Moncef Marzouki. Il entame aussitôt des consultations dans le but d'élargir à de nouveaux partis la coalition gouvernementale. Mais les négociations avec les formations pressenties buttent sur le départ de certains ministres dont Ennahdha ne veut pas se séparer et sur la dissolution des Ligues de protection de la révolution, que le parti islamiste, qui en a fait son bras armé, refuse d'envisager. Il n'y aura donc pas d'ouverture,

sauf en direction de quelques indépendants « amis », auxquels Ghannouchi a finalement accepté que soient cédés les ministères régaliens. Il s'agit d'Othmane Jarandi, un diplomate de carrière, nommé aux Affaires étrangères, de Lotfi Ben Jeddou, ancien procureur et juge d'instruction à Kasserine, à l'Intérieur, de l'avocat Nadhir Ben Ammou à la Justice et de Rachid Sabbagh à la Défense, un ancien magistrat qui avait fait partie du gouvernement de Béji Caïd Essebsi. Plus d'une vingtaine de ministres et de secrétaires d'État de l'équipe d'Hamadi Jebali sont reconduits. En clair, Ennahdha a fait du rafistolage. La mise en place de la nouvelle équipe gouvernementale a lieu le 8 mars, date butoir du délai autorisé par sa formation.

Ingénieur de la marine marchande, Ali Larayedh a été le premier secrétaire général du mouvement islamiste, de 1981 à 1990. Il est l'un de ceux qui ont payé le plus lourd tribut lors de la répression des années Ben Ali : emprisonné pendant quatorze ans, dont dix à l'isolement, il a été torturé à plusieurs reprises. Libéré en 2004, il a représenté l'année suivante son parti au sein du « Collectif du 18 octobre pour les droits et les libertés », la plate-forme commune de l'opposition à la dictature. Il accède à la primature avec un bilan, au ministère de l'Intérieur, plus que mitigé. Le 14 septembre 2012, il n'a pas su, ou pas voulu, protéger l'ambassade américaine attaquée par des salafistes. Les modernistes lui reprochent aussi d'avoir violemment réprimé certaines de leurs manifestations, notamment à Tunis le 9 avril 2012 ainsi qu'à Siliana fin novembre.

Quelques jours après sa prise de fonction, Ali Larayedh promet, dans une interview au *Monde,* que son gouvernement « ne fera aucune concession sur la sécurité des Tunisiens ». Il affirme aussi que la Tunisie aura une nouvelle Constitution « d'ici à mai, juin, au maximum ».

Autant de promesses qui ne seront pas tenues. La situation sécuritaire ne cesse de se dégrader. Et la future Constitution sera encore, à l'approche de l'été, à l'état de brouillon... C'est dans ce contexte qu'intervient, le 25 juillet 2012, presque six mois après celui de Chokri Belaïd, l'assassinat du député de gauche Mohamed Brahmi. Lui aussi est abattu à bout portant, criblé de balles devant son domicile de L'Ariana, dans la banlieue de Tunis. Avec la même arme à feu que Chokri Belaïd. L'émotion est immense. Dans plusieurs villes du pays, les manifestants s'en prennent, de nouveau, aux permanences du parti Ennahdha. À Sidi Bouzid, ils envahissent le siège du gouvernorat. Nationaliste arabe et membre du Front populaire, Mohamed Brahmi était député de cette ville de l'intérieur du pays, berceau de la révolution. Il était âgé de 58 ans.

Son assassinat ouvre une nouvelle crise politique, plus grave encore que la précédente. Car, cette fois, c'est l'Assemblée nationale constituante qui est dans la ligne de mire. Élue en octobre 2011, elle était censée élaborer une nouvelle Constitution dans un délai d'un an. Dix-huit mois plus tard, celle-ci est toujours en cours de rédaction. Un retard qui alimente le ras-le-bol de la société civile en même temps qu'il bloque toute reprise économique. Au lendemain des obsèques de Mohamed Brahmi, l'opposition, unanime, demande que soit sifflée la fin de la partie : démission du gouvernement, dissolution de l'Assemblée, mise en place d'un comité d'experts pour terminer de rédiger la Constitution, organisation dans les meilleurs délais d'élections libres et transparentes. Plusieurs milliers de protestataires se rassemblent sur la place du Bardo, devant le siège de l'Assemblée, où ils sont rejoints par une soixantaine de députés qui ont décidé de boycotter les travaux parlemen-

taires. Malgré le ramadan et la chaleur estivale, le sit-in du Bardo va se poursuivre pendant plusieurs semaines.

Qui a tué Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi ? Le ministère de l'Intérieur désigne un commando salafiste de quatorze hommes. Six d'entre eux sont arrêtés au cours de l'été, huit autres placés sous mandat d'arrêt international. Originaires de quartiers populaires, ils sont plusieurs à avoir combattu à l'extérieur, notamment en Irak. Mais, au-delà de cette cellule, la responsabilité du groupe djihadiste Ansar al-Charia ne fait guère de doutes. Or l'attitude d'Ennahdha vis-à-vis de cette organisation et de son chef Abou Iyadh - Seifallah Ben Hassine de son vrai nom - est pour le moins ambiguë. Certes, celle-ci s'est vu interdire, le 19 mai 2013, de tenir à Kairouan son congrès annuel comme elle l'avait fait les deux années précédentes, mais elle continue à mener au grand jour ses activités caritatives. Et Abou Iyadh, officiellement recherché depuis l'attaque contre l'ambassade américaine, court toujours...

Ancien « afghan » - il a fait partie des brigades islamistes qui ont combattu dans ce pays -, proche d'Al-Qaida, l'homme avait été condamné en 2003 à quarante-trois ans de prison après avoir été extradé de Turquie. Il avait créé trois ans plus tôt avec Tarek Maâroufi le Groupe combattant tunisien. Classé par les Nations unies sur leur liste des organisations terroristes, ce groupe alimentait les filières djihadistes en Irak et en Afghanistan. Iyadh pourrait avoir été impliqué dans l'assassinat du commandant Massoud en Afghanistan le 9 septembre 2001. En 2011, il avait bénéficié, comme tous les prisonniers politiques, de l'amnistie générale décrétée au lendemain de la chute du dictateur. L'International Crisis Group estime dans un rapport publié en février 2013, sous la plume de l'analyste Michaël Béchir Ayari, qu'au total quelque mille deux cents

salafistes auraient profité de cette loi d'amnistie, dont environ trois cents anciens combattants du djihâd en Irak, en Afghanistan ou en Somalie[1].

Libre, Abou Iyadh fonde au printemps 2011 l'association Ansar al-Charia. Selon le même rapport de l'International Crisis Group, celle-ci s'implante rapidement chez les jeunes issus de ce qu'on pourrait appeler le *Lumpenproletariat :* « Des jeunes âgés de 15 à 35 ans, habitant les zones périphériques des grands centres urbains ou des petites agglomérations délaissées de l'intérieur du pays, d'un faible niveau scolaire, pour la plupart au chômage, ayant connu un passage par la délinquance et vécu pour certains une expérience carcérale. » Les premiers mois, Abou Iyadh profite à plein du laxisme des autorités qui le laissent agir publiquement. Ne prétend-il pas limiter ses appels au djihâd à l'étranger et ne se consacrer qu'à la prédication en Tunisie ? Il faudra attendre l'attaque de l'ambassade américaine pour que le pouvoir, pressé par Washington, fasse preuve d'un peu plus de fermeté.

Selon des informations parvenues à la Direction centrale du renseignement intérieur française, qui reflètent la conviction d'une partie au moins des services tunisiens, plusieurs « indices probants » attesteraient d'une « relation assidue » entre le groupe Ansar al-Charia et certains dirigeants d'Ennahdha, « comme Habib Ellouze, Sadok Chourou et, dans une moindre mesure, Rached Ghannouchi » et ces contacts se seraient poursuivis «même après le mandat d'amener pris à la suite des événements de l'ambassade américaine contre le dirigeant d'Ansar al-Charia ». Selon le même document, le 17 décembre 2011, la police savait

1. « Tunisie : violences et défi salafiste », CrisisGroup.org, 13 février 2013.

qu'Abou Iyadh serait à la mosquée El-Fath à Tunis et c'est volontairement que les autorités auraient choisi de ne pas l'arrêter. Alors que les forces de police avaient « pris les mesures d'usage afin de procéder à l'arrestation d'Abou Iyadh », ce sont « les directeurs généraux des services spéciaux et de la sécurité publique, accompagnés des membres du parti Ennahdha Fethi Beldi et Abdelkrim Laâbidi » qui auraient donné l'ordre de tout arrêter. Ali Larayedh, qui était alors ministre de l'Intérieur, justifiera, dans un entretien au *Monde* le 27 mars 2013, la décision prise par ses services en affirmant que le moment avait été jugé « inopportun » parce qu'il y avait « beaucoup de croyants avec lui, de magasins et de passants tout autour ». Mais il est incontestable que certains membres de la direction d'Ennahdha tiennent un discours qui n'est pas très éloigné de celui des salafistes. Ainsi, selon des propos tenus à l'Assemblée par le député Sadok Chourou, membre du conseil consultatif d'Ennahdha, « l'appel au djihâd est légitime quand il s'agit de combattre des oppresseurs et des tyrans qui mettent tout en œuvre pour tuer leurs peuples ».

Si les assassinats de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi ont ébranlé en profondeur la Tunisie, un autre phénomène inquiétant émerge en cette année 2013 : l'apparition de groupes armés djihadistes près de la frontière algérienne, l'un sur le mont Chaâmbi, dans le gouvernorat de Kasserine, et l'autre plus au nord, près du Kef. Dans la région du mont Chaâmbi, un commando djihadiste, dont on apprendra par la suite qu'il appartenait bien à l'organisation Ansar al-Charia, a réussi à poser des mines à quelques mètres seulement d'un relais de télévision. L'enquête révélera la complicité de réseaux de contrebande opérant dans cette zone frontalière proche de l'Algérie.

La situation est prise très au sérieux par l'Algérie qui

craint une jonction entre les maquis algériens, tunisiens et libyens. Une étroite coopération va discrètement se mettre en place entre les forces aimées des deux pays afin de contenir et résorber ces foyers djihadistes. L'armée algérienne envoie huit mille hommes à la frontière avec la Tunisie, dont les mouvements seront coordonnés avec ceux des militaires tunisiens. Le 13 juin 2014, dans un communiqué revendiquant l'attaque par un commando djihadiste, dans la nuit du 27 au 28 mai, du domicile du ministre de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, à Kasserine, l'organisation Al-Qaida au Maghreb islamique admet pour la première fois que les combattants pourchassés au mont Chaâmbi relèvent de son commandement.

Parallèlement à cette montée de la violence djihadiste, des pans entiers de l'économie tunisienne basculent vers une zone grise, qui échappe au contrôle de l'État et finance aussi bien des gangs informels que des cartels, souvent d'origine tribale, puissants et organisés. Le produit phare de ces trafics est le carburant qui arrive massivement des deux voisins de la Tunisie, l'Algérie et la Libye. La Banque mondiale, dans un rapport publié en 2013, estime que le quart du carburant consommé en Tunisie provient de la contrebande algérienne. En novembre 2013 l'International Crisis Group publie un nouveau rapport de Michaël Béchir Ayari, cette fois consacré aux circuits de la contrebande entre la Tunisie et ses voisins algérien et libyen. Détonant, ce document dévoile une réalité dont bien peu de responsables, à Tunis, ont pris toute la mesure : « Nombre de frontaliers se considèrent comme des "oubliés" du système, constate Michaël Béchir Ayari. Les trabendistes algériens, nombreux dans les villages de l'est du pays attendent les camions-citernes qui remplissent les stations-service ou se servent directement à la pompe et transfèrent le carburant,

généralement à l'aide de véhicules utilitaires, vers les nombreux points de stockage, sortes de petites maisons-entrepôts. Celles-ci chevauchent les étendues frontalières, entaillées de vallées encaissées ou recouvertes de champs, entre Tabarka et Kasserine, lesquelles sont traversées par des pistes. Une fois le carburant acheminé dans les maisons-entrepôts à la frontière, ce sont parfois des ânes qui lui font franchir les quelques centaines de mètres qui séparent les deux pays[1]. » Le prix du litre d'essence de type super, trois fois moins élevé en Algérie, explique le succès de ce trafic, bien organisé des deux côtés de la frontière. Selon un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur tunisien cité dans le rapport, près de deux mille véhicules de contrebande auraient été recensés par les services de sécurité dans tous le pays. Mais ils seraient en réalité plus du double. En échange du carburant, toutes sortes de marchandises sont exportées de Tunisie vers l'Algérie. C'est le cas notamment du corail dans la région de Tabarka, des produits alimentaires subventionnés par l'État, des têtes de bétail, des matériaux de construction, des vêtements fabriqués dans les usines de la côte et des armes à feu. Les trafics à la frontière libyenne ne sont pas moins nombreux. Des engrais chimiques produits en Tunisie sont exportés en Libye, ainsi que du phosphate extrait dans le bassin minier, de la céramique, des têtes de bétail et des produits alimentaires. De la Libye vers la Tunisie, le commerce est ainsi encore plus florissant.

Ce basculement de pans entiers de l'économie tunisienne vers des zones grises n'est pas sans conséquences • chute drastique des recettes fiscales, apparition de gangs informels qui trouvent des ressources inespérées dans cette

1. « La Tunisie des frontières : jihad et contrebande », CrisisGroup.org, 28 novembre 2013.

économie parallèle, difficultés grandissantes pour la balance des paiements tunisienne déjà ébranlée par une croissance en berne - 2,8 % en 2013 contre les 4,5 % attendus par les prévisions gouvernementales. Autant de facteurs de désagrégation, annonciateurs, selon l'expression du chercheur de l'International Crisis Group dans son rapport de novembre 2013, d'un « islamo-banditisme ». Les djihadistes sont rarement présents, selon lui, dans les réseaux de contrebande « régulés sur le plan tribal ». En revanche, « une réalité complexe et inquiétante est en train de prendre forme : la montée de "l'islamo-banditisme" dans les zones périurbaines des principales villes du pays pourrait à terme créer les conditions propices à une montée en puissance de djihadistes dans les filières de contrebande transfrontalière, voire à une collaboration active entre cartels et djihadistes. »

« L'islamo-banditisme » est en effet en plein essor dans les quartiers populaires à la périphérie des grands centres urbains. La plupart des produits illicites, notamment la drogue et les armes à feu, y transitent. La majorité des individus qui sympathisent avec le salafisme djihadiste sont des jeunes qui évoluent dans ces milieux criminogènes. C'est dans ce type d'environnement, dans une ancienne agglomération ouvrière du sud de la capitale, qu'en mars 2013 un officier de police a été retrouvé égorgé, le pied gauche coupé. Le crime a été perpétré dans le cadre d'une opération de rançonnage théologiquement justifié,l'*ihtibab* - action légitime de racket contre les «mécréants». Le policier aurait été exécuté par un groupe de djihadistes qui l'avait intercepté alors qu'il « blasphémait ».

Chapitre 9

La revanche de la société civile

Face au risque d'embrasement, la principale centrale syndicale du pays, le patronat, la Ligue tunisienne des droits de l'homme et l'Ordre national des avocats proposent leur médiation. Incarnation de la société civile tunisienne dans ce qu 'elle a de meilleur, le « quartet » sauve la transition démocratique.

L'été 2013 est celui de tous les périls. Jamais les tensions n'ont été aussi vives entre les partisans des islamistes et ceux qui les rejettent. L'exemple de l'Égypte, où l'armée a déposé le président Mohamed Morsi et chassé les Frères musulmans du pouvoir après y voir été appelée par les manifestants du mouvement anti-islamiste Tamarrod, est dans tous les esprits. Cantonnée dans ses casernes depuis l'indépendance, l'armée tunisienne n'a aucune tradition putschiste. Mais, dans un climat caractérisé par une polarisation extrême, tout, en ce mois d'août torride, paraît possible. Le scénario égyptien va servir, dans les deux camps, de repoussoir. Les islamistes redoutent un dénouement sanglant qui les exclurait du jeu et les renverrait à la « case prison ». Les modernistes rejettent, dans leur immense majorité, l'idée d'un pouvoir militaire. De part et d'autre, on prend peu à

peu conscience qu'il faut à tout prix trouver une sortie de crise et que celle-ci passe nécessairement par la négociation.

Cette prise de conscience, c'est la société civile qui va lui permettre d'émerger. À l'origine, en octobre 2012, d'une première tentative, avortée, de « dialogue national » - ni le Congrès pour la République de Moncef Marzouki ni, surtout, Ennahdha n'avait accepté d'y participer -, l'UGTT avait relancé à la mi-mai 2013 son offre de médiation. À ce moment-là, il s'agissait surtout de trouver un accord sur le texte de la nouvelle Constitution, à propos duquel les modernistes ne cachaient pas leur inquiétude. Le 30 juillet, cinq jours après l'assassinat de Mohamed Brahmi, alors que des milliers d'opposants campent devant les grilles du palais du Bardo, exigeant la dissolution de l'Assemblée constituante, la centrale syndicale, qui se considère comme l'héritière de la construction de l'État tunisien, réitère sa proposition en mettant sur la table les éléments d'un compromis : dissolution du gouvernement, remplacé par un cabinet « de compétences » avec à sa tête un nouveau Premier ministre, mais maintien de l'Assemblée nationale constituante, à charge pour elle, dans un délai cette fois contraignant, de finaliser la Constitution et de mettre en place l'institution chargée d'organiser le prochain scrutin. L'UGTT reçoit le soutien de trois autres organisations de la société civile : la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme, l'Ordre national des avocats, deux associations qui jouissent d'une incontestable autorité morale du fait de leurs prises de position pendant les années Ben Ali, et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, c'est-à-dire le syndicat patronal, emmené par sa présidente Wided Bouchamaoui. « Il faut, martèle cette dernière, un gouvernement de technocrates, compétents, sans agenda politique, et aptes à gérer les dossiers techniques.

L'intérêt du pays doit primer[1]. » Ainsi naît le « quartet », qui va piloter jusqu'en janvier 2014, et même au-delà, le « dialogue national ».

Ennahdha, après quelques hésitations, accepte finalement le carton d'invitation du quartet, le 22 août. Une semaine plus tôt, le 14 août, au plus fort de la crise, Rached Ghannouchi, le chef suprême du parti islamiste, s'est rendu à Paris afin d'y rencontrer Béji Caïd Essebsi, le fondateur et patron de Nidaâ Tounes. Deux hommes d'affaires sont à l'origine de cet entretien décisif : Nabil Karoui, le patron de Nessma TV, et Slim Riahi, homme d'affaires et président d'un petit parti politique, l'Union patriote libre. Ce dernier met son jet privé à la disposition du Cheikh afin de lui permettre de se rendre dans la capitale française, où se trouve Béji Caïd Essebsi. L'entretien a lieu à l'hôtel Bristol. Il s'agit d'une longue explication qui se prolonge pendant trois heures et demie, le temps pour l'un et l'autre de développer ses arguments et de dire ses craintes. Rached Ghannouchi évoque la légitimité des urnes et la loi de la majorité qui fondent le droit d'Ennahdha à décider. Béji Caïd Essebsi reproche à son interlocuteur de vouloir imposer la *charia* à une société qui n'en veut pas. Il parle de la Tunisie plurielle, met en avant la nécessité, y compris pour le parti arrivé en tête aux élections, de tenir compte de ce pluralisme. Il souligne aussi qu'Ennahdha est à ses yeux un élément incontournable du paysage politique tunisien, point important pour le chef islamiste. Convaincu que la famille islamo-conservatrice a été privée de la place qui aurait dû être la sienne à l'indépendance, celui-ci redoute de faire les frais d'un éventuel retour aux affaires des destouriens.

Le « dialogue national » est enfin sur les rails. Tous les

1. *Jeune Afrique,* 25 août 2013.

sujets de désaccord sont abordés : le processus constitutionnel, la mise en place d'une nouvelle instance indépendante chargée de superviser les élections, le choix du futur gouvernement. Les réunions se tiennent, à raison d'une par semaine dans cette première phase, dans une grande salle du ministère des Droits de l'homme et de la Justice transitionnelle. Ils sont au total une cinquantaine autour de la table : deux représentants de chacune des vingt-deux formations politiques qui y participent - toutes celles qui sont représentées à l'Assemblée y sont cette fois - et deux représentants de chacune des quatre organisations médiatrices, ces dernières n'ayant bien sûr pas de droit de vote. La plupart du temps, les chefs de parti participent en personne aux débats. Seule exception : le parti Ettakatol dont le secrétaire général, Mustapha Ben Jaâfar, préside l'Assemblée nationale constituante. Mais tous les autres sont fidèles au rendez-vous, y compris Rached Ghannouchi et Béji Caïd Essebsi. Le secrétaire général de l'UGTT dirige personnellement les échanges. « Il distribuait la parole. Il imposait parfois ses décisions. Il pouvait même obliger les représentants des partis politiques à rester dans la salle après la fin de la séance si aucune décision n'était prise », raconte l'un des participants[1]. À ses côtés, le secrétaire général adjoint de l'UGTT, Bouali M'barki, joue également un rôle clé. Plus rond qu'Houcine Abassi, ce syndicaliste de Sidi Bouzid est un bon négociateur. C'est lui, notamment, qui est chargé de faire la liaison entre le « dialogue national » et l'Assemblée nationale constituante. Autre personnalité très impliquée, la présidente du syndicat patronal, Wided Bouchamaoui. Pour les entrepreneurs, la sortie de crise est un préalable à toute

1. «L'exception tunisienne : succès et limites du consensus», CrisisGroup.org, 5 juin 2014.

relance économique. D'autant que les principaux bailleurs de fonds du pays exercent de fortes pressions. La plupart d'entre eux, à commencer par les institutions financières internationales, ont gelé leurs prêts. Officiellement dans l'attente de réformes économiques, en réalité pour obtenir un accord politique. Des crédits qui seront débloqués en janvier 2014... après l'approbation de la Constitution et la mise en place du nouveau gouvernement. Aux pressions des bailleurs de fonds s'ajoutent celles des chancelleries. Si la France fait plutôt profil bas, les États-Unis, l'Allemagne ou l'Algérie s'impliquent à fond, plaidant pour que les uns et les autres fassent les concessions nécessaires pour trouver un accord. À deux reprises, les 10 et 11 septembre 2013, puis les 14 et 17 novembre, le président algérien Abdelaziz Bouteflika reçoit, séparément, Rached Ghannouchi et Béji Caïd Essebsi. Pour les sommer de s'entendre.

Pour les facilitateurs du quartet, le 5 octobre est à marquer d'une pierre blanche. Vingt et un partis tunisiens, dont Ennahdha, paraphent ce jour-là une « feuille de route » de sortie de crise qui prévoit le remplacement du gouvernement par une équipe de technocrates. La seule formation qui refuse de signer est le Congrès pour la République de Moncef Marzouki, qui ne veut pas s'engager sur son départ du gouvernement. Les médiateurs de l'UGTT seront fermes : s'il ne signe pas, il s'exclut du « dialogue national » et ne pourra pas participer aux prochaines séances. A partir de ce jour-là, il n'y aura donc plus que vingt et un partis autour de la table.

Les islamistes ont, eux, accepté de quitter le pouvoir. Non sans mal. Ghannouchi a en effet exigé que le départ d'Ennahdha du gouvernement n'intervienne qu'une fois la Constitution signée. « Chaque fois qu'il y avait un blocage, nous levions la séance, soit pour quelques heures, soit pour

quelques jours, et nous nous entretenions en tête-à-tête avec la formation qui posait problème afin de tenter de contourner les obstacles », raconte Bouali M'barki[1]. Là, il faudra des heures de discussions entre les représentants des organisations qui forment le quartet et le chef islamiste pour qu'une solution de compromis soit finalement trouvée. Un calendrier précis est alors établi. Le gouvernement présentera sa démission avant la signature de la Constitution, mais c'est bien le Premier ministre sortant, Ali Larayedh, qui apposera sa signature, aux côtés de celles de Moncef Marzouki et de Mustapha Ben Jaâfar, au bas de la nouvelle loi fondamentale. Ennahdha tenait à ce symbole.

Il faut dire que la décision de Rached Ghannouchi divise le parti islamiste, qui s'accrochait jusqu'ici à sa légitimité électorale. Comment expliquer qu'il ait néanmoins fait ce choix ? L'éviction des Frères musulmans en Egypte par un coup d'État militaire a incontestablement pesé. Ennahdha a montré sa capacité à faire des compromis en grande partie pour écarter un scénario à l'égyptienne. Mais il s'agit aussi d'une décision stratégique, afin de mieux rebondir. Le chef d'Ennahdha sait que la popularité de son mouvement a été plus qu'écornée par les erreurs de gestion, l'absence de vraies réformes et la dégradation continue de la situation économique et sociale. Fin 2013, les jacqueries se sont multipliées dans la Tunisie de l'intérieur, notamment à Thala et Kasserine, ainsi que les attaques, dans de nombreuses régions, contre les symboles de l'autorité, y compris les locaux d'Ennahdha. Plus la nouvelle équipe sera impuissante face à la situation sociale et sécuritaire, plus l'opinion publique révisera son appréciation du bilan des deux années du gouvernement de la troïka... En prenant

1. Entretien avec l'auteure, Paris, juillet 2014.

du champ jusqu'au prochain scrutin, le parti espère à la fois redorer son blason, remobiliser sa base et reconquérir son électorat. Surtout s'il tient compte des erreurs passées en adoptant un positionnement plus modéré.

Pour autant, la démission d'Ali Larayedh, même acquise dans son principe, n'ira pas de soi. Encore faut-il, avant qu'elle ne devienne effective, lever les obstacles qui empêchent l'adoption de la nouvelle Constitution ainsi que la création de la future instance chargée d'organiser les prochains scrutins. Il faudra près de deux mois de tractations pour y parvenir. Bouali M'barki fait alors, plusieurs fois par semaine, la navette entre le bureau de Mustapha Ben Jaâfar à l'Assemblée et la grande salle du « dialogue national » : « J'allais voir Ben Jaâfar, je lui demandais quels étaient les points d'achoppement, puis nous en discutions, en séance, avec les représentants des partis. Quand il y avait un accord, je retournais voir Ben Jaâfar avec une feuille sur laquelle j'avais apposé ma signature, en lui indiquant la teneur du compromis[1]. » La procédure sera la même pour la désignation des membres de la nouvelle Instance supérieure indépendante pour les élections. Chaque parti cherchant à imposer ses candidats, il faudra de nouveau des heures de discussions, et de nombreux allers-retours du secrétaire général adjoint de l'UGTT entre la salle du « dialogue national » et le palais du Bardo.

La désignation du futur Premier ministre va s'avérer plus compliquée encore. À ce stade, les réunions au ministère des Droits de l'homme ont lieu pratiquement tous les deux jours. Au départ, la vingtaine de partis présents autour de la table sont invités à proposer des noms, cinq par formation politique au maximum. Les propositions fusent. Les octogé-

1. Entretien avec l'auteure, Paris, juillet 2014.

naires, dont l'expérience ministérielle remonte aux années Bourguiba, ont la cote : Ahmed Ben Salah, 89 ans, vieux routier de la vie politique tunisienne, limogé en 1969 par le « combattant suprême » de son poste de Premier ministre après l'échec de sa politique étatiste ; Ahmed Mestiri, 88 ans, ex-ministre de Bourguiba lui aussi, avant de revêtir le costume de chef de l'opposition ; Mohamed Ennaceur, 80 ans, plusieurs fois ministre des Affaires sociales du fondateur de la République... Au départ, les médiateurs du quartet espèrent aboutir à un consensus. Ils vont vite réaliser que cela ne sera pas possible. En outre, il leur faut aussi tenir compte de la nécessité pour le Premier ministre d'obtenir la confiance de l'Assemblée nationale constituante, ce qui donne *de facto* un droit de veto à Ennahdha et à ses alliés de la troïka.

De réunions en tractations, une première liste de vingt noms est établie. Puis une *shortlist* avec les noms de huit candidats : Ahmed Mestiri, Mohamed Ennaceur, Jalloul Ayed, qui fut le grand argentier du gouvernement de transition de Béji Caïd Essebsi, Mustapha Kamel Nabli, ex-gouverneur de la Banque centrale, Mansour Moalla, un autre ancien ministre de Bourguiba, l'ancien bâtonnier Chawki Tabib, Kaïs Saïed, un professeur de droit constitutionnel habitué des plateaux de télévision, et Radhi Meddeb, économiste. Ensuite, on procède par élimination. A chaque tour, ceux qui obtiennent moins de cinq voix sortent. Celui qui longtemps tient la corde, c'est Ahmed Mestiri. Outre le soutien des islamistes, qui ne veulent à ce stade entendre parler de personne d'autre, il a l'appui de Mustapha Ben Jaâfar, mais aussi, de façon plus surprenante, celui de Néjib Chebbi. Ce dernier, qui a déjà en ligne de mire la prochaine élection présidentielle, espère sans doute un renvoi d'ascenseur de la part des islamistes s'il vote

pour leur candidat. Et puis son épouse est une nièce de Mestiri... Les autres partis modernistes, Nidaâ Tounes en tête, ne veulent pour leur part à aucun prix de Mestiri à la tête du gouvernement, convaincus qu'il fera le jeu des islamistes ou qu'à tout le moins il ne sera pas en mesure de leur résister. N'a-t-il pas publiquement annoncé qu'il ne remettrait pas en cause, s'il devenait chef du gouvernement, les nominations partisanes de ses prédécesseurs ? Les partis d'opposition bloquent donc systématiquement, à chaque tour de scrutin, son élection. Pour tenter de sortir de l'impasse, le nom de Mustapha Filali est mis sur la table. C'est un vieux monsieur de 92 ans, ex-syndicaliste et ex-ministre de l'Agriculture de Bourguiba. Il est pressenti, tôt dans la matinée du 13 décembre. À 8 heures, il est d'accord. Et jusqu'à 9 heures, tout le monde pense que le problème est réglé. Mais ses filles et ses petits-enfants réussissent à le convaincre qu'il est plus raisonnable, compte tenu de son âge, de décliner l'offre qui lui est faite... Une autre idée émerge alors, celle d'un tandem composé d'Ahmed Mestiri, dans le poste de Premier ministre, et de Jalloul Ayed, comme numéro deux du gouvernement. Mais, pour Nidaâ Tounes, c'est toujours *niet.* Pas de Mestiri, même flanqué de Jalloul Ayed. Exit donc l'hypothèse Mestiri.

Du coup, les médiateurs décident de s'affranchir de la règle initiale selon laquelle aucun membre du gouvernement sortant d'Ali Larayedh ne devait figurer parmi les candidats, ce qui ouvre la liste des candidats potentiels. C'est la patronne des patrons, Wided Bouchamaoui, qui aurait la première suggéré le nom de Mehdi Jomaâ, dont la candidature est formellement présentée par le représentant de l'un des petits partis autour de la table. Elle et Jomaâ parlent le même langage. Ministre de l'Industrie dans le gouvernement d'Ali Larayedh, ce quinquagénaire sans étiquette

partisane dirigeait en effet jusqu'au début de l'année 2013 la division Hutchinson d'Aérospace, filiale du groupe Total. La proposition est aussitôt appuyée par Houcine Abassi, le secrétaire général de l'UGTT. « Nous avions eu l'occasion de négocier avec lui, nous savions qu'il serait à la hauteur », confie Bouali M'barki[1]. En coulisses, les chancelleries occidentales, qui ont eu l'occasion d'apprécier l'efficacité et le sérieux du ministre de l'Industrie, s'activent de leur côté en faveur de cette solution. Jens Plôtner, l'ambassadeur d'Allemagne, publie même sur son compte Facebook une photo le montrant en train de déjeuner avec le ministre de l'Industrie. L'Algérie pousse dans le même sens, d'autant plus que Mehdi Jomaâ est le neveu de Mohamed Masmoudi, ancien ministre des Affaires étrangères de Bourguiba - il fut en 1973 l'homme d'une très éphémère union tuniso-libyenne - et proche, de longue date, d'Abdelaziz Bouteflika.

Encore leur faut-il convaincre les partis politiques. Pour forcer la décision, le quartet annonce qu'il se contentera d'un vote à la majorité simple des vingt et une formations qui participent au « dialogue national ». Plusieurs d'entre elles, dont Nidaâ Tounes et le Front populaire, opposées au choix d'un membre du gouvernement sortant, décident de boycotter le scrutin, non sans avoir tenté d'imposer de nouveau la candidature de Mohamed Ennaceur, qui manque de peu de passer. Néjib Chebbi, qui refuse que Mestiri ne soit plus dans la course, a déjà claqué la porte. Les médiateurs tiennent bon. La désignation de Mehdi Jomaâ est finalement ratifiée par neuf des onze partis encore présents. Y compris Ennahdha : le parti islamiste pouvait difficilement s'opposer à la nomination d'un ministre du gouvernement d'Ali Larayedh.

1. Entretien avec l'auteure, Paris, juillet 2014.

Trois semaines plus tard, le 9 janvier 2014, Ali Larayedh remet au président Moncef Marzouki la démission de son gouvernement. Non sans quelque réticence : il a fallu une ultime démarche du quartet pour le convaincre de respecter la parole donnée ! Les conditions posées par Ennahdha pour quitter l'exécutif sont remplies. Depuis quelques jours, l'Assemblée nationale constituante a entamé le vote, article par article, de la nouvelle Constitution. Auparavant, les députés ont adopté la loi mettant en place la nouvelle Instance supérieure indépendante pour les élections chargée d'organiser les prochains scrutins. Ils en ont confié la présidence à Chafik Sarsar, un juriste qui a obtenu 153 voix sur 208 votants.

Le quartet a cependant toujours du pain sur la planche. Les négociateurs de la société civile vont suivre en temps réel les tractations qui conduiront à la constitution du gouvernement de Mehdi Jomaâ - qu'ils rencontrent à plusieurs reprises -, aplanissant là encore les difficultés. Par la suite, après le vote de la loi électorale, ce sont eux à nouveau qui trouveront une solution pour trancher le débat entre ceux qui militent pour que l'élection présidentielle ait lieu avant les législatives et ceux qui veulent que ce soit l'inverse. De guerre lasse, ils convoqueront tout le monde dans la grande salle du ministère des Droits de l'homme et leur demanderont de voter pour l'une ou l'autre solution.

Mais nous n'en sommes pas encore là. Il faudra deux semaines au nouveau Premier ministre - le maximum du temps imparti - pour réussir à former son gouvernement en respectant les conditions de neutralité et d'indépendance imposées lors du « dialogue national ». Au ministère de l'Intérieur, Ennahdha a obtenu, de haute lutte, le maintien de Lotfi Ben Jeddou, qui occupait déjà le poste dans le gouvernement d'Ali Larayedh. Mais cette concession est

contrebalancée par la nomination d'un ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la sécurité, Ridha Sfar Gandoura, juriste et spécialiste des questions sécuritaires. Reste un ultime obstacle : Mehdi Jomaâ exige la révision de la « petite Constitution », la loi relative à l'organisation provisoire des pouvoirs publics, toujours en vigueur. Il veut que la majorité requise pour destituer un ministre soit portée aux trois cinquièmes. Ce n'est que tard dans la nuit du 25 au 26 janvier que les députés lui accordent ce qu'il souhaite.

Mehdi Jomaâ peut enfin présenter la liste des membres de son gouvernement au président Moncef Marzouki. Il le fait dans la soirée du 26 janvier, avant d'être investi par l'Assemblée constituante le 29, au lendemain de l'adoption de la nouvelle loi fondamentale. Une investiture qu'il obtient avec une confortable majorité de 149 voix sur 193 votants, mais à l'issue d'un débat souvent houleux. Certains députés l'accusent d'avoir fait appel à des partisans de l'ancien régime, d'autres refusent de soutenir un gouvernement issu du «dialogue national », d'autres enfin épinglent la ministre du Tourisme, Ame! Karboul, « coupable » d'avoir passé quelques heures en Israël huit ans plus tôt - elle présentera le lendemain sa démission, aussitôt refusée par Mehdi Jomaâ. Dans son discours d'investiture, le nouveau chef du gouvernement inscrit son action dans le cadre de la « feuille de route » du quartet. Il promet l'organisation d'élections transparentes, la révision des nominations effectuées par les précédentes équipes, la dissolution des Ligues de protection de la révolution - ce sera chose faite le 26 mai 2014 -, un programme de lutte contre la corruption. Il affiche surtout sa volonté de restaurer un climat propice à la relance de l'économie. Car, sur ce plan-là, l'ardoise que lui ont laissée ses prédécesseurs est salée.

Une cellule d'experts présidée par l'économiste Mahmoud Ben Romdhane a planché, début 2014, pour le compte

du parti Nidaâ Tounes, à partir de données obtenues au sein de l'administration, sur le bilan économique et social d'Ennahdha et ses alliés. Et il est proprement catastrophique. Plombé par un tourisme en berne, une Libye en plein chaos et une production de phosphates en chute libre, le taux de croissance annuel du pays s'est effondré. Il atteint à peine 1,5 % pour les années 2011-2013 alors qu'il était en moyenne de 5,2% sur la période 1960-2010. En outre, cette faible croissance est principalement tirée par la consommation. Le taux de croissance réelle, hors salaires de la fonction publique, ne serait en fait que de 0,5 %.

Car le coût de la fonction publique a considérablement augmenté. Plus de cent mille nouvelles recrues, une politique salariale démagogique sur fonds de clientélisme : le dérapage est estimé à près de 10 milliards de dinars (4,4 milliards d'euros), en deux ans. Une partie de ces dépenses ont pour origine la réhabilitation de fonctionnaires proches du mouvement islamiste, emprisonnés ou limogés pendant l'ancien régime. Chaque fois, la réintégration s'accompagne d'une reconstitution de carrière, avec paiement des arriérés de salaire. Pour la petite histoire, on verra même le ministre de l'Enseignement supérieur, Moncef Ben Salem, signer lui-même le décret reconstituant une carrière d'universitaire qu'il avait à peine amorcée... Si l'on ajoute à cela les dépenses des caisses de compensation qui subventionnent les prix de certains produits - plus de 5 milliards de dinars (2,2 milliards d'euros) en 2013, soit une augmentation de 300 % par rapport à 2010 -, la facture est insupportable pour l'État. Les dépenses publiques prévues pour 2014 atteignaient 29 milliards de dinars (12,8 milliards d'euros), au lieu de 18 milliards en 2010. D'où un déficit budgétaire de plus de 10 % du produit intérieur brut - 8 milliards de dinars (3,5 milliards d'euros) - au lieu de 1 % en 2010. Quant au matelas

de devises dont dispose la Tunisie, il n'excède pas deux ou trois mois de trésorerie. Résultat : le pays est condamné à gérer au quotidien la couverture nécessaire au paiement des salaires des fonctionnaires en usant de la «planche à billets » - des bons du Trésor prêtés par la Banque centrale aux banques -, malgré les risques d'inflation. Le système bancaire est lui aussi au plus mal. Il faudrait 1,7 milliard de dollars pour sauver les principaux établissements publics d'une faillite annoncée. Mais les bailleurs de fonds renâclent et affichent leur scepticisme sur la sincérité des audits effectués par le système bancaire tunisien en 2013.

Si encore cet excédent de dépenses avait été destiné aux régions ou couches défavorisées ! Il n'en est rien, bien au contraire. Le taux de décaissement des investissements publics régionaux était en 2013 d'un quart inférieur à ce qui était inscrit au budget. Au lieu du milliard de dinars, en moyenne, qui était consacré chaque année aux régions entre 2000 et 2010, la somme pour 2013 dépasse à peine le quart de cette somme. Quant au chômage, il explose littéralement. Le pays comptait, selon les statistiques officielles, 630 000 chômeurs à la fin de 2013 contre 500 000 en 2010. Et 220 000 chômeurs diplômés au lieu de 140 000 en 2011. Beaucoup de jeunes préfèrent, dans ces conditions, s'expatrier, quitte à prendre la mer sur une embarcation de fortune pour rejoindre la cohorte des sans-papiers, en Italie ou en France. Entre mai 2012 et mai 2013, quelque quatre-vingt-dix mille jeunes auraient ainsi choisi de quitter le pays.

Le 3 mars 2014, quelques semaines après avoir pris possession de son bureau de Premier ministre à la Kasbah, Mehdi Jomaâ annonce à ses concitoyens, au cours d'une interview télévisée, qu'il lui manque 12 milliards de dinars (5,3 milliards d'euros) pour boucler l'exercice budgétaire de l'année en cours. En clair, les caisses de l'État sont vides.

Chapitre 10

La Constituante ou l'éloge de la lenteur

Les députés élus en octobre 2011 se sont écharpés pendant des mois à propos de l'islam, de la charia, *des droits de la femme, des libertés individuelles et des « atteintes au sacré ». Les premiers brouillons de la future Constitution, passablement rétrogrades, entérinaient la vision des islamistes. Grâce à la pression exercée par la société civile, le texte finalement adopté en janvier 2014, malgré des ambiguïtés, comporte de réelles avancées.*

Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ont pris leur temps. D'invectives en controverses, il aura fallu plus de deux ans - bien au-delà de la date butoir du 23 octobre 2012 fixée d'un commun accord par les partis - aux députés de l'Assemblée nationale constituante, élus en octobre 2011, pour enfin doter le pays d'une nouvelle loi fondamentale. Vingt-sept mois de débats houleux sur la place de l'islam, les libertés et leurs limites, l'identité arabo-musulmane et les droits de la femme, les « atteintes au sacré » et la liberté de croire... à mille lieux des problématiques économiques et sociales des jeunes révolutionnaires de décembre 2010.

Le texte finalement adopté dans la soirée du dimanche 26 janvier 2014 est le fruit de laborieux compromis, dis-

cutés des heures durant, article par article, tricoté puis détricoté. Les islamistes, après avoir tenté d'imposer à l'usure, en jouant la montre, leur propre vision des choses, ont été obligés de revenir en arrière, sous la pression de la société civile. Trop long, mal écrit, le texte final entérine cependant de vrais progrès. Il a été adopté à une écrasante majorité : 200 voix pour, 12 contre et 6 abstentions, bien mieux que la majorité des deux tiers qui était indispensable pour éviter d'avoir à passer par la case référendum. Face à la détermination des modernistes, les islamistes ont fini par comprendre qu'il ne suffisait pas d'être majoritaires et qu'ils ne réussiraient à inscrire durablement leur présence sur l'échiquier politique tunisien, éloignant par là le spectre d'un scénario à l'égyptienne, qu'en tenant compte du pluralisme de la société et en recherchant les voies du consensus. Ce qui n'allait pas de soi au lendemain des élections d'octobre 2011. «L'Assemblée nationale constituante n'était pas la priorité du parti. Le gouvernement et l'État concentraient toutes les énergies de la direction, laissant nos députés libres de leurs mouvements. Cela a duré jusqu'en juillet 2013 », confiera en juin 2014 Karim Azzouz, consul de Tunisie en France et membre d'Ennahdha, au site d'informations en ligne Mediapart.

En novembre 2011, à peine installée, l'Assemblée constituante décide d'enterrer purement et simplement l'avant-projet clé en main proposé par Yadh Ben Achour et son équipe d'experts. Les députés font le choix de partir d'une page blanche, quitte à retarder le processus de transition et le redémarrage de l'économie. Les travaux sur la Constitution débutent réellement après la mise en place des différentes commissions, dans le courant du mois de février 2012. Très vite, le débat se focalise autour de la place de la *charia* dans la future loi fondamentale. Chef du groupe

parlementaire d'Ennahdha et président de la commission qui travaille alors sur le préambule, Sahbi Atig prône une Constitution « qui ait pour cadre référentiel les valeurs et l'éthique islamiques ». « La religion, poursuit-il, ne relève pas du domaine privé mais d'un ordre public et d'un mode de vie ; celui qui cherche à isoler la politique de l'islam attente à la structure de la pensée islamique ». Le député Habib Ellouze, l'un des faucons d'Ennahdha, exige, lui, sans précautions de langage, que la *charia* soit inscrite dans le texte. Malgré le tollé suscité, le 23 mars, quelque cinq mille manifestants islamistes, partisans d'Ennahdha et salafistes mêlés, manifestent pour exiger que la *charia* soit désormais considérée comme la « source unique » du droit. Ils demandent aussi que les fonctions de chef de l'État et de Premier ministre soient réservées à des musulmans de sexe masculin, mariés à des musulmanes.

Finalement, après des jours de palabres, Ennahdha renonce à constitutionnaliser la loi islamique. Ainsi en décide Rached Ghannouchi. Le Cheikh s'engage publiquement, le 25 mars - sa décision sera avalisée le lendemain par le comité exécutif du parti - à maintenir inchangé l'article premier de la Constitution de 1959 dont la formulation, très ambiguë, avait été voulue à l'époque par Bourguiba précisément pour ne pas avoir à trancher le débat entre les tenants de l'identité arabo-musulmane et ceux de la modernité : « La Tunisie est un pays libre, indépendant et souverain : sa religion est l'islam, sa langue l'arabe et son régime la république ». Rien n'est joué pour autant. Auteur d'un ouvrage consacré à l'héritage bourguibien, le journaliste et écrivain Samy Ghorbal évoque un « repli tactique » d'autant plus habile de la part du chef d'Ennahdha que la formule du père de l'indépendance pourrait fort bien « se transformer en cheval de Troie d'une islamisation

rampante des institutions »[1]. Pour cet analyste, l'article premier, susceptible d'interprétations divergentes, ne peut pas être pris isolément. Dans la Constitution de 1959, il était complété par d'autres dispositions qui écartaient une interprétation restrictive, notamment celles sur la liberté de conscience ou celle abolissant toute forme de discrimination sur la base de la race ou de la religion. Au contraire, dans l'avant-projet finalisé en mars 2013 par l'Assemblée nationale constituante, on trouve un article 148, imposé par la majorité nahdhaouie, qui stipule qu'aucun amendement ne peut abroger « l'islam comme religion d'État ». Or, pour les islamistes, la notion de religion d'État implique que les lois ne peuvent aller à l'encontre de la *charia*... L'absence de référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux conventions internationales est une autre source d'inquiétude, de même que le refus des islamistes de se prononcer sur la liberté de conscience.

Un autre sujet provoque un très vif débat au cours de l'été 2012, celui des droits de la femme. Au mois d'août est rendu public un projet d'article selon lequel « l'État assure la protection des droits de la femme, de ses acquis, sous le principe de la complémentarité avec l'homme au sein de la famille, en tant qu'associée de l'homme dans le développement de la patrie ». Les féministes et les modernistes crient au scandale. Le 13 août, à l'occasion de la Journée nationale de la femme, quelques milliers de manifestants descendent dans la rue à l'appel d'organisations féministes et de défense des droits de l'homme ainsi que de partis d'opposition pour dénoncer le caractère rétrograde de cette

1. Entretien avec l'auteure, Paris, juin 2014. Samy Ghorbal a publié *Orphelins de Bourguiba et héritiers du Prophète* en 2012 aux éditions Cérès, à Tunis.

disposition. Il ne s'agit pas seulement d'une manifestation féministe. De très nombreux hommes ont tenu à y participer, sans doute parce qu'ils pressentent qu'il s'agit là d'un enjeu essentiel pour l'avenir du pays. La question des droits de la femme est en effet particulièrement sensible en Tunisie. Le Code du statut personnel imposé dès 1956 par le père de l'indépendance est longtemps resté sans équivalent dans le monde arabe. Les Tunisiennes sont très attachées à ce précieux acquis, gage de leur modernité. Les dirigeants d'Ennahdha avaient d'ailleurs pris soin, pendant la campagne électorale d'octobre 2011, de promettre qu'il serait préservé. Mais, à l'Assemblée constituante, les faucons du parti n'en ont cure : pour eux, ce texte est d'abord le symbole d'une modernité imposée par Bourguiba au mépris de l'identité arabo-musulmane du pays. Ils poussent leurs pions, quitte à être ensuite démentis par les leaders de leur mouvement. Et c'est ce qui se passe cette fois encore. Le 24 septembre 2012, la femme tunisienne redevient, sur le papier au moins, l'égale de l'homme. La commission de coordination et de rédaction de l'Assemblée constituante, qui est chargée d'assurer la cohérence entre les différents articles de la future loi fondamentale, supprime la notion de « complémentarité » entre les sexes et réintroduit celle d'« égalité ».

La question de la nature du régime, présidentiel ou parlementaire, fait également l'objet de vifs débats, y compris au sein de la troïka. Ennahdha veut un régime d'assemblée, quasiment tous les autres partis sont favorables à un régime mixte avec un président élu au suffrage universel. On en arrive à quelques absurdités, comme ce projet d'article qui prévoit que le chef de l'État et le chef du gouvernement pourraient l'un ou l'autre présider le conseil des ministres selon qu'ils seraient ou non concernés par l'ordre du jour…

Ce n'est que le 1er juin 2013 qu'un texte est finalement paraphé par Mustapha Ben Jaâfar, le président de l'Assemblée nationale constituante, après que l'UGTT a réussi à mettre l'ensemble des partis autour d'une table. Ce texte est en progrès sur la précédente version. Il n'en suscite pas moins, à ce stade encore, de sérieuses inquiétudes chez les modernistes. D'autant que Rached Ghannouchi assure qu'il est « nécessaire de trouver les mots qu'il faut pour que la Constitution soit à la fois moderne et inspirée de la *charia* » ! Les partis d'opposition et l'UGTT ont certes obtenu que les deux premiers articles, qui définissent l'État tunisien, ne puissent faire l'objet d'amendements. Mais l'article 141 reprenant l'article 148 de la mouture précédente stipule que le rôle de l'islam en tant que religion d'État est inaliénable... en contradiction avec l'article 2 qui, lui, affirme le caractère séculier de ce même État « fondé sur la citoyenneté, la volonté du peuple et la supériorité des lois ». D'autres points sont, aux yeux des démocrates, problématiques. Le préambule mentionne certes les droits humains universels, mais ceux-ci ne sont garantis que dans la mesure où ils sont « en harmonie avec les spécificités culturelles du peuple tunisien », sans que lesdites « spécificités » ne soient définies. Et si l'État se porte garant de la liberté de croire et du libre exercice du culte, il est aussi « le protecteur du sacré ». Les féministes pour leur part regrettent qu'il n'y ait aucune allusion au Code du statut personnel. Et certains partis, à commencer par Nidaâ Tounes, dont le chef, Béji Caïd Essebsi, est né en 1926, voient dans l'article 72, qui fixe à 75 ans l'âge limite pour être candidat à la magistrature suprême, une atteinte au principe d'égalité entre les citoyens.

C'est dans ce contexte qu'intervient, le 25 juillet 2013, l'assassinat de Mohamed Brahmi. Cette fois, l'Assemblée

nationale constituante est directement dans la visée des manifestants qui choisissent d'exprimer leur ras-le-bol et leur colère en se rassemblant devant le palais du Bardo. Les Tunisiens en ont assez de ces débats sans fin qui bloquent tout le processus puisqu'il ne peut pas y avoir de nouvelles élections sans Constitution, ni de politique de redressement économique sans un gouvernement stable légitimé par les urnes. Réunis au sein d'un collectif, des députés de l'opposition issus de plusieurs partis décident de boycotter les travaux de l'Assemblée afin de rejoindre les sit-inneurs. C'est un tournant. Le 6 août, prenant acte de la profondeur de la crise, le président Mustapha Ben Jaâfar décide de suspendre les travaux des constituants. En attendant que le quartet - l'UGTT, l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, la Ligue de défense des droits de l'homme et l'Ordre national des avocats qui vient de proposer sa médiation - parvienne à désamorcer la crise. Si les plus jusqu'au-boutistes demandent la dissolution de l'Assemblée constituante, le compromis suggéré par les parrains du « dialogue national » lie la reprise des travaux des députés à la mise en place d'un nouveau gouvernement chargé de gérer les affaires courantes jusqu'au prochain scrutin. Le 4 septembre, tandis que s'amorce le « dialogue national », Mustapha Ben Jaâfar appelle les constituants à regagner leurs travées au palais du Bardo. Mais les partis d'opposition exigent auparavant un engagement clair d'Ennahdha à quitter le pouvoir, ainsi qu'un calendrier précisant la date à laquelle le gouvernement d'Ali Larayedh cédera la place. Les constituants ne reprendront leurs débats qu'au tout début du mois de janvier 2014, quelques jours avant l'entrée en fonction, le 9 janvier, de Mehdi Jomaâ. Ennahdha, après avoir longtemps laissé la bride sur le cou de ses députés les plus radicaux, met en avant, pour cette

dernière séquence placée sous le signe du compromis, les plus pragmatiques de ses élus, notamment la vice-présidente du groupe parlementaire islamiste, Meherzia Labidi. Et cette fois, enfin, les députés vont « cravacher », terminant leurs travaux dans la soirée du 23 janvier, après trois semaines de débats en séance plénière. D'ultimes amendements sont apportés au texte, avant son adoption solennelle, dans les larmes et les cris de joie, le 26 janvier.

Les modifications adoptées dans la toute dernière ligne droite, en janvier 2014, améliorent sensiblement la copie initiale. La notion d'islam « religion d'État » est définitivement abandonnée. La référence aux « constantes » de l'islam est remplacée dans le préambule par une affirmation de « l'identité arabo-islamique » de la Tunisie. Les modernistes ont réussi, grâce notamment à l'opiniâtreté d'un jeune député du parti Al-Joumhouri, lyed Dahmani, à imposer la liberté de conscience, obtenant aussi des islamistes qu'ils renoncent à la criminalisation des « atteintes au sacré » et se rallient à une formule plus vague faisant de l'État le « protecteur du sacré ». L'article 6, qui traite de ces sujets-là, sera l'un des plus âprement discutés. Finalement, il stipule que l'État, « gardien de la religion », garantit « la liberté de conscience et de croyance, le libre exercice du culte ». Mais aussi qu'il est « le protecteur du sacré, garant de la neutralité des mosquées et des lieux de culte par rapport à toute instrumentalisation partisane ». Un texte qui tourne le dos à la *charia* sans pour autant lever toutes les ambiguïtés.

Sur les droits de la femme, les avancées sont réelles par rapport au texte du mois de juin 2013, et les craintes de voir le Code du statut personnel remis en question écartées. L'article 20 pose le principe de l'égalité hommes-femmes « en droits et en devoirs ». L'article 45 précise que l'État «garantit les droits acquis de la femme et œuvre à les

soutenir et à les développer», une formule suggérée par Selma Mabrouk, députée du groupe démocrate. Le même article, surtout, ouvre la voie, malgré les réticences des islamistes, à la parité dans les assemblées élues, une première dans le monde arabe : « L'État veille à mettre en œuvre la parité entre l'homme et la femme au sein des assemblées élues. » Ce qui n'empêchera pas, quelques semaines plus tard, lors du vote de la loi électorale, les mêmes députés de s'opposer à la parité au sein des têtes de liste lors du futur scrutin...

La nouvelle loi fondamentale prévoit par ailleurs l'instauration d'un régime parlementaire mixte. Le président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans. Il dispose d'un domaine réservé dans lequel il définit les politiques : la défense, les relations internationales, la sécurité nationale. Il peut, dans certaines circonstances, dissoudre l'Assemblée et mettre son veto aux textes législatifs. Il choisit obligatoirement comme Premier ministre le candidat du parti ou de la coalition électorale arrivé en tête lors des élections législatives. Cette formule, à mi-chemin entre celle induite par la Constitution française et celle du Portugal - où le président, bien qu'élu par le peuple, a moins de pouvoir qu'en France -, porte en germe les risques d'un blocage institutionnel. Elle est, là encore, le fruit d'un compromis entre Ennahdha, qui souhaitait un régime parlementaire, et les autres formations, qui ne voulaient pas rompre totalement avec la tradition présidentialiste tunisienne. Sur le papier, la balance penche plutôt du côté du parlementarisme, malgré l'élection du chef de l'État au suffrage universel. Reste à savoir quelle sera la pratique constitutionnelle. Enfin, la disposition qui, initialement, prévoyait l'inéligibilité des ministres de l'ancien régime ou des responsables du parti au pouvoir sous Ben Ali a

par ailleurs été repoussée, à une voix près. Conséquence : rassurés et requinqués, les anciens du RCD s'empressent de tenter une « OPA » sur Nidaâ Tounes...

Si l'opinion tunisienne s'est peu intéressée aux débats de l'Assemblée nationale constituante, la nébuleuse d'associations et d'intellectuels indépendants qui compose la société civile tunisienne a joué, de bout en bout, un rôle essentiel, appuyant les élus des partis modernistes pour faire contrepoids au rouleau compresseur islamiste. « Jusqu'en juin 2013, Ennahdha a essayé de faire passer en force une Constitution islamiste. Si les islamistes ne sont pas parvenus à leurs fins, c'est en grande partie grâce à la vigilance de la société civile. Celle-ci s'est véritablement emparée du débat sur la Constitution », souligne l'universitaire Sophie Bessis[1]. Cette société civile, ce sont à la fois les quelques associations anciennes restées indépendantes malgré la répression dont elles ont été l'objet à l'époque de Ben Ali - l'Association tunisienne des femmes démocrates, l'Ordre national des avocats, la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme - et une pléiade d'associations nouvelles créées par de jeunes militants après la révolution, dont l'Association tunisienne pour l'intégrité et la démocratie des élections, le réseau Doustourna (« notre Constitution »), ou encore la Ligue des électrices. Toutes se sont réunies une première fois à Monastir en décembre 2012 à l'initiative du réseau Doustourna, puis à Djerba en décembre 2013, pour tenter de coordonner leurs actions. L'une d'entre elles s'est particulièrement investie dans le suivi des débats de

1. Entretien avec l'auteure, Paris, juillet 2014. Sophie Bessis a publié plusieurs ouvrages, dont le dernier, *La Double impasse. L'universel à l'épreuve des fondamentalismes religieux et marchand*, est paru en septembre 2014 aux éditions La Découverte, à Paris.

l'Assemblée constituante : Al-Bawsala (« la boussole »). Cette petite organisation non gouvernementale, qui se veut un observatoire de la transparence et de la bonne gouvernance, a été créée en 2012 par Amira Yahyaoui. Fille du juge dissident Mokhtar Yahyaoui, bête noire de Ben Ali, elle avait été l'une des biogueuses de la révolution. Dès les premières séances de l'Assemblée constituante, elle constate que la publicité des débats n'a pas été prévue. Qu'à cela ne tienne, elle va s'en charger. Al-Bawsala ouvre un site internet[1] qui répercute, quasiment en direct, la teneur des débats, les travaux des commissions, les amendements, les votes... Les réseaux sociaux ont fait le reste. Lors de la discussion sur l'article 45, alors que l'adoption du principe de la parité dans les assemblées élues paraissait compromise, Amira Yahyaoui a même été jusqu'à appeler un à un les députés modernistes absents en séance afin qu'ils participent au vote !

A l'Assemblée, la société civile dispose de relais parmi les députés. Beaucoup de ces élus sont des femmes. Deux d'entre elles, membres du parti Al-Massar, la plus séculariste des formations politiques tunisiennes, se montreront particulièrement combatives : Salma Bakar, une réalisatrice élue dans la circonscription de Ben Arous, très active sur les réseaux sociaux, et Nadia Chaâbane, une universitaire qui a choisi de quitter Paris pour s'investir dans les travaux de l'Assemblée constituante. Mais il est arrivé aussi, sur les questions touchant aux droits de la femme, que de jeunes députées nahdhaouies viennent leur prêter main-forte...

Outre la Constitution, un autre texte, dont l'adoption conditionnait le départ d'Ali Larayedh, a fait l'objet de longs débats : la loi mettant en place la nouvelle ISIE, l'instance

1. Marsad.tn.

supérieure chargée d'organiser les scrutins de 2014, finalement adoptée quelques jours ayant les ultimes discussions sur la loi fondamentale. Après le scrutin d'octobre 2011, la plupart des observateurs étrangers, impressionnés par le travail accompli en peu de temps par l'ISIE, alors présidée par Kamel Jendoubi, avaient suggéré que cette institution et ses équipes soient pérennisées. Ennahdha en a décidé autrement. Le parti islamiste n'aurait, entre autres, pas pardonné à Kamel Jendoubi d'avoir refusé que certains électeurs, illettrés, puissent être accompagnés dans l'isoloir. Plus généralement, son intransigeance en matière d'indépendance et de transparence ne correspondait plus à l'air du temps. Exit donc l'ISIE de 2011. Chafik Sarsar, un technicien du droit élu à la tête de la nouvelle ISIE, risque fort de ne pas avoir le même poids. À Djerba, au cours des Assises de la société civile de décembre 2013, plusieurs associations ont décidé d'unir leurs forces pour surveiller ensemble le prochain scrutin. Bien décidées à se montrer aussi vigilantes que lors du débat sur la Constitution.

Chapitre 11

Un contrat à durée déterminée

Mehdi Jomaâ n 'était « candidat à rien ». Quand il a accepté d'être ministre, il a demandé à son employeur, le groupe Total, de le mettre en disponibilité pour quelques mois. Nommé chef du gouvernement en janvier 2014, il s'efforce depuis de remettre le pays sur les rails et de stopper l'avancée du terrorisme. En attendant les élections, prévues à l'automne.

Rien ne prédestinait Mehdi Jomaâ à prendre les rênes du gouvernement tunisien. Cet ingénieur de 52 ans, originaire de Mahdia, au Sahel, a fait pratiquement toute sa carrière en France, au sein de la division aéronautique de la société Hutchinson, filiale du groupe Total. Dans une longue enquête publiée peu après son entrée en fonction, *Jeune Afrique* raconte comment celui-ci a été recruté, dans un premier temps par les islamistes[1]. En juin 2012, Mehdi Jomaâ retrouve par hasard à Paris, au salon professionnel Planète PME, un ancien camarade de l'École nationale d'ingénieurs de Tunis, qu'il a perdu de vue depuis vingt-six

1. Samy Ghorbal, «Comment Mehdi Jomaâ a pris le pouvoir», *Jeune Afrique,* 27 avril 2014.

ans, Ridha Saïdi. Ce dernier, ministre délégué aux affaires économiques après avoir été longtemps l'un des hommes de l'ombre d'Ennahdha - il aurait servi d'intermédiaire entre Rached Ghannouchi et Ben Ali -, accompagne à Paris le Premier ministre de l'époque, Hamadi Jebali. Il fait les présentations, sans qu'il soit question, lors de cette brève rencontre, d'un retour en Tunisie de Jomaâ. Ce n'est qu'en février 2013, plusieurs mois plus tard, que l'ingénieur reçoit un coup de téléphone de Ridha Saïdi. Le ministre nahdhaoui lui explique qu'Hamadi Jebali cherche à mettre en place, après l'assassinat de l'opposant Chokri Belaïd, un cabinet de technocrates, qu'il est à la recherche de profils de gestionnaires et qu'il aimerait lui offrir un portefeuille ministériel dans sa future équipe. Jomaâ hésite, puis laisse entendre qu'il pourrait être intéressé. Mais le chef suprême d'Ennahdha oppose, on le sait, une fin de non-recevoir au projet de Jebali qui, démissionnaire, est remplacé par Ali Larayedh. Pour Jomaâ, qui n'était au départ « candidat à rien », le dossier est clos. Il se trompe. Car Ridha Saïdi, promu ministre de l'Économie dans le gouvernement Larayedh, revient à la charge. Il propose à Jomaâ le portefeuille de l'Industrie. Celui-ci accepte, tout en précisant que sa mission ne devra pas excéder onze mois. Il demande et obtient de son employeur une mise en disponibilité jusqu'au 15 février 2014.

Tandis que son épouse et ses cinq enfants sont restés à Paris, lui arrive à Tunis le 13 mars 2013 pour prendre ses nouvelles fonctions. Il fait la connaissance de son jeune secrétaire d'État chargé de l'énergie et des mines, Nidhal Ouerffelli, ingénieur comme lui. Entre les deux hommes, le courant passe. Le tandem, qui fonctionne bien, choisit de s'attaquer en priorité aux dossiers des phosphates et de l'énergie. Le patron de la Compagnie des phosphates de

Gafsa et celui de la Compagnie d'électricité, qui ne devaient leurs postes qu'à leur sympathie pour les islamistes, sont remplacés. Par ailleurs, Jomaâ prend rapidement contact avec la présidente de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, le syndicat patronal, ainsi qu'avec le secrétaire général de l'UGTT. La démarche, naturelle de son point de vue de manager, surprend alors que depuis l'arrivée au pouvoir d'Ennahdha les relations avec les partenaires sociaux sont plutôt conflictuelles. La patronne des patrons, Wided Bouchamaoui, est séduite par le professionnalisme de ce nouveau ministre. Et le secrétaire général de l'UGTT, Houcine Abassi, apprend à estimer l'homme de dialogue. L'un et l'autre, on l'a vu, se feront ses avocats lorsqu'il s'agira, en décembre, de trouver un successeur à Larayedh. Mehdi Jomaâ fait aussi très bonne impression dans les chancelleries. Lorsque l'ambassade d'Allemagne organise des journées consacrées à l'économie, il s'y rend en personne, ses dossiers sous le bras. L'ambassadeur, Jens Plotner, apprécie.

Quelques mois plus tard, le voilà donc Premier ministre. Aussitôt désigné - il a appris sa nomination par la radio dans la soirée du 14 décembre -, il s'attelle à constituer son équipe. Ce n'est pas chose aisée quand on a quitté le pays depuis si longtemps. Son frère aîné, Ghazi Jomaâ, diplomate de carrière, lui donne un discret coup de main. Il consulte aussi des économistes dont Élyès Jouini, le vice-président de l'université Paris-Dauphine. La « feuille de route » ratifiée par tous les participants lors du « dialogue national » lui impose de ne recruter que des indépendants... ce qui n'empêche ni les pressions ni les interventions. Parmi les ministres de l'équipe sortante, il choisit de garder Nidhal Ouerffelli, qu'il nomme à ses côtés ministre délégué et porte-parole du gouvernement, ainsi que le ministre de

l'Équipement, Mohamed Salmane. Mais la question la plus épineuse est celle du ministère de l'Intérieur.

La nomination de Mehdi Jomaâ est bien accueillie par l'opinion tunisienne. Un sondage, en février 2014, indique que plus de 70 % des sympathisants des deux principaux partis, Ennahdha et Nidaâ Tounes, lui font confiance. Sa qualité d'ancien cadre supérieur du groupe Total lui donne l'aura d'un « sauveur » au-dessus des partis et des contingences. Il fait aussi presque l'unanimité dans la classe politique, même chez ceux qui s'étaient opposés à sa désignation. Il faut dire qu'il s'est engagé à ne pas se présenter aux prochaines élections, ce qui laisse de la place à tous les autres... Un partisan de Nidaâ Tounes, proche de Béji Caïd Essebsi, n'hésite pas à le décrire comme un « laïc » décidé à remettre les barbus à leur place. Les militants d'Ettakatol, le parti de Mustapha Ben Jaâfar, membre de l'Internationale socialiste, affichent également leur proximité avec lui. Tandis que, du côté des islamistes, on salue la hauteur de vue et l'intégrité du nouveau chef du gouvernement. « C'est un véritable ami », confie l'un des chefs de file des pragmatiques d'Ennahdha, Habib Mokni[1].

Qui est-il vraiment? Lorsqu'il était étudiant, l'École nationale d'ingénieurs de Tunis était l'un des fiefs des fondamentalistes et, à l'époque, ses sympathies allaient clairement envers ce camp-là, bien qu'il n'ait jamais été encarté. S'il est resté un musulman pratiquant et conservateur - ses cinq enfants ont fréquenté les écoles coraniques de Paris -, il n'est pas, ou plus, islamiste. Sur le plan économique, c'est un libéral convaincu. Enfin, il vient du Sahel, cette région de Tunisie dont sont originaires la plupart des

1. Entretien avec l'auteur pour Mondafrique.com, Tunis, avril 2014.

dirigeants du pays, à commencer par Habib Bourguiba et Zine el-Abidine Ben Ali.

Jomaâ s'attaque dès son arrivée à la primature à l'un des volets de la « feuille de route » sur lequel il se sait attendu : la révision des nominations partisanes faites par ses prédécesseurs. Dès la fin du mois de février, dix-huit nouveaux gouverneurs - l'équivalent des préfets en France - sont nommés. D'autres mouvements suivent dans la haute administration et les entreprises d'État. Les ministres ont pour instruction d'évaluer les compétences de leurs subordonnés pour ne garder que ceux qui sont à la hauteur et de ne recruter que des candidats qui ont le profil professionnel requis, en écartant cependant ceux qui se sont compromis avec la dictature.

Pour le reste, on attendait la nouvelle équipe en priorité sur les dossiers économiques. Mais c'est sur la lutte contre le terrorisme que Jomaâ choisit de mettre d'abord l'accent À peine nommé, il passe, toujours selon l'enquête de *Jeune Afrique,* quelques jours « en immersion » aux côtés des policiers de la Brigade antiterroriste, fer de lance du combat contre les salafistes djihadistes. Le 4 février, cette brigade, appuyée par la Garde nationale, donne l'assaut, dans la banlieue nord de Tunis, à une maison au sein de laquelle s'était réfugié le groupe responsable de la mort de Chokri Belaïd. Jomaâ suit l'opération depuis la salle des opérations du ministère de l'Intérieur. Sept terroristes sont tués. Quatre jours plus tard, une nouvelle intervention, cette fois à Borj Louzir, dans le gouvernorat de l'Ariana, permet l'arrestation de l'un des responsables présumés de l'assassinat de Mohamed Brahmi.

C'est ensuite la bataille du mont Chaâmbi, non loin de la frontière algérienne, où campent depuis plusieurs mois des commandos djihadistes que tente de traquer l'armée

tunisienne. Huit soldats y avaient été tués le 29 juillet 2013 par des djihadistes, quelques jours seulement après l'assassinat de Mohamed Brahmi à Tunis. Le 16 avril 2014, l'armée envoie des renforts dans la région, déclarée « zone militaire fermée ». Tous les accès au mont sont bouclés. La zone est bombardée par des avions de chasse F-5 de l'armée de l'air, relayés ensuite par des hélicoptères. Au sol, les échanges de tirs entre l'armée et les insurgés sont quotidiens. Le 17 juin, Mehdi Jomaâ croit pouvoir annoncer que les forces de l'ordre ont «repris le contrôle du mont Chaâmbi qui, désormais, n'est plus un lieu sûr pour les terroristes, malgré la capacité de repli de ces derniers vers les reliefs limitrophes et leurs tentatives de mener de nouvelles opérations terroristes ». Mais un mois plus tard, le 17 juillet, une quinzaine de soldats tunisiens sont tués et plusieurs autres blessés lors de l'attaque « à la mitrailleuse et au [lance-roquettes] RPG », selon le ministère de la Défense, de deux postes de surveillance de l'armée par des commandos djihadistes. C'est le bilan le plus lourd enregistré par l'armée tunisienne depuis l'indépendance du pays. L'attaque sera revendiquée peu après, sur les réseaux sociaux, par la « brigade Okba Ibn Nafaâ », liée à Al-Qaida au Maghreb islamique. Le soir même, Mehdi Jomaâ intervient à la télévision. La Tunisie est désormais « en guerre » contre le terrorisme. Le gouvernement, ajoute-t-il, s'est fixé deux priorités : la « réussite du processus » (de transition démocratique) et la « lutte contre le terrorisme ». Tout le reste « passera après ». Si l'attaque est condamnée par l'ensemble des partis politiques, ceux de l'opposition dénoncent le retard pris, une fois de plus, par l'Assemblée nationale constituante, censée, aux termes de l'accord intervenu dans le cadre du « dialogue national », adopter une nouvelle loi antiterroriste, sur laquelle

les députés sont toujours en train de s'écharper. Nidaâ Tounes, qui juge « irresponsable » la lenteur des députés, appelle à « l'adoption immédiate de la loi ». Deux jours après l'attaque, alors qu'une soixantaine de salafistes ont été interpellés, dont plusieurs pour avoir fêté la mort des soldats tunisiens, de nouvelles mesures sont annoncées par le chef du gouvernement : fermeture de toutes les mosquées qui échappent au contrôle des autorités ainsi que de celles qui ont célébré la mort des militaires, interdiction des stations de radio, chaînes de télévision et sites internet qui publient les messages des groupes islamistes. La première de ces mesures suscite les réticences d'Ennahdha. Le député nahdhaoui Habib Khedher, neveu du cheikh Ghannouchi, publie aussitôt sur sa page Facebook une lettre ouverte dans laquelle il demande au chef du gouvernement de revenir sur sa décision, contraire selon lui à l'article 6 de la Constitution garantissant la liberté des cultes...

Au sein du gouvernement Jomaâ, l'homme qui incarne la lutte contre le terrorisme est le nouveau ministre délégué à la sécurité Ridha Sfar Gandoura. Cet énarque de 65 ans a fait toutes ses études en France : une maîtrise de droit, l'École nationale d'administration, puis l'École nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Dès sa sortie, il a intégré le ministère tunisien de l'Intérieur. Il y a notamment dirigé les relations extérieures puis la formation. De 1995 à 2013, il a été le patron du secrétariat permanent du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur. Sa cohabitation avec le ministre de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, est chaotique dès les premiers jours. Car, à peine nommé, Sfar lance un ultimatum au Premier ministre : il quittera ses fonctions si les hommes promus par les nahdhaouis à la tête des grandes directions du ministère de l'Intérieur, ne sont pas évincés. Le 8 mars 2014, deux hauts cadres

du ministère, le directeur de la sûreté, Wahid Toujani, et le directeur des services spéciaux, Mehrez Zouari, réputés proches d'Ennahdha, sont remplacés. Ce n'est que le début d'une épuration que Ridha Sfar Gandoura est décidé à mener. D'autant qu'il y est encouragé par le ministère français de l'Intérieur, alors piloté par Manuel Valls, et par les Américains. En avril, il accompagne Mehdi Jomaâ en visite aux États-Unis. « Ce voyage a donné un sérieux coup de pouce aux sécuritaires hostiles à Ennahdha, explique un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur. Lotfi Ben Jeddou n'avait pas été convié. Et le ministre délégué Sfar, présent aux côtés du Premier ministre, a été encouragé par Washington à remettre de l'ordre au sein des forces sécuritaires tunisiennes[1]. » Sfar est aussi le seul interlocuteur valable aux yeux des Algériens. « Alger, poursuit le même haut fonctionnaire, craint que la Tunisie ne devienne une base arrière pour les djihadistes qui interviennent dans l'est algérien, ils sont sûrs qu'avec Sfar leurs informations ne seront pas communiquées aux groupes salafistes. »

Ridha Sfar Gandoura ne se contente pas de revenir sur les nominations partisanes de ses prédécesseurs. Il s'efforce aussi de traquer les extrémistes qui se sont infiltrés dans les rangs de la police. Dans son édition datée du 15 juillet 2014, l'hebdomadaire arabophone *Akher Khabar* affirme que cent vingt fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, recrutés au lendemain de la révolution, ont été limogés pour leur appartenance à des groupes extrémistes, dont celui d'Ansar al-Charia. Toujours selon cet hebdomadaire, une partie de ces limogeages auraient eu lieu après l'échec d'opérations visant à arrêter des djihadistes, lesquels auraient pris juste à temps la poudre d'escampette, visiblement

1. Entretien avec l'auteur pour Mondafrique.com, Tunis, avril 2014.

prévenus par des sources trop bien informées pour ne pas être de la maison.

Dans le domaine économique, la cohabitation au sein du gouvernement n'est pas non plus toujours facile entre le ministre de l'Économie et des Finances, Hakim Ben Hammouda, un économiste de 53 ans qui a fait une partie de sa carrière dans des institutions internationales, et le ministre délégué chargé de la coordination et du suivi des affaires économiques auprès du Premier ministre et porte-parole du gouvernement, Nidhal Ouerffelli. L'interventionnisme de ce jeune ministre - il n'a que 38 ans - agace d'autant plus qu'il a l'oreille de Mehdi Jomaâ... Il faut dire que la marge de manœuvre du gouvernement est étroite et que Jomaâ ne cherche pas vraiment à l'élargir. Le Premier ministre estime que « les réformes ne pourront se faire que dans le cadre du consensus ». Alors que, pour redresser une économie plombée par la faiblesse de la croissance, la détérioration des équilibres et un endettement public qui s'est creusé de sept points en l'espace de trois ans, il faudrait pouvoir imposer des mesures forcément impopulaires que ne sont prêts à accepter ni les partis politiques, en pleine campagne électorale, ni l'UGTT, plus que jamais en position de force. En même temps, les bailleurs de fonds, à commencer par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, s'impatientent.

Le 22 avril, Nidhal Ouerffelli donne le coup d'envoi du « Congrès national de dialogue économique ». Partenaires sociaux et partis politiques sont appelés à débattre, pendant un mois, autour de dix grands thèmes, des réformes à entreprendre. Ces travaux en commission doivent déboucher, fin mai, sur le congrès proprement dit. Dans son discours d'ouverture, le ministre délégué évoque « une marche forcée pour trouver des mesures opérationnelles rapides ». Il ne

faudra que quelques jours pour que le Front populaire - qui réunit plusieurs petites formations de gauche et d'extrême gauche - claque la porte, en dénonçant « une grande supercherie». Et quelques semaines pour que la grand-messe prévue fin mai soit reportée *sine die.*

Les seules mesures concrètes prises en matière économique pendant les six premiers mois de l'équipe Jomaâ figurent dans la loi de finance complémentaire - le collectif budgétaire - soumise début juillet à l'approbation des députés. Le texte prévoit des hausses modérées d'impôts ainsi qu'une baisse des dépenses d'investissement et des subventions, la masse salariale du secteur public continuant, elle, d'augmenter de près de 8 % par rapport à l'année précédente. Il reste cependant un trou de 1,8 milliard de dinars, soit presque 800 millions d'euros...

Mais ce qui occupe au premier chef la classe politique tunisienne, en cet été 2014, ce sont les futures élections. Le 25 juin, l'Assemblée nationale constituante en a fixé la date : les élections législatives auront lieu le 26 octobre, le premier tour de la présidentielle le 23 novembre et le second tour le 28 décembre. Reste à organiser ces scrutins.

C'est la nouvelle Instance supérieure indépendante pour les élections présidée par Chafik Sarsar qui en est chargée. Juriste compétent, celui-ci avait indirectement contribué, en tant qu'expert, à la mise en place de la première loi électorale, celle des élections d'octobre 2011. Mais ce technicien est loin d'avoir le même poids que son prédécesseur, le militant des droits de l'homme Kamel Jendoubi. Si la composition de l'ISIE a été décidée par l'Assemblée constituante dans le souci de tenir compte des équilibres politiques du pays, celle de ses antennes régionales traduit souvent la volonté d'entrisme des islamistes. En France, où le vote est organisé pour les résidents tunisiens, il faudra

une forte pression des associations pour écarter un proche d'Ennahdha de la présidence de l'antenne locale d'une circonscription.

En 2011, l'ISIE était parvenue à inscrire quatre millions d'électeurs, soit environ la moitié de la population en âge de voter. L'objectif en 2014 est évidemment de convaincre ceux qui n'étaient pas inscrits de franchir le pas - l'inscription est obligatoire, comme en 2011, pour mettre son bulletin dans l'urne -, en espérant par ailleurs que ceux qui figurent déjà sur les listes se déplaceront de nouveau. Mais l'ISIE, qui mène campagne d'abord avec une certaine mollesse, puis un peu plus activement sous la pression des partis et de la société civile, ne réussira à recruter que six cent mille nouveaux électeurs avant le 22 juillet, date à laquelle les inscriptions devaient initialement être closes. Il faudra étendre à plusieurs reprises le délai et multiplier les appels au civisme pour aboutir, finalement, fin août, à un peu plus de cinq millions d'inscrits au total, en prenant en compte ceux de 2011.

La difficulté du processus traduit d'abord la déception d'un grand nombre de Tunisiens, près de quatre ans après la révolution. Désabusés, beaucoup ne croient plus ni à la politique ni aux politiciens. Une désaffection qui s'exprime aussi sur les réseaux sociaux. Vie chère, pauvreté, chômage : nombreux sont ceux qui ont le sentiment qu'ils vivaient mieux sous l'ancien régime, qu'en tout cas rien n'a été fait pour améliorer leur sort. Selon l'UGTT, les prix des produits alimentaires comme les œufs, la viande ou les légumes auraient connu une augmentation de plus de 100 %. L'essor de la mouvance djihadiste et la montée de l'insécurité sont également mis au discrédit des politiciens et des autorités post-révolutionnaires. Sans parler du laisser-aller généralisé qui agace et pourrit la vie quotidienne : les éboueurs aux abonnés absents, les arnaques des taxis...

En cet été 2014, les partis, eux, affûtent leur stratégie. Celle d'Ennahdha se concentre sur les élections législatives. Même si elle a déçu une partie de ceux qui avaient mis leurs espoirs dans son accession au pouvoir, la formation islamiste est la seule à disposer d'une vraie machine électorale et de centaines de militants dévoués à sa cause dans tout le pays. Après son départ du gouvernement, elle a habilement amorcé un virage, en adoptant un discours plus pragmatique, voire centriste, afin de rassembler au-delà du premier cercle de ses partisans. C'est l'ancien Premier ministre Ali Larayedh, élu secrétaire général du mouvement par le *majlis al-Choura* en juillet 2014 en remplacement d'Hamadi Jebali, qui conduira la campagne. Le choix peut paraître surprenant, tant l'homme symbolise l'échec de la gouvernance d'Ennahdha, mais Larayedh a l'avantage de se situer, au sein du parti, à égale distance des radicaux et des pragmatiques. Dès sa prise de fonction, il annonce, au cours d'une conférence de presse, son intention d'ouvrir des discussions avec les autres formations politiques du pays en vue de désigner un candidat « consensuel » pour l'élection présidentielle. Car les islamistes, pas plus qu'en 2011, ne souhaitent présenter leur propre candidat. Du coup, plusieurs responsables politiques, qui savent qu'ils n'ont guère de chances de l'emporter sans ce soutien, rêvent d'être adoubés par Rached Ghannouchi. C'est bien évidemment le cas de Moncef Marzouki et de Mustapha Ben Jaâfar, les deux anciens partenaires des islamistes au sein de la troïka, mais aussi de Néjib Chebbi, dont les ambitions présidentielles, fût-ce au prix d'un retournement de veste, sont anciennes. Le tout sur fonds de rumeurs sur d'étranges alliances, comme celle qui, un temps, prêtait à Ennahdha l'intention de soutenir Kamel Morjane, ancien ministre des Affaires étrangères de Ben Ali et président du

petit parti destourien Al-Moubadara. Mis à part Ennahdha, tous les partis semblent miser bien davantage sur l'élection présidentielle, et sur la capacité de leur chef à convaincre par son charisme, que sur le scrutin législatif. Au premier rang de ces prétendants à la magistrature suprême figure bien sûr, en dépit de son âge, Béji Caïd Essebsi. Lui aussi, comme Rached Ghannouchi, promet qu'il gouvernera avec tout le monde... L'autre ambition de Béji Caïd Essebsi est de faire de Nidaâ Tounes une force susceptible de faire jeu égal avec Ennahdha. Un pari difficile pour un parti de plus en plus tiraillé entre sa composante démocrate et l'arrivée en masse d'anciens membres du parti de Ben Ali. Quel sera l'impact, sur les électeurs, de cette présence de moins en moins discrète ? Le parti ne risque-t-il pas de perdre une partie de ceux qu'il avait su rassembler à ses débuts, notamment les élites modernistes de la capitale ? À l'inverse, peut-il espérer, grâce au ralliement de caciques de l'ancien régime, récupérer à son profit les anciens réseaux du RCD et capter le vote des déçus de la révolution, notamment au Sahel, fief depuis toujours des destouriens ? Une chose est sûre : la bataille de la présidentielle, bataille d'ego, divisera une fois de plus le camp moderniste.

Le « dialogue national » piloté depuis l'été 2013 par l'UGTT, le syndicat des patrons, la Ligue de défense des droits de l'homme et l'Ordre national des avocats a permis d'apaiser les tensions politiques en privilégiant la recherche du consensus. La campagne électorale puis la gestion des résultats des élections risquent de raviver l'extrême polarisation entre les islamistes et les modernistes. À moins que les champions des deux camps - Rached Ghannouchi et Béji Caïd Essebsi - ne trouvent un terrain d'entente... À quelques semaines des élections, la constitution d'un gouvernement d'union nationale, présidé par une personnalité

indépendante, était ouvertement souhaitée par les milieux d'affaires ainsi que par de nombreux militants associatifs, sans oublier les chancelleries occidentales. La reconduction de Mehdi Jomaâ au poste de Premier ministre était également évoquée bien que l'intéressé a fait savoir à plusieurs de ses interlocuteurs qu'il n'entendait pas prolonger son contrat.

Chapitre 12

La diplomatie française sans boussole

Après vingt-trois années de soutien sans faille au régime de « notre ami Ben Ali », une diplomatie française déboussolée cherche à ne pas renouveler les erreurs du passé, à ne se fâcher avec personne et à dérouler le tapis rouge devant les islamistes. Du moins jusqu'à la nomination à Matignon de Manuel Valls, manifestement hostile aux orientations du mouvement Ennahdha.

« Un trou noir ». Voici l'expression brutale utilisée au Quai d'Orsay pour décrire l'anéantissement des autorités françaises lors de la fuite de « notre ami Ben Ali[1] » en Arabie Saoudite le 14 janvier 2011. Après vingt-trois années de complaisance avec le régime ultra-autoritaire qui régna à Tunis, la diplomatie française est condamnée à tourner la page. Ce qui fut fait à la hussarde, alors que Nicolas Sarkozy était encore au pouvoir. Après le choc du printemps arabe, la diplomatie française tente de ne pas renouveler les

1. Titre du livre coécrit en 1999 par Jean Pierre Tuquoi et Nicolas Beau (La Découverte), qui décrivait les relations incestueuses entre Paris et Tunis à l'époque de la dictature. Sa parution provoqua une mini-crise diplomatique entre les deux pays.

erreurs du passé et s'ouvre à toutes les tendances de la classe politique tunisienne, y compris au mouvement Ennahdha. «Les islamistes, c'est un peu comme les rhumatismes lorsqu'on vieillit, il faut apprendre à vivre avec. » Cette confidence de l'ancien Premier ministre Béji Caïd Essebsi à l'ancien ambassadeur de France Boris Boillon s'applique parfaitement au nouveau cours de la diplomatie française[1].

L'alliance privilégiée de Nicolas Sarkozy avec l'émir du Qatar, Hamad ben Khalifa al-Thani, avec lequel le président français avait déclaré la guerre à la Libye de Mouammar Kadhafi en juillet 2011, conforte encore le revirement des autorités françaises. Après tout, l'émirat du Qatar est le protecteur officiel des Frères musulmans dans le monde entier et notamment en Tunisie. Pourquoi combattre les amis de nos amis qataris ?

Le 20 avril 2011, le ministre des Affaires étrangères de Nicolas Sarkozy, Alain Juppé, en voyage officiel à Tunis, rend publique cette approche radicalement nouvelle du monde arabe et méditerranéen. « Nous, Français, pensions très bien connaître les pays arabes, déclare le ministre, nous en ignorions des pans entiers. » Et d'ajouter : « Trop longtemps, nous avons brandi la menace islamiste pour justifier une certaine complaisance à l'égard des gouvernements qui bafouaient la liberté. »[2] Beaucoup de hauts fonctionnaires français, naturellement, vont traîner des pieds à l'idée d'aider les « intégristes » tunisiens. « Certains, durant les réunions ministérielles sur la Tunisie, explique un conseiller socialiste du ministère français des Finances,

1. Entretien de Boris Boillon avec l'auteur, Tunis, mars 2011.

2. Le récit de ce revirement est raconté dans Nicolas Beau et Arnaud Muller, *Tunis et Paris, les liaisons dangereuses,* éditions Jean-Claude Gawsewitch, 2011.

semblent penser que la France est trop appauvrie pour se payer le luxe d'aider les barbus tunisiens[1]. »

Nouvel ambassadeur de France en Tunisie après le départ de Ben Ali et proche de l'ex-chef de l'État français dont il fut le conseiller à l'Élysée, Boris Boillon défendra la cause des islamistes tunisiens avec la même vigueur qu'il avait pour soutenir la cause des néoconservateurs américains en Irak où il avait été nommé précédemment. « Lorsque Boris est arrivé à Tunis, je lui ai donné deux conseils : sois prudent avec les médias, pour ne pas mettre le feu aux réseaux sociaux, et utilise l'arabe avec modération, pour ne pas froisser la bourgeoisie francophile. Hélas, il a fait juste l'inverse... » raconte l'ancien ambassadeur de France à Tunis Yves Aubin de la Messuzière[2]. Maladroit face à une presse qui découvre les délices de la liberté d'expression, Boris Boillon cristallise les frustrations de l'opinion publique tunisienne contre les autorités françaises alliées de l'ex-dictateur. Des manifestations ont lieu devant l'ambassade de France, désormais protégée par des barbelés. Lorsque l'ambassadeur fait son jogging sur les plages de La Marsa dans la banlieue résidentielle, c'est en compagnie de six gardes du corps.

L'heure est à l'apaisement avec le nouveau régime. Une noria de personnalités politiques qui avaient leur rond de serviette au palais de Carthage font le voyage de Tunis pour chanter les louanges de la révolution. Parmi ces nouveaux convertis, on découvre Éric Besson, le ministre de l'Industrie de Sarkozy, Frédéric Mitterrand, chargé du ministère de la Culture dans le même gouvernement, ou Bertrand Delanoë, alors maire de Paris, qui fut longtemps proche

1. Entretien avec l'auteur, Paris, mai 2014.
2. Entretien avec l'auteur, Tunis, juin 2011.

du régime de Ben Ali[1]. « C'est l'époque où l'ambassadeur Boris Boillon, explique un diplomate français, se vantait de recevoir un ministre français par jour, même si ces huiles ne connaissaient rien aux dossiers tunisiens[2]. » Des aides financières substantielles confortent le nouveau cours de la politique française. En mai 2011, le sommet de Deauville, auquel participent le Premier ministre tunisien d'alors, Béji Caïd Essebsi, et Nicolas Sarkozy, consacre l'appui financier de la France à hauteur de 450 millions d'euros (dont une partie, comme souvent en pareils cas, provenant d'anciens crédits recyclés). En fait, 180 millions d'euros d'argent frais sont investis en faveur d'un vaste plan de réduction des inégalités et de création d'emplois dans les régions défavorisées de l'intérieur. À la manœuvre de cette forte initiative, le brillant ministre tunisien de la Formation professionnelle et de l'Emploi, Saïd Aïdi, et Dov Zerav, un énarque atypique et consensuel qui présidait l'Agence française pour le développement, le bras armé financier du Quai d'Orsay. Cette coopération réussie aura été l'initiative la plus spectaculaire menée par la France en faveur de la Tunisie. Les deux pays ont en effet besoin l'un de l'autre. « Avec un budget annuel de coopération de 40 millions d'euros par an, la Tunisie reste le pays le plus aidé par la France par tête d'habitant », rappelle Dov Zerav[3].

Après l'élection de l'Assemblée constituante en

1. Le 14 janvier 2011 au matin, jour de la fuite de Ben Ali, Bertrand Delanoë prenait encore la défense de l'ancien président en saluant le discours de la dernière chance du 13 janvier au soir, qu'il qualifie d'« opportunité pour un changement démocratique », et en rappelant comment Ben Àli en 1987 avait su, « face au chaos, aller dans le sens du pluralisme et de la démocratie ».

2. Entretien avec l'auteur, Tunis, mai 2011.

3. Entretien avec l'auteur, Paris, juin 2014.

octobre 2011, la nomination d'un gouvernement dominé par le mouvement Ennahdha ne change rien au nouveau cours de la politique française. À peine nommé le 24 décembre 2011, l'ancien Premier ministre islamiste Hamadi Jebali demande même à la France de l'aider à former une équipe de communicants pour améliorer son image. Après son départ du pouvoir en juin 2012, Nicolas Sarkozy maintient des liens étroits avec la mouvance des Frères musulmans, qu'il s'agisse du Qatar ou de la Tunisie. Lorsque, le 28 juin 2012, le Premier ministre tunisien, Hamadi Jebali, rend une visite éclair en France pour rencontrer Jean-Marc Ayrault, qui vient d'être nommé à Matignon, le dirigeant historique d'Ennahdha trouve le temps d'avoir un entretien privé avec l'ancien chef de l'État français dans un discret appartement de l'ouest parisien[1]. Quelques jours auparavant, un ancien Premier ministre kadhafiste, Baghdadi al-Mahmoudi, dont les avocats accusaient Nicolas Sarkozy des pires frasques financières, avait été extradé vers Tripoli par le gouvernement Jebali. Ces étranges coïncidences de calendrier pourraient bien couvrir quelques secrets accords entre l'ancien président français et la mouvance des Frères musulmans !

L'élection de François Hollande en mai 2012 ne change pas radicalement les relations de la France avec la troïka qui est désormais au pouvoir en Tunisie. D'autant plus qu'aux côtés du Cheikh islamiste, Rached Ghannouchi, et de Moncef Marzouki, le chef de l'État inféodé à Ennahdha, se trouve Mustapha Ben Jaâfar, le président de l'Assemblée constituante, qui a côtoyé François Hollande au sein de l'Internationale socialiste. Dans une note confidentielle adressée le

1. Cette information a été révélée dans Nicolas Beau, « La gauche française n'a pas le bon logiciel pour comprendre les islamistes tunisiens», Mondafrique.com, 6 février 2014.

6 septembre 2012 au président de la Commission du livre blanc sur la défense, chargée de dessiner les grands axes de la diplomatie et de la défense françaises pour les années à venir, l'ancien diplomate et universitaire Jean-Pierre Filiu exprime la position officielle de l'administration française face au « printemps arabe » : « Les révolutions politiques et sociales dans le monde arabe ne font que commencer et elles vont profondément transformer l'environnement de sécurité de la France. D'autres pays peuvent se permettre de contempler passivement ce processus, voire d'essayer d'en saper la dynamique révolutionnaire. Le seul choix d'avenir est pourtant d'accompagner ce mouvement historique, sans complaisance, mais avec sérénité. Le monde arabe qui en émergera sera plus juste, donc plus stable et plus prospère. » À contempler aujourd'hui l'état de régression qui règne en Libye, en Syrie et en Égypte, l'expertise française du moment paraît bien optimiste.

Mais peu importe, tout continue à être fait pour aplanir les relations entre la France et la Tunisie. Pour peu qu'un groupe de salafîstes donne l'assaut à l'ambassade américaine en octobre 2012, les diplomates français demandent quelques explications au chef d'Ennahdha, sans agressivité cependant, contrairement aux États-Unis rendus fous furieux par cette violente attaque. « Les salafîstes sont des brebis égarées, explique alors Rached Ghannouchi aux chancelleries occidentales, nous étions absents de la vie politique sous Ben Ali, exilés ou en prison, lorsque ces jeunes se sont convertis à un islam radical. Nous faisons en sorte désormais qu'ils apprennent à boire le lait des valeurs démocratiques et nous les réprimerons s'ils franchissent des lignes jaunes[1]. » De tels propos traduisent-ils un dangereux

1. Entretien avec l'auteur, Tunis, décembre 2012.

double discours, comme les adversaires de Ghannouchi le prétendent ? Ou est-ce la preuve d'un art consommé de la dialectique chez le fin politique qu'est le leader d'Ennahdha ? Du côté français, il n'est en tout cas pas question de faire le moindre procès d'intention aux islamistes.

La neutralité de la France est incarnée avec doigté par un diplomate arabisant et l'un des plus expérimentés du Quai d'Orsay, François Gouyette. Cet ambassadeur consensuel et prudent est fort capable de prendre un petit déjeuner avec Rached Ghannouchi, de s'autoriser une rapide escapade, rue de Palestine, au local du Parti des travailleurs tunisiens qui représente la gauche tunisienne, puis de dîner, le soir, à une bonne table de Gammarth ou de La Marsa avec des hommes d'affaires plus ou moins nostalgiques de l'ère Ben Ali. Lorsque les islamistes décident de quitter le gouvernement en janvier 2014, l'ambassadeur de France ne manque pas une occasion de faire remarquer à ses interlocuteurs : « Tout de même, il n'est pas si fréquent qu'un parti démocratiquement élu lâche le pouvoir de sa propre initiative[1]. » Ce qui n'est pas totalement faux !

La nouvelle ligne diplomatique française est résumée parfaitement par Bertrand Delanoë, l'ancien maire de Paris, devenu malgré lui le « monsieur Tunisie » de la France : « Ni ingérence, ni indifférence. » Cela tombe bien, les islamistes du mouvement Ennahdha plaident, eux aussi, en faveur d'une banalisation de la relation franco-tunisienne. « La France reste un pays ami, mais la Tunisie ne saurait plus être pour elle une chasse gardée comme autrefois. Les Qataris investissent beaucoup chez nous, les Chinois bientôt aussi», résume Samir Dilou, l'ancien ministre islamiste des Droits de l'homme et homme fort d'Ennahdha. Avant

1. Entretien avec l'auteur, Tunis, avril 2014.

d'ajouter : « Nous sommes condamnés à nous entendre et nous n'allons pas chercher à trop fouiller pour savoir si la France aurait préféré avoir d'autres interlocuteurs que nous. » Cette personnalité ouverte et moderniste, parfait francophone qui a épousé une Française, est aussi un ancien détenu des geôles de la dictature : « Nous ne sommes pas rancuniers, mais nous n'oublions pas. »[1] À bon entendeur, salut !

Lorsqu'il se déplace à Tunis, le 7 février 2014, pour saluer l'adoption de la Constitution tunisienne par l'Assemblée constituante, François Hollande chante les louanges de la transition en cours devant les députés. Le discours est convenu, sans la moindre aspérité ! François Hollande renouvelle le soutien de la France au peuple tunisien, rend hommage aux martyrs de la révolution et salue l'aboutissement d'un processus semé d'embûches. « Ce texte de progrès à vocation universelle est un exemple pour les autres pays. Il consacre la démocratie participative, la nature civile de l'État, les droits des jeunes, des enfants et des femmes. » Plus approximatif, François Hollande ajoute que « l'islam est compatible avec la démocratie »[2]. Certes, mais de quel islam s'agit-il ? Dans quel cadre, avec quelles lignes jaunes ? En fonction de quelles données historiques, géographiques, assistera-t-on à ce nouvel alliage entre l'islamisme et la démocratie ? Resté vague sur l'essentiel, François Hollande se contente en connaisseur d'appeler les Tunisiens à une relance économique rapide. Est-ce en négociant en coulisses, ce jour-là, un contrat de six hélicoptères Caracal pour le groupe Eurocopter d'un coût de 300 millions d'euros que Hollande aidera la Tunisie à

1. Entretien avec l'auteur, Tunis, juin 2014.

2. Cf. Nicolas Beau, « Tunisie, François Hollande au secours de la victoire», Mondafrique.com, 9 février 2014.

boucler ses fins de mois ? On peut en douter. Tétanisée par son alliance avec l'ancien régime de Ben Ali, la diplomatie française cherche à ne se fâcher avec personne, ce qui est louable, mais sans parti pris. Du coup, Paris a beaucoup perdu de son pouvoir d'influence. En revanche, d'autres pays ont marqué des points, notamment le Qatar, l'Algérie et, de façon spectaculaire, l'Allemagne, qui se livre pour la première fois à un activisme remarqué dans une zone d'influence française.

Durant les deux années où Ennahdha a gouverné la Tunisie, le Qatar a joué le rôle de protecteur du pays. Une des raisons du succès d'Ennahdha lors des élections d'octobre 2011 est le formidable trésor de guerre dont dispose le mouvement islamiste pour sa campagne. Le mouvement dit « des trente mille prisonniers », persécutés sous Bourguiba et sous Ben Ali, et donc sans ressources, est financé par les Frères musulmans qataris, une puissante confrérie à laquelle appartiennent les islamistes tunisiens. On verra Rached Ghannouchi accueillir dans les palaces de Bizerte et de Hammamet des dizaines de chefs d'entreprise et les islamistes louer d'immenses locaux à Tunis et à Kairouan.

L'Assemblée constituante élue, le retour sur investissement ne se fait guère attendre. On ne compte pas les voyages à Doha de Ghannouchi et du président de la République, Moncef Marzouki, qui menace de poursuites judiciaires quiconque oserait s'en prendre à l'émirat. Le ministre tunisien des Affaires étrangères et gendre du Cheikh, Rafik Abdessalem Bouchlaka, un ancien employé de la chaîne qatarie Al-Jazeera, adopte la feuille de route du Qatar.

À l'assaut du CAC 40 en France, le petit émirat est encore plus boulimique en Tunisie. Tout est bon pour faire ses courses dans ce pays économiquement dévasté : le groupe de téléphonie Tunisiana, les palaces, les banques,

les réserves de gaz de schiste... À chaque transaction, les dignitaires et ministres d'Ennahdha sont à la manœuvre. Ainsi les Qataris rachètent-ils un superbe hôtel à Tabarka, non loin de la frontière algérienne, là où Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense de Nicolas Sarkozy, avait passé de reposantes vacances de Noël en 2010, alors que des soulèvements populaires avaient éclaté dans tout le pays. Ce palace était la propriété de l'industriel Aziz Milez, aujourd'hui décédé, qui avait emmené « MAM » dans son avion pour passer quelques jours au calme et rencontrer quelques sécuritaires tunisiens. Ce grand industriel hôtelier s'était rapproché des islamistes, au point d'obtenir la libération d'un de ses amis, un ex-ministre de Ben Ali, dix jours avant sa disparition. La vente de l'hôtel de Tabarka, qui avait précédé cette faveur, a-t-elle permis de fluidifier un peu les relations entre l'industriel et le gouvernement d'Ennahdha[1] ? Cet engouement pour le Qatar est pourtant loin d'être partagé par la majorité du peuple tunisien. « Qatar dégage », peut-on lire sur les pancartes brandies par les enfants de la révolution tunisienne lorsqu'ils accueillent, le 14 janvier 2012, Son Excellence l'émir du Qatar, venu célébrer l'an 1 du nouveau régime.

Contrairement aux Qataris, bras armé financier du « printemps arabe », les Algériens regardent avec méfiance cette étrange transition tunisienne, porteuse à leurs yeux d'insécurité aux frontières et de funestes pratiques démocratiques. En 1990, Alger avait expulsé déjà Rached Ghannouchi réfugié chez eux, quand l'ancien président Ben Ali avait lancé une répression brutale contre le mouvement islamiste. Autant dire que, dans les coulisses, Alger tente par

1. Cet épisode est raconté dans Nicolas Beau et Jacques-Marie Bourget, *Le Vilain Petit Qatar,* Fayard, 2013.

tous les moyens, y compris financiers, d'aider les forces anti-islamistes. Le 3 janvier 2013, le président Bouteflika a même fait décorer l'ancien Premier ministre et principal adversaire d'Ennahdha Béji Caïd Essebsi. Proche de Wassila Bourguiba, l'épouse du fondateur de la Tunisie moderne, le chef de l'État algérien a toujours manifesté le plus grand respect pour les bourguibistes en général et pour Béji en particulier, qui fut ministre dans tous les gouvernements de Bourguiba ou presque...

Enfin, le relatif effacement français laisse le champ libre à l'Allemagne. Ancien porte-parole du ministère allemand des Affaires étrangères et diplomate expérimenté, l'ambassadeur allemand Jens Plôtner, nommé en juillet 2012, se montre omniprésent, comparant la révolution tunisienne à l'écroulement du mur de Berlin. Autant de « victoires de la liberté, qui réunissent les deux pays, déclare-t-il publiquement. [...] Dans ces moments magiques en 1989 au sein de l'ancienne RDA et en janvier 2011 en Tunisie, les citoyens, tout d'un coup, étaient dans la rue et ils ont senti que la peur avait changé de camp. » Et de poursuivre : « Le moment difficile que la Tunisie traverse fait partie intégrante d'une révolution. Ce sont des lendemains qui désenchantent peut-être un peu. Mais l'exemple de l'Allemagne montre qu'en persévérant, en restant concentré sur l'essentiel, on peut y arriver. »[1] Les crédits suivent : dès 2012, un quart de milliard d'euros est octroyé par l'Allemagne à la Tunisie.

Durant la crise de l'automne 2013, où l'on vit les Occidentaux intervenir dans le processus démocratique, la France aura été infiniment moins active que les États-Unis et

1. Cette citation est extraite d'un entretien de Jens Plôtner avec la journaliste Sarah Ben Hamadi sur le site d'*Al-Huffington Post* (HuffPostMaghreb.com), le 12 septembre 2013.

l'Allemagne. C'est le moment où les Frères musulmans égyptiens sont évincés brutalement du pouvoir et où la situation sécuritaire se tend dangereusement en Tunisie. Le chef du mouvement islamiste Ghannouchi est sermonné par les Américains qui lui disent en substance : « Si vous n'allez pas rapidement vers des élections et si vous n'adoptez pas une Constitution ouverte à la liberté de conscience et aux droits de la femme, vous risquez de finir comme l'ex-président égyptien Morsi aujourd'hui emprisonné[1]. » Dans la foulée, le Fonds monétaire international a conditionné un nouveau prêt de 500 millions de dollars à l'adoption rapide du texte constitutionnel. On voit l'ambassadeur d'Allemagne opérer un forcing considérable en faveur de la nomination du nouveau Premier ministre, Mehdi Jomaâ, dont il est fort proche. Face à cet activisme, le Quai d'Orsay s'en est tenu à une ligne prudente, neutre.

Seul souci pour la diplomatie française, les choix du Quai d'Orsay se heurtent désormais aux positions publiques de Manuel Valls, Premier ministre français depuis fin mars 2014. Alors que ce dernier n'était que ministre de l'Intérieur, il avait, suite à l'assassinat de Chokri Belaïd en février 2013, dénoncé « le fascisme islamique » et appelé à soutenir « les démocrates en Tunisie ». Le profil du nouveau ministre délégué à la sécurité dans le gouvernement de Mehdi Jomaâ, Ridha Sfar Gandoura, a tout pour séduire un Manuel Valls devenu Premier ministre. Ce serviteur de l'État, formé à la rude école du bourguibisme et qui ne s'est pas compromis sous Ben Ali, cherche à nettoyer les forces sécuritaires de toute influence islamiste. Durant l'hiver 2014, des émissaires venus de Tunis qui comptaient

1. Entretien d'un proche de Rached Ghannouchi avec l'auteur, Tunis, avril 2014.

parmi ses amis ont expliqué à la Direction centrale du renseignement intérieur française la gravité du risque terroriste en Tunisie. À cette occasion, les services tunisiens ont élaboré à l'intention de leurs homologues français un document inquiétant d'une quinzaine de pages, intitulé « Paysage politique en Tunisie et perspectives »[1]. « Les premiers indices du terrorisme en Tunisie, lit-on notamment, firent leur apparition depuis 2011. Le phénomène se développa en 2012 puis s'accéléra en 2013 par le passage à l'acte. Un faisceau d'indices probants était disponible sous toutes les formes constitutives du terrorisme, notamment l'introduction d'armes, les camps d'entraînement, la formation sur les explosifs, le recrutement puis la planification des opérations terroristes. » Ce document met en cause gravement les gouvernements islamistes qui ont précédé celui de Mehdi Jomaâ : «Les informations à ce sujet circulaient dans les milieux officiels et non officiels, mais aucune mesure préventive n'a été prise par les autorités qui ont toujours "sous-estimé" ou éludé la menace. » Au total, le mouvement Ennahdha est clairement mis en cause pour sa complaisance, et même « sa compromission », face aux menées des djihadistes violents : «Pis encore, les prévenus dans des opérations terroristes n'ont pas fait l'objet d'enquête rigoureuse et, quand bien même leur culpabilité fiât établie, ils écopent de peines légères s'ils ne sont pas simplement relâchés par la justice. » Autant de mises en garde qui ont été entendues place Beauvau à Paris : « La situation sécuritaire en Tunisie est plus grave que nous ne le pensions, aggravée encore par le chaos qui règne en Libye. »

1. Les auteurs de ce livre ont en leur possession l'intégralité de ce document de travail.

Depuis début 2014, des rencontres ont lieu régulièrement entre les représentants des forces sécuritaires de la Tunisie et de la France. Le dossier de la sécurité aux frontières est jugé prioritaire des deux côtés de la Méditerranée. Il s'agit de financer, et vite, un plan pour équiper les forces tunisiennes de véritables postes frontaliers avec l'Algérie et la Libye. Des crédits européens existent pour ce type de projet que la France est à même de déclencher. La question de la formation des policiers tunisiens est aussi l'objet des rencontres entre les deux pays. Ce qui est cocasse, c'est qu'en plein soulèvement populaire, en janvier 2011, Michèle Alliot-Marie, alors ministre de l'Intérieur, avait préconisé une telle coopération. C'était ni le lieu ni le moment, alors que l'ex-président Ben Ali faisait tirer sur des manifestants sans défense. Le contexte a radicalement changé. Face à une mouvance djihadiste naissante, qui menace la transition tunisienne, la question de la formation des forces spéciales tunisiennes se repose avec acuité. « L'Europe et la France ont là une belle occasion de s'engager aux côtés de la révolution tunisienne », explique un haut cadre du ministère tunisien de l'Intérieur[1].

Hélas, l'embellie que connaissaient alors les relations franco-tunisiennes a été contrariée par la crise dramatique survenue à Gaza. Du milieu politique à celui des affaires en passant par le monde de la culture, bien des personnalités tunisiennes ont décliné en 2014 l'invitation à la cérémonie du 14 Juillet à la résidence de l'ambassadeur de France. La raison en est le communiqué de l'Élysée indiquant que le président Hollande a « exprimé la solidarité de la France face aux tirs de roquettes en provenance de Gaza » lors d'un entretien téléphonique avec le Premier ministre

1. Entretien avec l'auteur, Tunis, décembre 2012.

israélien, Benyamin Nétanyahou. Le journaliste vedette tunisien Soufiane Ben Farhat a jeté un pavé dans la mare en appelant les représentants des partis politiques et de la société civile à boycotter cette célébration du 14 Juillet. Plusieurs personnalités ont suivi le mot d'ordre ; Hamma Hammami, leader du Front populaire, la coalition de douze partis de gauche, et Jalel Bouzid, député d'Ettakatol, le parti le plus proche des socialistes français, ont également décliné l'invitation.

Les islamistes d'Ennahdha, fort proches des Frères musulmans du Hamas palestinien, ont pourtant répondu présent aux festivités. Leur plus grand rival, le parti Nidaâ Tounes, créé par l'ancien premier ministre Béji Caïd Essebsi, a également refusé de boycotter les cérémonies françaises pour la fête nationale. Les deux principales formations politiques, données favorites pour les élections législatives et présidentielle de l'automne 2014, ont besoin du soutien de la France.

Le pré carré français en Tunisie a encore de beaux restes.

Épilogue

Une transition inachevée

Comment construire une démocratie après des années d'autoritarisme? Passer d'un État policier à un État de droit? La Tunisie a mis quatre ans pour se doter d'une nouvelle Constitution. La phase qui s'achève a été difficile, houleuse souvent. Pour autant, ce pays est aujourd'hui le seul, parmi ceux du «printemps arabe», qui paraisse à même de transformer l'essai. Les Tunisiens auront, avant la fin de l'année 2014, un Parlement et un président qu'ils auront choisis en se rendant aux urnes. De quelque bord qu'ils soient, ces nouveaux gouvernants auront cependant à affronter de lourds défis. Car la transition est loin d'être achevée.

Le premier de ces défis est politique. Les dirigeants du parti islamiste paraissent, cette fois, avoir compris qu'ils n'ont aucun intérêt, même si le résultat des élections le leur permet, à faire cavalier seul face aux tenants du modernisme, à commencer par la famille destourienne très implantée à la fois dans la société et dans l'administration. De leur côté, les modernistes, ou sécularistes, si d'aventure ils l'emportaient, savent qu'il leur faudra rassurer les islamistes, traumatisés par leur exclusion pendant les années Bourguiba et Ben Ali. Les uns et les autres seront soucieux de prolonger

le compromis né du « dialogue national » afin d'éviter le retour d'une polarisation entre les deux camps, d'autant plus dangereux que le contexte régional s'est singulièrement dégradé. Mais cette recherche du consensus, dans le but d'éviter un affrontement que l'on craint de ne pas pouvoir maîtriser, montre aussi à quel point la route vers la démocratie est encore longue. Les partis politiques tunisiens peinent aujourd'hui encore à admettre l'idée d'une compétition politique, qui permettrait à un camp de l'emporter sur l'autre, dégagerait une majorité et une opposition, avec une règle du jeu acceptée par tous, qui rendrait possible une alternance démocratique lors du scrutin suivant. Sans doute indispensable dans la phase actuelle, le compromis n'est néanmoins pas la démocratie...

Quatre ans après la révolution, le désenchantement domine. Les Tunisiens, dans leur majorité, en ont assez de la politique et des politiciens. Ils ont surtout le sentiment que ces derniers se sont occupés de tout sauf de leurs vrais problèmes, que leurs conditions de vie n'ont pas cessé de se dégrader pendant que les députés se chamaillaient interminablement sur tel ou tel article de la future Constitution. Il est difficile de leur donner tort. A ce jour, aucune politique sérieuse visant à réduire la fracture sociale ou régionale n'a été mise en œuvre et la situation économique n'a cessé de se détériorer, qu'il s'agisse du taux de croissance, de la courbe du chômage ou de l'état des finances publiques. L'instabilité politique née de la succession de gouvernements de transition à la marge de manœuvre nécessairement étroite y est évidemment pour beaucoup. Tout à leur découverte des « poisons et délices » de la vie parlementaire, les constituants ont oublié l'impatience du pays réel. Le fossé s'est creusé entre eux et la population. Comment redonner confiance à cette dernière ?

Quels que soient les équilibres au sein de la future coalition gouvernementale, celle-ci aura à gérer en priorité deux lourds dossiers : l'économie, dont le redressement devra forcément passer par des réformes de structure, et la sécurité. Le Fonds monétaire international prévoit un taux de croissance de 2,8 % pour 2014, un bon comportement de l'agriculture ayant permis durant cette année de compenser la faiblesse de l'activité dans le secteur touristique. Mais l'institution financière souligne que ce taux est encore beaucoup trop faible pour envisager une baisse du chômage, notamment celui des jeunes. Quant aux dépenses publiques, elles continuent d'être grevées par les subventions de la Caisse générale de compensation. Plus globalement, les déséquilibres extérieurs se sont creusés, provoquant des tensions sur les réserves internationales brutes et le taux de change du dinar. En outre, le clivage entre la Tunisie côtière, plus prospère, et celle de l'intérieur, sous-développée, s'est accentué.

Il n'y aura par ailleurs pas de redressement économique sans le retour de la sécurité. Or cette bataille-là est loin d'être gagnée. Certes, après les assassinats de Chokri Belaïd et Mohamed Brahmi, puis le départ des islamistes du gouvernement, un sérieux tour de vis a été donné. La gangrène salafiste et djihadiste est cependant toujours là. Le pays n'est à l'abri ni du terrorisme urbain ni des attaques de commando, comme celle qui a coûté la vie, en juillet 2014, à plusieurs soldats près de la frontière algérienne.

Dans ce contexte, le chaos qui s'est installé en Libye, où s'affrontent des milices islamistes et nationalistes, fait peser un risque supplémentaire. Ce pays est en effet devenu une plaque tournante pour les réseaux qui envoient des combattants et des armes au Maghreb et dans toute la zone saharo-sahélienne. Les enquêtes diligentées après des

attaques ou des projets d'attentat en Tunisie ont souvent montré queles individus impliqués avaient subi un entraînement en Libye. Des liens étroits existent entre les branches libyenne et tunisienne du mouvement Ansar al-Charia, lui-même connecté à beaucoup d'autres organisations terroristes en Afrique et au Moyen-Orient. De nombreux djihadistes tunisiens ont trouvé refuge en Libye - plus précisément en Cyrénaïque, fief d'Ansar al-Charia -, à commencer par leur chef, Abou lyadh, qui aurait été localisé à Derna, une ville du nord-ouest de la Libye contrôlée par les salafîstes.

En Syrie, en Lybie et en Égypte, le printemps arabe, porteur de tous les espoirs, a tourné au fiasco. Le monde aujourd'hui a les yeux tourné vers la petite Tunisie, qui fut la première à bousculer les dictateurs qui régnaient sur le monde arabe. Encore faut-il que ce peuple éduqué et sage transforme l'essai, lors des scrutins qui ont lieu durant l'automne 2014. Hélas, la Tunisie n'est pas un île. Les forces extrémistes, aux frontières libyenne et algérienne, menacent ce fragile édifice démocratique. Une course de vitesse est engagée, où Tunis doit résister au désordre qui gagne cette région du monde. Seule la légitimité populaire et démocratique du pouvoir élu permettra à la Tunisie de rester un formidable laboratoire.

Who's who

Liste, par ordre alphabétique, des personnalités tunisiennes citées dans le texte :

Houcine Abassi : ancien instituteur, syndicaliste. Élu en 2011 à la tête de l'UGTT, la puissante centrale syndicale tunisienne.

Mohamed Abdou : ministre de la Réforme administrative dans le gouvernement d'Hamadi Jebali, secrétaire général du Congrès pour la République de mai 2012 à mars 2013.

Saïd Aïdi : ministre de la Formation professionnelle et de l'Emploi dans le gouvernement de Mohamed Ghannouchi puis dans celui de Béji Caïd Essebsi.

Lazhar Akremi : avocat, militant des droits de l'homme. Membre des instances dirigeantes du parti Nidaâ Tounes.

Rachid Ammar : chef d'état-major de l'armée de terre au moment de la révolution, puis chef d'état-major des trois corps d'armée d'avril 2011 à juin 2013, date à laquelle il prend sa retraite.

Sahbi Atig : président du groupe parlementaire d'Ennahdha à l'Assemblée nationale constituante.

Abderraouf Ayadi : membre fondateur, aux côtés de Moncef Marzouki, du Congrès pour la République. Vice-président puis secrétaire général par intérim du parti jusqu'en 2012, il s'en éloigne après avoir été mis en minorité. Membre de l'Assemblée nationale constituante.

Jalloul Ayed : banquier. Devenu ministre des Finances dans le second gouvernement de Mohamed Ghannouchi en février 2011, il reste à ce poste après la nomination de Béji Caïd Essebsi à la tête du gouvernement.

Karim Azzouz : membre d'Ennahdha. Consul de Tunisie en France.

Hédi Baccouche : après avoir participé à l'éviction, par Zine el-Abidine Ben Ali, d'Habib Bourguiba, il est Premier ministre de 1987 à 1989.

Taïeb Baccouche : ex-secrétaire général de l'UGTT, il devient ministre de l'Éducation dans le gouvernement de Béji Caïd Essebsi. Secrétaire général du parti Nidaâ Tounes.

Salma Bakar : réalisatrice. Membre de l'Assemblée nationale constituante en tant que représentante du Pôle démocratique moderniste.

Mohamed Bakhti : salafiste. Condamné à douze ans de prison en 2007, gracié en 2011, il est le leader du groupe

qui occupe l'université de la Manouba au lendemain de la révolution.

Abdeljelil Bedoui : universitaire. Ministre dans le gouvernement de Mohamed Ghannouchi en janvier 2011. Fondateur du Parti du travail, puis membre des instances dirigeantes d'Al-Massar.

Chokri Belaïd : figure de la gauche radicale. Secrétaire général et porte-parole du Mouvement des patriotes démocrates créé en 2011. Assassiné en février 2013.

Ridha Belhaj : secrétaire général puis ministre délégué au sein du gouvernement de Béji Caïd Essebsi en 2011. Membre des instances dirigeantes du parti Nidaâ Tounes.

Sofiane Belhaj : cyberdissident - il met notamment en ligne en 2010 les révélations de WikiLeaks concernant la Tunisie - et activiste. Membre de la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution.

Bochra Belhaj Hmida : avocate féministe. Ex-présidente de l'Association tunisienne des femmes démocrates. Membre des instances dirigeantes de Nidaâ Tounes.

Rafaâ Ben Achour : ministre délégué au sein du gouvernement de Béji Caïd Essebsi en 2011. Membre des instances dirigeantes du parti Nidaâ Tounes.

Yadh Ben Achour : ancien doyen de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis, il préside d'avril à décembre 2011 la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution.

Zine el-Abidine Ben Ali : président de îa République tunisienne du 7 novembre 1987 au 14 janvier 2011.

Nadhir Ben Ammou : universitaire et avocat, il devient ministre de la Justice dans le gouvernement d'Ali Larayedh.

Soufiane Ben Farhat : journaliste et écrivain.

Mustapha Ben Jaâfar : médecin. Il milite au Parti socialiste destourien, puis suit Ahmed Mestiri lorsque celui-ci passe dans l'opposition. En 1994, il fonde son propre parti, le Forum démocratique pour le travail et les libertés (ou Ettakatol). Il est élu président de l'Assemblée nationale constituante en novembre 2011.

Lotfi Ben Jeddou : magistrat. Procureur de la République et juge d'instruction à Kasserine pendant la révolution, il devient ministre de l'Intérieur dans les gouvernements d'Ali Larayedh puis de Mehdi Jomaâ.

Hakim Ben Hammouda : économiste. Ministre de l'Économie et des Finances dans le gouvernement de Mehdi Jomaâ.

Seifallah Ben Hassine *(alias* Abou lyadh) : salafîste djihadiste. Il a combattu en Afghanistan dans les rangs d'Al-Qaida. Arrêté, emprisonné, puis amnistié après la révolution. Fondateur de l'organisation Ansar al-Charia.

Mahmoud Ben Romdhane : économiste. Ancien numéro deux du mouvement Ettajdid, ex-Parti communiste, membre du bureau exécutif de Nidaâ Tounes et coordinateur du programme économique de ce parti.

Nasreddine Ben Saïda : journaliste. Directeur de la rédaction du quotidien *Ettounsia.*

Ahmed Ben Salah : ministre du Plan dans les années 1960, il opte pour un socialisme fondé sur les coopératives. Il est éloigné du pouvoir après l'échec de cette politique.

Mohamed Ben Salem : militant d'Ennahdha, exilé en France entre 1999 et 2011. Ministre de l'Agriculture dans les gouvernements d'Hamadi lebali et d'Ali Larayedh.

Moncef Ben Salem : membre du parti Ennahdha. Ministre de l'Enseignement supérieur de 2011 à 2014 au sein des gouvernements d'Hamadi Jebali et d'Ali Larayedh.

Salah Ben Youssef : il fut l'un des chefs de file du mouvement national tunisien au sein duquel il s'oppose à Bourguiba. Assassiné en Allemagne en 1961.

Ahmed Bennour : ancien secrétaire d'État à la Défense puis à l'Intérieur sous la présidence de Bourguiba. Devenu un opposant, il est rentré en Tunisie en février 2011 après vingt-cinq ans d'exil en France.

Sophie Bessis : universitaire, militante des droits de l'homme. Elle a été membre de la Haute instance pour la réalisation des objectifs de la révolution présidée par Yadh Ben Achour.

Noureddine Bhiri : né en 1958, militant d'Ennahdha depuis 1977, il devient ministre de la Justice dans le gouvernement d'Hamadi Jebali, de 2011 à 2013.

Mohamed Bouazizi : le suicide par le feu, en décembre 2010, de ce jeune vendeur ambulant a été le déclencheur de la révolution.

Wided Bouchamaoui : femme d'affaires. Elle a été élue en mai 2011 à la tête de l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, le syndicat patronal tunisien.

Rafik Abdessalem Bouchlaka : gendre de Rached Ghannouchi. Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement d'Hamadi Jebali.

Moncef Bouden : secrétaire d'État chargé de la fiscalité auprès du ministre des Finances dans le premier gouvernement de Mohamed Ghannouchi en janvier 2011.

Habib Bourguiba : le « père de l'indépendance ». Né en 1903 à Monastir, mort en 2000. Fondateur du parti Néo-Destour, fer de lance du mouvement pour l'indépendance, puis premier président de la République de Tunisie, de 1957 à 1987.

Wassila Bourguiba : épouse d'Habib Bourguiba.

Jalel Bouzid : député du parti Ettakatol à l'Assemblée nationale constituante.

Ahmed Brahim : membre du Parti communiste puis premier secrétaire du mouvement Ettajdid. Ministre de l'Enseignement supérieur dans les gouvernements de Mohamed Ghannouchi puis de Béji Caïd Essebsi.

Mohamed Brahmi : député de gauche, fondateur du Mouvement du peuple. Assassiné en juillet 2013.

Samir Dilou : ancien militant d'un syndicat étudiant proche de la mouvance islamiste, membre d'Ennahdha. Ministre des Droits de l'homme et de la Justice transitoire et porte-parole du gouvernement dans les cabinets d'Hamadi Jebali puis d'Ali Larayedh.

Béji Caïd Essebsi : il occupe plusieurs postes ministériels sous Bourguiba, notamment ceux de l'Intérieur et des Affaires étrangères. Entre février et décembre 2011, il est Premier ministre sous la présidence intérimaire de Fouad Mebazaâ. Fondateur du parti moderniste Nidaâ Tounes.

Hafedh Caïd Essebsi : fils de Béji Caïd Essebsi. Membre de Nidaâ Tounes.

Nadia Chaâbane : militante associative, elle vit en France. Membre de l'Assemblée nationale constituante en tant que représentante du Pôle démocratique moderniste.

Ahmed Chabir : militaire de carrière. Chef des renseignements militaires au moment de la révolution.

Néjib Chebbi : avocat, il est l'une des figures de l'opposition au régime de Ben Ali. Il crée en 1983 le Rassemblement socialiste progressiste qui deviendra ensuite le Parti démocrate progressiste. En janvier 2011, il devient ministre du Développement régional et local dans le gouvernement de Mohamed Ghannouchi.

Afif Chelbi : ministre sous Ben Ali, reconduit à son poste dans le premier gouvernement de Mohamed Ghannouchi, il devra démissionner après Kasbah 1. Membre du parti Nidaâ Tounes.

Khadija Cherif : sociologue, militante des droits de l'homme. Membre de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme, elle a été secrétaire générale de la Fédération internationale des droits de l'homme. Elle a également présidé l'Association tunisienne des femmes démocrates.

Sadok Chourou : membre du parti Ennahdha, qu'il a présidé entre 1988 et 1991. Il a passé plusieurs années en prison. Élu à l'Assemblée nationale constituante, il appartient à l'aile dure du parti islamiste.

Abdellatif el-Mekki : membre d'Ennahdha. Ministre de la Santé dans le gouvernement d'Hamadi Jebali puis dans celui d'Ali Larayedh.

Yassine Ellil : auteur de bandes dessinées.

Faouzi Elloumi : homme d'affaires. Président de la commission électorale du parti Nidaâ Tounes.

Habib Ellouze : membre du parti Ennahdha. Il a passé plusieurs années en exil en Algérie. Membre de l'Assemblée nationale constituante, il appartient à l'aile dure du parti islamiste

Kamel Eltaïef : homme d'affaires et lobbyiste influent, il est l'instigateur du renversement du président Habib Bour-

guiba par Ben Ali en 1987. Il a ensuite été le conseiller de l'ombre de Béji Caïd Essebsi.

Mohamed Ennaceur : né en 1934. Ministre des Affaires sociales à deux reprises sous la présidence d'Habib Bourguiba, puis de nouveau au sein du second gouvernement de Mohamed Ghannouchi et dans le cabinet de Béji Caïd Essebsi. Membre de Nidaâ Tounes.

Mustapha Filali : syndicaliste. Ministre à plusieurs reprises sous Bourguiba, dont il fut le premier ministre de l'Agriculture.

Ahmed Friaâ : né en 1949. Plusieurs fois ministre sous Ben Ali, il est nommé ministre de l'Intérieur le 12 janvier 2011. Reconduit par Mohamed Ghannouchi, il devra démissionner après Kasbah 1.

Ezzeddine Gannoun : metteur en scène. Fondateur du premier centre arabo-africain de recherche théâtrale.

Mohamed Ghannouchi : né en 1941 à Sousse, il devient Premier ministre de Ben Ali en 1999. Reconduit dans ses fonctions après la chute de Ben Ali, il démissionne en février 2011 sous la pression de la rue.

Rached Ghannouchi : né en 1941. Il fonde en 1981 le Mouvement de la tendance islamique, proche des Frères musulmans, qui prendra par la suite le nom d'Ennahdha.

Mohamed Ghariani : ancien secrétaire général du RCD, le parti de Ben Ali. Membre de Nidaâ Tounes.

Samy Ghorbal : journaliste et écrivain.

Ridha Grira : ministre des Domaines de l'État, puis ministre de la Défense sous Ben Ali. Il est reconduit à son poste dans le premier gouvernement Ghannouchi. Arrêté puis libéré en mars 2014.

Farhat Hached : fondateur de l'UGTT et l'une des figures du mouvement national tunisien. Assassiné en 1952.

Hechmi Hamdi : homme d'affaires tuniso-britannique. Président de la chaîne de télévision par satellite Al-Mustakilla.

Hamma Hammami : figure de la gauche radicale, il est porte-parole du Parti communiste des ouvriers de Tunisie, longtemps clandestin, qui deviendra par la suite le Parti des travailleurs et dont il est depuis 2011 le secrétaire général.

Abdelkarim Harouni : membre d'Ennahdha. Ministre des Transports dans le gouvernement d'Hamadi Jebali puis dans celui d'Ali Larayedh.

Othmane Jarandi : diplomate. Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement d'Ali Larayedh.

Hamadi Jebali : né en 1949, à Sousse. Secrétaire général du parti Ennahdha, il devient Premier ministre en décembre 2011 et le restera jusqu'en février 2013.

Kamel Jendoubi : né en 1952. Président du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'homme, il est nommé en 2011 à la tête de l'Instance supérieure indépendante pour les élections.

Ghazi Jomaâ : diplomate de carrière. Frère de Mehdi Jomaâ.

Mehdi Jomaâ : né en 1962 à Mahdia. Ingénieur, cadre supérieur du groupe Total, il devient ministre de l'Industrie dans le gouvernement d'Ali Larayedh, puis Premier ministre en janvier 2014.

Élyès Jouini : économiste franco-tunisien, membre de l'Institut universitaire de France. Ex-vice-président de l'université Paris-Dauphine.

Maya Jribi : élue à la tête du Parti démocrate progressiste en 2006, secrétaire générale d'Al-Joumhouri, la formation qui lui a succédé, depuis 2012. Membre de l'Assemblée nationale constituante.

Abdallah Kallel : ministre de l'Intérieur à deux reprises sous la présidence de Ben Ali. Il devient président de la Chambre des conseillers - l'équivalent du Sénat en France - en 2004. Arrêté en mars 2011, il est condamné à deux ans de prison et libéré en 2013.

Amel Karboul : chef d'entreprise. Première femme à occuper le poste de ministre du Tourisme, au sein du gouvernement de Mehdi Jomaâ.

Nabil Karoui : patron d'une agence de publicité et de la chaîne de télévision privée Nessma TV.

Habib Kazdaghli : universitaire, professeur d'histoire contemporaine. Il est élu en juillet 2011 doyen de la faculté des lettres, des arts et des humanités de l'université de la

Manouba, près de Tunis. Son mandat est renouvelé en juin 2014.

Besma Khalfaoui : veuve de Chokri Belaïd. Membre de l'Association tunisienne des femmes démocrates.

Habib Khedher : membre du bureau central des affaires juridiques au sein du parti Ennahdha. Président du comité mixte de coordination et de rédaction de l'Assemblée nationale constituante.

Nadia Khiari : dessinatrice et caricaturiste.

Abderrazak Kilani : bâtonnier de l'Ordre national des avocats de Tunisie. Ministre délégué chargé des relations avec l'Assemblée nationale constituante dans le gouvernement d'Hamadi Jebali.

Aziz Krichen : figure de la gauche tunisienne, membre du Congrès pour la République. Ministre conseiller chargé des affaires politiques auprès du président Moncef Marzouki, de décembre 2011 à mai 2014.

Zied Krichen : directeur de la rédaction du magazine moderniste *Le Maghreb.*

Khemaïs Ksila : il a été destourien, militant de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme, membre d'Ettakatol. Membre des instances dirigeantes du parti Nidaâ Tounes.

Kamel Labidi : journaliste, ancien directeur d'Amnesty International en Tunisie et ancien correspondant du journal

La Croix. Représentant au Moyen-Orient du Comité pour la protection des journalistes, organisation non gouvernementale créée aux États-Unis en 1981. Après la révolution, il devient président de l'Instance nationale pour la réforme de l'information et de la communication.

Meherzia Labidi : interprète de formation, membre du parti Ennahdha. Vice-présidente de l'Assemblée nationale constituante.

Ali Larayedh : il adhère en 1977 au Mouvement de la tendance islamique, futur parti Ennahdha. Condamné pour activisme politique, il passe de nombreuses années en prison. Ministre de l'Intérieur dans le gouvernement d'Hamadi Jebali, il devient Premier ministre en février 2013 et cède la place un an plus tard à Mehdi Jomaâ.

Ameur Larayedh : frère d'Ali Larayedh. Membre du comité exécutif d'Ennahdha. Membre de l'Assemblée nationale constituante.

Ali Larib : porte-parole du parti Ennahdha au lendemain de la révolution.

Bouali M'barki : secrétaire général adjoint de l'UGTT, où il est notamment chargé des questions financières.

Marouane Mabrouk : homme d'affaires et gendre de Ben Ali.

Mohsen Marzouk : ancien dirigeant de l'Union des étudiants de Tunisie. Membre des instances dirigeantes du parti Nidaâ Tounes.

Moncef Marzouki : médecin et militant des droits de l'homme. Président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme de 1989 à 1994. Fondateur du Conseil national pour les libertés en Tunisie en 1998, puis du parti du Congrès pour la République en 2001. Président de la République depuis décembre 2011.

Mohamed Masmoudi : ministre à plusieurs reprises sous Bourguiba. En 1974, alors ministre des Affaires étrangères, il est l'un des instigateurs du projet avorté d'union tuniso-libyenne qui devait unifier les deux pays.

Mohamed Sakhr el-Materi : né en 1981. Homme d'affaires et gendre de Zine el-Abidine Ben Ali.

Fouad Mebazaâ : ministre à plusieurs reprises sous Bourguiba. Président de la Chambre des députés à partir de 1997. Président de la République par intérim après la révolution, de janvier à décembre 2011.

Radhi Meddeb : économiste. Président de l'Institut de prospective du monde méditerranéen.

Ahmed Mestiri : membre du Parti socialiste destourien dans un premier temps, ministre de Bourguiba à plusieurs reprises. Partisan de la démocratisation du régime, il décide de passer dans l'opposition et fonde en 1978 le Mouvement des démocrates socialistes.

Aziz Miled : homme d'affaires. Ses domaines de prédilection sont l'hôtellerie, le tourisme et l'aviation. Décédé en 2012.

Mansour Moalla : titulaire, à plusieurs reprises, de portefeuilles économiques dans les gouvernements des années Bourguiba.

Habib Mokni : membre fondateur d'Ennahdha, exilé en France au début des années 1980. Il appartient à l'aile pragmatique du mouvement islamiste.

Kamel Morjane : ministre des Affaires étrangères sous la présidence de Ben Ali. Ministre des Affaires étrangères dans les deux gouvernements de Mohamed Ghannouchi en 2011. Il est à la tête d'une formation destourienne.

Abdelfattah Mourou : avocat, cofondateur avec Rached Ghannouchi du Mouvement de la tendance islamique - futur Ennahdha -, dont il devient le numéro deux. Tenant d'un islamisme modéré, il présente ses propres listes lors de l'élection à l'Assemblée nationale constituante d'octobre 2011.

Mustapha Kamel Nabli : économiste. Gouverneur de la Banque centrale de Tunisie de 2011 à 2012.

Mohamed Nouri Jouini : ministre à plusieurs reprises sous Ben Ali. Ministre de la Planification et de la Coopération internationale dans les premier et second gouvernements de Mohamed Ghannouchi.

Moez Mrabet : metteur en scène, enseignant à l'Institut supérieur d'art dramatique de Tunis.

Lotfi Naguedh : militant de Nidaâ Tounes lynché à mort lors d'un meeting du parti à Tataouine en octobre 2012.

Ahmed Iyadh Ouederni : ministre de l'Éducation de novembre 1999 à janvier 2001 et ministre directeur du cabinet présidentiel de janvier 2001 à janvier 2011.

Nidhal Ouerffelli : secrétaire d'État chargé de l'énergie et des mines auprès du ministre de l'Industrie dans le gouvernement d'Ali Larayedh. Ministre délégué chargé de la coordination des affaires économiques et porte-parole du gouvernement dans le cabinet de Mehdi Jomaâ.

Néjib Ouerghi : ancien rédacteur en chef du *Renouveau,* le journal du parti de Ben Ali. Il est nommé à la tête des deux quotidiens publics, *La Presse* et *Essahafa,* par Hamadi Jebali en janvier 2013.

Farhat Rajhi : magistrat Ministre de l'Intérieur dans le second gouvernement de Mohamed Ghannouchi et, pendant un mois, dans celui de Béji Caïd Essebsi.

Hamadi Redissi : professeur de sciences politiques. Auteur de plusieurs ouvrages sur la modernité, dans lesquels il dénonce l'emprise du wahhabisme.

Salma Rekik : femme d'affaires. Membre du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. Membre des instances dirigeantes de Nidaâ Tounes.

Boujemaâ Remili : ex-membre du Parti communiste tunisien. Membre des instances dirigeantes du parti Nidaâ Tounes.

Slim Riahi : homme d'affaires. Président d'un petit parti politique, l'Union patriote libre, et du Club africain, une équipe de football tunisienne.

Moncer Rouissi : conseiller de Ben Ali en 1987, il occupe ensuite plusieurs postes ministériels jusqu'en 2003, date à laquelle il devient ambassadeur de Tunisie en France. Membre du premier gouvernement de Mohamed Ghannouchi, il devra démissionner sous la pression de la rue.

Rachid Sabbagh : avocat. Ministre de la Défense dans le gouvernement d'Ali Larayedh.

Ridha Saïdi : ingénieur, membre du parti Ennahdha. Ministre délégué chargé des affaires économiques dans les gouvernements d'Hamadi Jebali et d'Ali Larayedh.

Kaïs Saïed : juriste, spécialiste du droit public. Habitué des plateaux de télévision arabophones.

Chafik Sarsar : professeur de droit constitutionnel. Président de la nouvelle Instance supérieure indépendante pour les élections chargée d'organiser les scrutins de 2014.

Wafa Makhlouf Sayadi : femme d'affaires. Membre du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. Membre des instances dirigeantes de Nidaâ Tounes.

Chaker Sayari : militant et dirigeant de l'Union générale tunisienne des étudiants proche d'Ennahdha.

Mohamed Salmane : ingénieur. Ministre de l'Équipement dans les gouvernements d'Hamadi Jebali, d'Ali Larayedh et de Mehdi Jomaâ.

Ali Seriati : né en 1940. Chef de la garde présidentielle sous Ben Ali. Arrêté le 14 janvier 2011, libéré le 17 mai 2014.

Ridha Sfar Gandoura : juriste, ancien cadre du ministère de l'Intérieur, spécialiste des questions sécuritaires. Ministre délégué à la sécurité nationale dans le gouvernement de Mehdi Jomaâ.

Sami Sik Salem : militaire de carrière. Directeur de la sûreté présidentielle au moment de la chute de Ben Ali. Conseiller auprès du président de la République chargé de la direction générale de la sécurité présidentielle et des personnalités officielles depuis janvier 2012.

Chawki Tabib : président de l'Association des jeunes avocats puis bâtonnier de l'Ordre national des avocats de Tunisie entre 2012 et 2013. Fondateur de la Ligue tunisienne pour la citoyenneté.

Samir Tarhouni : militaire de carrière. Patron de la Brigade antiterroriste au moment de la révolution.

Lotfi Touati : directeur général du Centre national de documentation depuis octobre 2012.

Wahid Toujani : directeur général de la sûreté nationale au ministère de l'Intérieur, limogé après la nomination de Mehdi Jomaâ à la tête du gouvernement.

Leila Trabelsi : née en 1957. Seconde épouse de Zine el-Abidine Ben Ali qu'elle épouse en 1992.

Mokhtar Trifi : avocat, militant des droits de l'homme. Président de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme de 2000 à 2011.

Amira Yahyaoui : biogueuse pendant la révolution. Fondatrice de l'organisation non gouvernementale Al-Bawsala, un observatoire de la transparence et de la bonne gouvernance.

Mokhtar Yahyaoui : magistrat dissident, révoqué par Ben Ali puis réintégré dans ses fonctions après la révolution. Président du Centre tunisien pour l'indépendance de la justice.

Mohamed Taïeb Youssefi : ancien chef du cabinet de Mohamed Ghannouchi à la primature au temps de Ben Ali. Directeur de l'agence Tunisie Afrique Presse par Hamadi Jebali depuis janvier 2013.

Abdelkrim Zbidi : ministre à plusieurs reprises sous la présidence de Ben Ali. Ministre de la Défense dans le second gouvernement de Mohamed Ghannouchi, puis dans les gouvernements de Béji Caïd Essebsi et d'Hamadi Jebali.

Lofti Zitoun : membre d'Ennahdha. Très proche de Rached Ghannouchi, il est nommé conseiller - avec rang de ministre - d'Hamadi Jebali lorsque celui-ci devient Premier ministre. Il démissionne en janvier 2013.

Abderrazak Zouari : né en 1950. Économiste, il est ministre du Développement régional et local dans le gouvernement de Béji Caïd Essebsi, entre mars et décembre 2011.

Mehrez Zouari : directeur général des services spéciaux au ministère de l'Intérieur, il est limogé après la nomination de Mehdi Jomaâ à la tête du gouvernement.

Table

Introduction 7
Chapitre 1. Ce 14 janvier qui ébranla la Tunisie.. 11
Chapitre 2. La république thermidorienne 27
Chapitre 3. Le retour de Bourguiba 41
Chapitre 4. La Tunisie des oubliés 57
Chapitre 5. Les Frères musulmans au pouvoir.... 69
Chapitre 6. La résistance des modernistes 83
Chapitre 7. Guerre de religion
au sommet de l'État 97
Chapitre 8. La montée des violences 105
Chapitre 9. La revanche de la société civile..... 119
Chapitre 10. La Constituante
ou l'éloge de la lenteur 133
Chapitre 11. Un contrat à durée déterminée 145
Chapitre 12. La diplomatie française
sans boussole 159
Épilogue, Une transition inachevée 175
Who's who 179

DU MÊME AUTEUR

Nicolas Beau

Paris, capitale arabe
Seuil, 1995

Notre ami Ben Ali
L'envers du miracle tunisien
(avec Jean-Pierre Turquoi)
La Découverte, 1999
La Découverte/Poche, 2002 et 2011

La Maison Pasqua
Pion, 2001

SNCF, la machine infernale
(avec Laurence Dequay et Marc Fressoz)
Le Cherche Midi, 2004

Une imposture française
(avec Olivier Toscer)
Les Arènes, 2006

Quand le Maroc sera islamiste
(avec Catherine Graciet)
La Découverte, 2006
La Découverte/Poche, 2007

L'Incroyable histoire du compte japonais
de Jacques Chirac
(avec Olivier Toscer)
Les Arènes, 2008

La Régente de Carthage
Main basse sur la Tunisie
(avec Catherine Graciet)
La Découverte, 2009

Tunis et Paris, les liaisons dangereuses
(avec Arnaud Muller)
Éditions Jean-Claude Gawsewitch, 2011

Le Vilain Petit Qatar
Cet ami qui nous veut du mal
(avec Jacques-Marie Bourget)
Fayard, 2013

Papa Hollande au Mali
Balland, 2013

Dominique Lagarde

Afghanistan, en finir avec la guerre ?
L'Express éditions, 2010

Algérie, la désillusion
50 ans d'indépendance, 1962-2012
L'Express éditions, 2011

RÉALISATION : NORD COMPO À VILLENEUVE-D'ASCQ
IMPRESSION :CPI FIRMIN-DIDOT À MESNIL-SUR-L'ESTRÉE
DÉPÔT LÉGAL : OCTOBRE 2014. N° 117302 (124236)
IMPRIMÉ EN FRANCE

Alors que les printemps arabes tournent au fiasco en Syrie et en Égypte, la Tunisie se tourne progressivement vers la démocratie. Malgré une année 2013 marquée par deux assassinats politiques, l'apparition de noyaux djihadistes, et les rumeurs persistantes de coups d'État, les principales forces politiques du pays ont réussi à s'entendre sur une nouvelle constitution. Ce texte adopté par une Assemblée constituante à majorité islamiste mais confrontée à une société civile tenace, a permis la nomination d'un gouvernement d'indépendants.

Comment en est-on finalement arrivé, après presque quatre années d'une transition chaotique, à cet improbable pacte national?

Entre rapports de force, arrangements secrets et tentatives de déstabilisation, les auteurs révèlent les alliances entre islamistes et diplomates occidentaux, les véritables conditions du départ du Président Ben Ali, les financements occultes du parti islamiste, et ses relations avec les salafistes. Ils retracent l'histoire d'une marche vers la démocratie sans équivalent, dans un monde arabe et musulman en pleine décomposition après les espoirs suscités par les «printemps arabes».

Nicolas Beau a travaillé au *Monde, à Libération* et au *Canard Enchaîné*. Il dirige aujourd'hui *Mondafrique.com*. Il a publié 11 livres parmi lesquels, *La Régente de Carthage* et *Le Vilain Petit Qatar*.

Dominique Lagarde, spécialiste du monde arabe, couvre la Tunisie depuis plus de 30 ans. Elle a été grand reporter à *L'Express*.

9 782021 173024

www.seuil.com

Couverture: © iStockphoto/Getty Images

ISBN 978.2.02.117302.4

Imprimé en France 10.14

18,50 €